

INTRODUCTION GENERALE

A l'initiative du Centre d'Analyse des politiques Economiques et Sociales (C.A.P.E.S) du Burkina Faso un groupe de consultants a rédigé cet état des lieux des savoirs locaux au Burkina Faso. Il s'est agi principalement d'établir un inventaire des bonnes pratiques ancestrales et de formuler des propositions pour que ces savoirs locaux soient des « facteurs d'impulsion du développement ».

Les termes de références de l'étude indiquent comme objectifs spécifiques :

- accroître notre connaissance des savoirs locaux ;
- identifier et inventorier les pratiques ou systèmes des savoirs locaux ;
- disséminer ces savoirs locaux pour une utilisation concrète dans les programmes et projets de développement au Burkina Faso.

Quant aux résultats attendus de l'étude, on retiendra qu'elle doit permettre que :

- notre connaissance des savoirs locaux s'est accrue ;
- les savoirs locaux sont inventoriés ;
- les savoirs locaux sont disséminés pour une utilisation concrète.

Les consultants, tous spécialistes dans leur domaine, ont traité des volets suivants en matière de savoirs locaux : ethnobotanique et médecine traditionnelle ; pratiques et systèmes culturels ; ethnozoologie et santé animale ; habitat, matériaux locaux et énergie ; artisanat, arts du feu et pratiques funéraires. Il reste entendu que ces volets identifiés et retenus ne couvrent pas tout l'espace des savoirs locaux au Burkina Faso. Il est donc suggéré que l'étude se poursuive sur d'autres thèmes.

Sur le plan méthodologique, les consultants ont eu à exploiter tout d'abord une abondante production scientifique jusque là peu connue. Celle-ci permettait d'obtenir des renseignements sur les volets retenus et à travers tout le territoire national. Dans quelques cas, des consultants ont dû compléter leurs informations par de nouvelles recherches de terrain. Au demeurant, le temps imparti à la consultation ne permettait pas de s'investir profondément dans de nouvelles recherches de terrain.

Les résultats atteints ont été regroupés en quatre parties :

La première traite de l'état des lieux des savoirs locaux dans les domaines de l'ethnobotanique et de la médecine traditionnelle. Les auteurs sont Dr Ouétian BOGNOUNOU et Pr. Sita GUINKO.

La deuxième partie fait l'état des lieux des savoirs locaux dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage. Elle a été rédigée par les docteurs Frédéric KAMBOU et Hamidou Hamadou TAMBOURA.

Les savoirs locaux dans les domaines de l'habitat, des matériaux locaux et de l'énergie, font l'objet de la troisième partie dont se sont occupés Dr Issiaka Isaac DRABO et le Pr. Raguilnaba OUEDRAOGO.

Enfin la quatrième partie regroupe l'artisanat, les arts du feu et les pratiques funéraires. Dr Jocelyne K. BOUSSARI/VOKOUMA et Pr. Jean-Baptiste KIETHEGA en sont les auteurs.

L'ensemble de l'étude a été coordonné par le Professeur Jean-Baptiste KIETHEGA.

De l'utilité de cette étude, on ne saurait douter. La sagesse africaine ne dit-elle pas que c'est au bout de l'ancienne corde que l'on tresse la nouvelle ? C'est donc tout à fait normal que l'on recherche à impulser le développement en prenant pour bases les acquis du passé. Comme l'écrit si bien le Docteur Basga Emile DIALLA (2005, P.7), « les savoirs locaux ont été développés, pratiqués et transmis de génération en génération et ont fait leurs preuves. C'est sur la base de ces savoirs locaux que les populations rurales ont pu s'organiser, s'adapter et survivre dans des environnements bien souvent hostiles ». Cet auteur ajoute avec pertinence que c'est l'influence de l'héritage colonial et les sciences sociales du XIX^e siècle qui ont plongé dans l'oubli ces savoirs locaux. En effet, ceux-ci étaient perçus comme « primitifs » en comparaison de la science moderne, et même comme « des curiosités, voire des reliques ou de la superstition ».

La prise de conscience de l'utilité des savoirs locaux pour le développement est somme toute récente. Au plan international, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, le développement et la protection de la biodiversité tenue en juin 1992 à Rio de Janeiro et dont est issu l'agenda 21, invitait la communauté internationale à inventorier les savoirs locaux. La même année, au mois de septembre, s'est tenue aux Philippines une Conférence internationale sur « savoirs locaux et développement durable ». Suit la Conférence de 1993 de Washington sur « les savoirs locaux traditionnels et le développement ». En juin 1997 à Toronto s'est tenue la 1^{ère} conférence mondiale sur « le savoir mondial au service du développement ». Elle a été à l'initiative du Canada et de la Banque Mondiale. Cette dernière lance en 1998 son programme « Savoirs locaux au service du développement ».

Au plan national, il s'est tenu à Ouagadougou du 24 au 26 janvier 2002 un atelier national sur le thème « Problématique d'intégration des savoirs locaux dans les programmes

de développement ». Ce fut à l'initiative du Ministère des Arts, de la Culture et du Tourisme soutenu par la Banque Mondiale.

Cet atelier a abouti à des conclusions qui ont servi de base à la formulation d'un « Plan d'Action pour l'intégration des savoirs locaux dans les programmes de Développement : un cadre d'action ».

Ce plan prévoit entre autres étapes, l'identification des savoirs locaux par domaines de savoirs. En novembre 2004, à la demande du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, Ouétian BOGNOUNOU et Jean-Baptiste OUEDRAOGO ont mené une étude sur « les savoirs et savoir-faire traditionnels ». Celle-ci fait ressortir des types de savoirs en rapport avec la présente étude.

C'est donc fort de tous ces précédents, que le Centre d'Analyse des Politique Economiques et Sociales (C.A.P.E.S.) entreprend cette étude.

Il convient cependant de souligner qu'auparavant plusieurs Organisations Non Gouvernementales (ONG) avaient perçu la nécessité d'utiliser les savoirs locaux pour un développement endogène. On peut citer le cas de INADES-Formation et le très réputé SIX « S » (Savoir Se Servir de la Saison Sèche en Savane » basé à Ouahigouya et né de l'initiative d'un fils du terroir, Lédéa Bernard OUEDRAOGO.

Les savoirs locaux dans le contexte burkinabè, vu la grande diversité culturelle du pays (plus de 60 groupes ethniques), sont très variables d'un groupe à l'autre.

PREMIERE PARTIE

**ETAT DES LIEUX DES SAVOIRS LOCAUX DANS LES
DOMAINES DE L'ETHNOBOTANIQUE ET DE LA
MEDECINE TRADITIONNELLE**

INTRODUCTION

Il y a un risque pour nos pays d'être contraints de procéder à une véritable « archéologie des connaissances », selon l'expression du Pr. LEROY, ancien directeur du Laboratoire de Phanérogamie du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, où il nous faudra apprendre à redécouvrir ce que nous avons perdu. Ceci est encore plus vrai pour le cas des savoirs locaux. Il y a urgence à recenser ces savoirs dans leur aspect positif et à les valoriser.

La présente étude sur l'ethnobotanique et la médecine traditionnelle répond à ce souci. La nature des rapports tenus de l'Homme à son environnement végétal qui est l'objet de l'Ethnobotanique sous-tend les stratégies de gestion des ressources biologiques par les populations locales.

BARRAU J. (1971) définit en ces termes le champ de l'ethnobotanique à savoir « Comment les hommes quels qu'ils soient et où qu'ils soient, voient-ils, comprennent-ils leur environnement végétal ? Comment s'y insèrent-ils ? Et comment en reconnaissent-ils les éléments ? Quelle est la signification culturelle des végétaux ? Quelles sont les origines, les usages, les propriétés et la valeur économique de ces derniers ? ».

Comme on peut le constater à travers cette définition, le champ de l'Ethnobotanique est très vaste. Dans le cadre de la présente étude nous nous limiterons volontairement à quelques domaines qui nous paraissent les plus importants et où les savoirs locaux sont consistants et importants sur le territoire du Burkina Faso :

- domaine agricole et agroforestier ;
- domaine de la cueillette ;
- domaine des savoirs locaux en matière de technologies ;
- domaine de l'artisanat.

Les plantes médicinales à la base de notre médecine et pharmacopée traditionnelles étant prises en considération dans toute étude ethnobotanique, une place à part sera faite à cette médecine traditionnelle dont le rôle stratégique en matière de soins de santé primaire est évident.

I.1 GENERALITES SUR LA FLORE ET LA VEGETATION DU BURKINA FASO

En raison de la place importante qu'occupent les végétaux dans la présente étude, une présentation de la flore et de la végétation est nécessaire.

I.1.1. La flore

De nombreux inventaires botaniques ont été effectués sur la flore du Burkina depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours. Le résultat de ces différents inventaires existe sous formes d'échantillons d'herbiers au niveau du pays. Le Burkina Faso regorge encore des ressources génétiques forestières assez diversifiées. La plus grande richesse de ces ressources se situe dans l'extrême sud-ouest du pays. Dans cette zone, des éléments de la flore humide guinéenne, nettement plus riche, apparaissent le long des principaux cours d'eau.

Le dépouillement de ces « flores » permet de recenser un total de 130 familles, 577 genres, 1203 espèces à la dernière date d'inventaire sur le plan national (LEBRUN *et al.*, 1991). En 1984, GUINKO recensait 123 familles, 510 genres et 1054 espèces dont 92 espèces cultivées. Par une analyse du spectre biogéographique de la flore du Burkina, GUINKO (1984) fait ressortir également un fort pourcentage d'espèces à distribution soudano-zambézienne (62,4 %), contre seulement 2,1 % d'espèces à distribution guinéo-congolaise. Le fond floristique principal de la flore est donc constitué par des espèces soudano-zambéziennes. Les espèces guinéo-congolaises sont généralement confinées dans les forêts claires, les reliques boisées et les forêts galeries.

Des espèces soudano-zambéziennes évoluant sous climat sahélien et nord soudanien, les plus remarquables et utiles à l'Homme sont :

- le karité (*Vitellaria paradoxa*),
- le néré (*Parkia biglobosa*),
- le « noabga » (*Sclerocarya birrea*),
- le « raisinier » ou sabga (*Lannea microcarpa*),
- le jujubier (*Ziziphus mauritiana*).

Sous climat sud soudanien et souvent localisées dans les galeries forestières, on note la présence d'espèces guinéo-congolaises irradiations d'espèces des forêts denses sèches et humides sous climat guinéen. De ces espèces guinéo-congolaises, les plus utiles à l'Homme sont :

- *Rauwolfia vomitoria*,
- *Voacanga africana*,
- *Canarium schweinfurthii*,
- *Elaeis guineensis*,
- *Carapa procera*.

I.1.2. La végétation

La végétation du Burkina Faso est dominée par les steppes au nord, différents types de savanes au centre et par quelques forêts denses sèches au sud. Les découpages phytogéographiques de Guinko (1984), de Fontès et Guinko (1995) permettent de distinguer deux grands domaines phytogéographiques sur la base du climat, des formations végétales et de la flore : ce sont les domaines sahélien et soudanien. Chacun d'eux se subdivise en deux secteurs.

Le domaine sahélien

Il est caractérisé par des conditions climatiques sahélienne stricte et sud-sahélienne, avec une végétation dominée dans son ensemble par les steppes et les fourrés. Quelques forêts galeries à *Anogeissus leiocarpus* et *Mitragyna inermis* se dessinent le long de certains cours d'esu relativement importants.

Le secteur sahélien nord ou sahélien strict est caractérisé par une pluviométrie maximale comprise entre 400 et 600 mm par an. Il est situé au Nord du 14°N et couvre principalement les localités de Dori, Gorom et Djibo. La végétation est composée de steppes et la flore, surtout saharienne et sahélienne, est dominée par les épineux (Mimosaceae et Balanitaceae).

Le secteur sud-sahélien est compris entre les latitudes 14°N et 13°N avec une pluviométrie annuelle maximale comprise entre 600 et 750 mm. Zone transitoire entre le sahel strict et le domaine soudanien, ce secteur couvre les localités de Bogandé, Kaya, Boulsa, Kongoussi et Ouahigouya. La végétation, essentiellement dominée par les steppes et des fourrés plus ou moins denses, est constituée d'une flore sahélienne et soudanienne ubiquiste.

Le domaine soudanien

Il renferme les climats nord et sud-soudaniens et est dominé par une végétation comprenant essentiellement les savanes et les forêts claires.

Le secteur nord-soudanien est situé entre les latitudes 13°N et 11°30 N avec des précipitations annuelles maximales de 750 à 1000 mm. Il couvre les localités de Fada N’Gourma, Tenkodogo, Ouagadougou, Dédougou et Tougan. C’est la zone par excellence de tous les types de savanes avec une légère dominance des savanes arbustives et arborées.

La flore, essentiellement soudanienne, est fortement marquée par les essences très utiles et protégées comme *Vitellaria paradoxa*, *Parkia biglobosa*, *Lannea microcarpa*.

Le secteur sud-soudanien est situé en dessous des latitudes 11°30 N jusqu’aux frontières sud du pays. Il couvre les localités de Diapaga, Pama, Pô, Léo, Boromo, Diébougou, Gaoua, Bobo-Dioulasso, Banfora et Orodara et la pluviométrie annuelle y excède 1000 mm. Ce secteur qui constitue une zone de transition avec le climat guinéen, présente une végétation essentiellement dominée par les savanes boisées et les forêts claires. En effet, selon Aubreville (1959), les forêts claires apparaissent là où l’indice pluviométrique se situe autour de 1000 mm. La flore est fortement marquée par la présence d’*Isoberlinia doka* et *Isoberlinia tomentosa*. Le secteur sud-soudanien est subdivisé en quatre districts qui sont Ouest Mouhoun et Est Mouhoun, le district de la Comoé et celui de la Pendjari.

La végétation du pays présente une physionomie fortement imprimée par l’Homme pour ses activités agricoles, pastorales ou pour d’autres intérêts socio-économiques (bois de chauffe, pharmacopée).

Les feux de brousse qui restent encore fortement ancrés dans les mœurs, constituent également un facteur déterminant de la flore d’ensemble. Les surfaces boisées sont estimées à 154 200 km² avec près des trois quarts dans les domaines classés (CILSS, FAO, IUFRO, 1989). Face à une population croissante et aux besoins de plus en plus croissants, cette superficie boisée connaît un recul annuel net depuis quelques décennies. GUINKO (1985) estimait déjà que plus de la moitié du pays connaissait un déficit en surface boisée. La FAO in Riedacker (2004), évalue à 0,2 % le recul annuel du couvert forestier burkinabè. Les nombreuses savanes jadis arborées ou boisées font de plus en plus place aux champs ou aux maigres savanes arbustives. Ce recul net des formations est encore beaucoup plus visible avec l’augmentation des champs de cultures de rente comme le coton et l’igname.

I.2 L'ETHNOBOTANIQUE

L'ethnobotanique, science à la confluence des Sciences Biologiques et Sciences Sociales, a été définie par le Pr. SCHULTES, comme l'étude des relations entre l'Homme et son environnement végétal (BOGNOUNOU, 1996 ; op. cit.).

ROUSSEAU J. la considère comme la discipline scientifique qui traite de la place de la plante dans la civilisation.

L'Ethnobotanique, tout naturellement liée à la Botanique, peut se définir comme une discipline scientifique qui s'attache à connaître et interpréter les faits d'interrelation entre les sociétés humaines en vue de comprendre et d'expliquer en partie la naissance et le progrès des civilisations depuis leurs débuts végétaliens jusqu'à l'utilisation et la transformation des végétaux eux-mêmes dans les sociétés primitives ou évoluées.

I.2.1 Les Plantes cultivées et les espèces agroforestières

Dans une réflexion sur les savoirs endogènes et pratiques paysannes qui a fait l'objet d'une conférence publique à Dakar dans le cadre du REPA (Réseau d'Expertise des Politiques Agricoles), BOGNOUNOU, 2002, note que « les sociétés africaines, sociétés puissamment agraires en zones de savane, ont su domestiquer de nombreuses plantes en vue de satisfaire leurs besoins alimentaires... » et que l'Ouest africain est un des grands berceaux de l'agriculture. Il existait et continue d'exister des systèmes cultureux fonctionnels s'insérant dans des économies de subsistance. Caractérisés par une polyculture et des systèmes agroforestiers originaux, ces systèmes cultureux étaient loin d'être les reliques d'une phytotechnie archaïque figées dans les temps d'une lointaine préhistoire. Ils étaient les produits d'une évolution dans laquelle migrations humaines, transfert de végétaux et de techniques culturelles, inventions locales et sélections empiriques avaient notamment joué un rôle.

I.2.1.1. Les plantes cultivées

Il s'agit de celles entrant dans le cycle agricole comme cela ressort d'une présentation de l'état des ressources biologiques agricoles du Burkina.

L'ethnopluralité du Burkina Faso (une soixantaine d'ethnies) s'accompagne d'une grande diversité de la flore domestiquée. Ainsi pour les plantes cultivées, la production

agricole est assurée par des cultivars traditionnels issus pour la plupart de domestication sur place, à partir des formes sauvages encore présentes sur certaines aires de culture.

De la soixantaine de plantes cultivées locales et introduites, nous retiendrons comme espèces remarquables faisant partie du berceau agricole Ouest Africain :

- Les céréales

* Sorgho *Sorghum vulgare* Pers. (= *Sorghum bicolor* L. Moench)

* Mil *Pennisetum typhoides* (Burm.) Stapf & C.E. Hubb.
= *Pennisetum glaucum* (L.) R. Br. = *Pennisetum americanum* (L.) Leeke

* Fonio *Digitaria exilis* (Kippist) Stapf

* Riz *Oryza glaberrima* Steud.

- Les légumineuses

* Haricot « Benga » ou « niébé » *Vigna unguiculata* (L.) Walp.

* Voandzou *Voandzeia subterranea* (L.) DC.
= *Vigna subterranea* (L.) Verdc.

* Wetyè (en bwamu) *Kerstingiella geocarpa* Harms
= *Macrotyloma geocarpum* (Harms)
Maréchal et Baudet

- Les tubercules

* Igname *Dioscorea* spp.

* Pèsa/fabirama *Solenostemon rotundifolius* (Poir.) J. K. Morton

- Autres plantes cultivées

* Gombo *Hibiscus esculentus* L. (= *Abelmoschus esculentus* (L.) Moench)

* Aubergine locale *Solanum aethiopicum* L.

* Kyenebdo (en moore) *Gynandropsis gynandra* (L.) Briq. (= *Cleome gynandra* L.)

Ces différentes plantes cultivées comportent de nombreuses variétés/cultivars.

I.2.1.2 Les espèces agroforestières

Les espèces agroforestières sont des ligneux à usages multiples sur lesquels existent un capital de savoirs non négligeable leur conférant une valeur ajoutée dans l'exploitation des terroirs.

Longtemps sous estimés par les agronomes tropicalistes venus des pays du Nord, leur importance est aujourd'hui reconnue avec le développement de l'agroforesterie sous l'impulsion de l'ICRAF.

Ces espèces se retrouvent sous trois sous climats : le sous climat nord soudanien correspondant au plateau central, le sous climat sur soudanien de la région sud-ouest et sud et le sous climat sahélien de la région nord.

I.2.2. La cueillette

Cette activité procure aux populations des ressources biologiques à contribution significative pour leur alimentation même si l'agriculture est la plus pourvoyeuse de ces ressources. Elle constitue une activité liée à la phénologie des espèces (feuillaison, floraison, fructification).

C'est une activité, en temps ordinaire qui porte sur les nombreux produits forestiers non ligneux particulièrement fournis par les fruitiers sauvages.

En période de disette ou de famine, lorsque la production agricole est insuffisante suite aux aléas climatiques ou du fait de calamités naturelles telles les attaques acridiennes, de nombreuses plantes spontanées sont pourvoyeuses d'aliments de secours qui assurent la survie.

Trois grandes catégorie de plantes fournissent les produits de cueillette : les céréales, les tubercules/rhizomes/racines et les feuilles.

On relève l'importance des fruits sauvages. Cela va du casse-croute du petit berger à quelques productions (fruits, graines) de grande valeur nutritionnelle (richesse en vitamines, en sels minéraux) ou économique (karité, néré).

On peut noter à propos des fruits tropicaux : l'extraordinaire richesse des espèces utilisées, la multiplicité des usages demandés à une même plante, l'ingéniosité pour maintenir ou augmenter le nombre des usages.

Un récent projet en cours d'exécution conjointement mené par le CNRST avec l'appui du Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) du Canada, évalue la

contribution des fruitiers sauvages du Burkina Faso à la sécurité alimentaire et conservation de la biodiversité.

Trois zones sont concernées par l'étude : la région des Cascades, celle de la Boucle du Mouhoun et le Yatenga. L'objectif global du projet est de contribuer à la lutte contre la pauvreté et d'améliorer la sécurité alimentaire des populations par la conservation et la valorisation des fruitiers sauvages.

I.2.3 Les savoirs faire locaux en matière de valorisation les produits végétaux

Des savoir-faire locaux existent dans le domaine de la technologie permettant la transformation de nombreux produits végétaux. C'est ainsi que les procédés de fabrication de soubala, du beurre de karité, des boissons sucrées à base de fruitiers sauvages, sont bien maîtrisés.

Il y a intérêt à développer un entrepreneuriat pour la valorisation des produits forestiers non ligneux et notamment des fruitiers sauvages. Des initiatives locales existent en la matière comme le projet fruitiers sauvages CNRST/CRDI et diverses PME et associations.

Une autre forme de transformation de produits relevant de la spécialité Bwaba mérite également d'être présentée. Il s'agit de la préparation du « Ki-yomu » à base de pulpe du baobab.

La valeur nutritive de cette recette est confirmée par les travaux de TOURY et GEORGI, 1962 qui le recommandent pour l'alimentation des enfants. Selon ces auteurs, « il serait possible de préparer avec la pulpe et les graines de baobab une farine titrant 45 à 48 % de protéines et de la vitamine B1 pour 100 g qui permettrait d'enrichir à peu de frais la bouillie de mil que les femmes donnent traditionnellement aux enfants dans le secteur soudano-sahélien ».

I.2.4. L'artisanat

L'artisanat d'art ou utilitaire occupe une place importante dans l'économie burkinabè. De plus il contribue au rayonnement culturel du pays. Le Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO) en est l'expression vivante.

Ce domaine informel met en action des acteurs faisant preuve d'une créativité remarquable reposant sur des savoirs locaux détenus essentiellement par certains groupes ou castes (forgerons, cordonniers, griots, artistes, etc.).

En nous limitant aux végétaux d'intérêt technologique et artisanal, on peut citer outre l'artisanat d'art ou utilitaire : les plantes utilisées en vannerie/sparterie textile, les plantes utilisées en teinturerie et tannins, celles utilisées pour les habitations et le transport.

I.3 LA MEDECINE TRADITIONNELLE ET LES PLANTES MEDICINALES

Au sens du décret n° 2004-568/PRES/PM/MCPEA/MECV/MESSRS du 14 décembre 2004, portant conditions d'exercice de la Médecine Traditionnelle au Burkina Faso, « la Médecine Traditionnelle est l'ensemble de toutes les connaissances et pratiques, matérielles ou immatérielles, explicables ou non, utilisées pour diagnostiquer, prévenir ou éliminer un déséquilibre physique, mental, psychique et social, en s'appuyant exclusivement sur des connaissances transmises de génération en génération, oralement ou par écrit et sur des expériences vécues... »

Il est souvent coutume d'utiliser l'expression Médecine et Pharmacopée Traditionnelle pour désigner ce secteur d'activité contribuant à la couverture des besoins en santé des communautés. Cela tient au fait que le tradipraticien de santé est le personnage au centre de cette activité. Il est quelquefois appelé guérisseur*. Il cumule les fonctions à la fois de médecin posant le diagnostic, et de pharmacien prescrivant les remèdes.

Le décret n° 2004-568/PRES/PM/MS/MCPEA/MECV/MESSRS du 14 décembre 2004 définit ainsi dans son article 3 : « Est tradipraticien de santé toute personne reconnue par la communauté dans laquelle elle vit, comme compétente pour diagnostiquer des maladies et invalidités y prévalant, dispenser des soins de santé et utilisant des méthodes et des produits traditionnels d'origine végétale, animale ou minérale ».

Personnage mythique par certain côté en raison de la complexité de la notion de maladies (nosologie et étiologie) et de ses fondements socio-culturels dans l'Afrique profonde, l'acquisition de son savoir se fait par des voies très variables.

Il existe plusieurs types de tradipraticiens de santé. Certains sont des généralistes, d'autres sont spécialistes dans le traitement de certaines maladies.

Une mention particulière est à faire des rebouteurs, spécialistes des fractures et des ennuis musculo-tendineux (foulures, entorses).

Comme caractéristiques remarquables de la Médecine Traditionnelle, on peut souligner :

- qu'elle est une médecine de promiscuité, de voisinage ;
- qu'elle est socio-culturellement plus acceptée ;

* appelé aussi tradithérapeute. Le langage colonial français l'appelait improprement et péjorativement sorcier ou charlatan.

- qu'elle est peu onéreuse en règle générale et est à base de produits locaux faciles d'accès ;
- que le malade est l'objet de soutien multiforme (assistance morale et matérielle)

Aujourd'hui, la Médecine Traditionnelle occupe une place non négligeable à côté de la Médecine conventionnelle tel que cela ressort d'une étude de VAUGELADE et GAZIN au nord de Ouagadougou. Il ressort des résultats de cette enquête que « les thérapeutiques traditionnelles sont encore largement utilisées quand bien même il y a un dispensaire dans le village et elle souligne « l'importance de l'automédication familiale et de voisinage qui se partage en 2/3 de médecine traditionnelle et 1/3 de médecine moderne ».

Les estimations précises font défaut en ce qui concerne l'apport de la médecine traditionnelle à l'économie.

Le document cadre de politique nationale en matière de Médecine et Pharmacopée Traditionnelles d'octobre 2004, note que la valeur des produits pharmaceutiques est passée de 5,1 à environ 18 milliards de francs CFA entre 1990 et 2003 (une importante hémorragie de devises).

On estime que les flux financiers engendrés par la commercialisation des plantes médicinales avoisine 7,5 millions de dollars US soit environ 6 milliards de francs CFA.

En tout état de cause, de nombreuses structures nationales et régionales et des associations privées mènent d'intenses activités dans le domaine, ce qui permet aujourd'hui une meilleure connaissance des plantes médicinales et leurs modes d'administration.

CONCLUSION

Cette étude avait pour but essentiel de faire un état des lieux par un recensement des savoirs locaux dans le domaine de l'Ethnobotanique et de la Médecine Traditionnelle. Il s'agit d'un domaine vaste où l'étendue des savoirs et savoir faire traditionnels est considérable. Il a fallu se limiter à des secteurs où ils ont une importance significative (agriculture, cueillette, artisanat), le rôle stratégique de la Médecine Traditionnelle prise en considération dans la politique nationale de santé du Burkina Faso, étant évident.

L'attitude de condescendance vis-à-vis des savoirs locaux n'est plus de règle. Leur prise en compte pour toute politique de développement reposant sur l'engagement des communautés de base est aujourd'hui reconnue. Il s'agit peut être de la formaliser et de les intégrer dans un plan d'action.

Il revient à la communauté scientifique, chercheurs, enseignants de divers ordres, aux responsables du secteur de la Santé et de la Pharmacie de s'investir davantage dans les recherches et actions de valorisation de ce capital de connaissances qui fait partie de notre patrimoine et mérite d'être sauvegardé.

DEUXIEME PARTIE

**ETAT DES LIEUX DES SAVOIRS LOCAUX DANS LES
DOMAINES DE L'AGRICULTURE ET DE
L'ELEVAGE**

INTRODUCTION

Cette deuxième partie relative à l'état des lieux des savoirs locaux dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage est très documentée comme la précédente. Se nourrir étant un besoin essentiel pour l'homme, il a libéré son génie de multiple façons pour son autosuffisance alimentaire. Au plan agricole, des pratiques et systèmes culturels diversifiés ont été adaptés aux conditions climatiques locales. Des techniques ont été aussi développées pour la protection des plantes et pour la conservation et la transformation des produits agricoles.

L'inventaire des espèces et races animales locales au Burkina Faso est très fourni. Plusieurs techniques locales permettaient d'améliorer les races dans le cadre de plusieurs systèmes d'élevage. Comme pour les plantes, les savoirs locaux permettaient de faire face aux problèmes de santé des animaux.

II.1 LES PRATIQUES ET SYSTEMES CULTURAUX

Les savoirs locaux, ou connaissances des populations rurales, constituent un pan important de la culture de tout groupe social.

De nos jours, il y a une prise de conscience de la communauté internationale du rôle des savoirs locaux dans l'impulsion du développement.

Cette prise de conscience de l'importance des savoirs locaux est aussi nationale. En effet, des structures de recherche étatiques et privées conduisent des recherches incluant des thèmes sur les savoirs locaux. Plusieurs organisations non gouvernementales travaillent dans ce pays avec les populations à la base et s'investissent de ce fait dans des recherches sur les savoirs locaux. Mais cette importante initiative d'insertion de ces savoirs dans les programmes ne peut aboutir que si elle se base sur un inventaire préalable et une analyse minutieuse des savoirs locaux. Ce travail peut s'appuyer sur un découpage zonal.

II.1.1 la zone Centre, Nord et Nord-Ouest

Quatorze pratiques ou systèmes culturels sont recensés dans cette zone. Ce sont :
- Les fossés anti-érosifs du GERES

Deux types de fossés ont été réalisés : les fossés de diversion sur les hauts de pente et les fossés d'infiltration sur le bas versant, perpendiculaires à la pente. Les fossés étaient

creusés pour canaliser l'eau de ruissellement vers les exutoires naturels barrés de cordons de retenue. Ils devaient permettre de résorber l'érosion en ravines. Tandis que les fossés d'infiltration devaient permettre à la végétation comprise entre deux fossés de bénéficier d'une bonne alimentation hydrique.

- Le zaï

Le zaï signifie en moré « se lever tôt et se hâter pour préparer sa terre » ou encore « casser et émietter la croûte du sol avant les semis » (Kaboré, 1994). C'est une technique traditionnelle réhabilitée au Yatenga (nord du Burkina Faso) entre 1982 et 1984, à la suite d'années de sécheresse. De nos jours très répandu dans la zone soudano-sahélienne, le zaï a fait l'objet de nombreux travaux de recherche et d'études d'impact. C'est une technique de récupération des terrains encroûtés qui consiste à creuser des trous de 20 à 40 cm de diamètre et de 10 à 15 cm de profondeur afin de recueillir les eaux de ruissellement et de les laisser s'infiltrer. Le déblai est déposé en croissant vers l'aval pour capter les eaux de ruissellement. La matière organique y est ensuite apportée en quantité variable selon les paysans sous forme de fumier ou de compost, avant la période de semis. Au Burkina elle est pratiquée au Centre Nord et au Nord Est.

Les avantages du zaï sont principalement : la capture des eaux de ruissellement et de pluie, la préservation des semences et de la matière organique, la concentration de la fertilité et des eaux disponibles au début de la saison des pluies et partant, une augmentation de la production agricole. L'augmentation de la rugosité de la surface du sol permet de ralentir le ruissellement et le vent au ras du sol, de capter au fond des cuvettes les débris organiques et les particules fines transportées en suspension et de protéger les jeunes plantules. Les travaux réalisés sur le zaï ont principalement concerné l'impact de cette technique sur la production agricole, sur les caractéristiques physico-chimiques des sols dégradés et sur la révégétalisation.

- Les demi-lunes

La demi-lune est une cuvette en forme de demi-cercle, ouverte à la pioche. La terre de déblais est disposée en un bourrelet semi-circulaire au sommet aplati comme une banquette de terre. Les demi-lunes sont disposées en courbe de niveau, en quinconce et recueillent le ruissellement de l'eau qui s'infiltrer. Elles sont réalisées sur des glacis recouverts d'une croûte dure de quelques cm, qui empêche l'eau de s'infiltrer. Les cuvettes, de dimensions 4 m de diamètre et de 15 à 25 cm de profondeur, sont décalées d'une ligne à l'autre de sorte que chaque demi-lune ait un impluvium utile de 4 m². L'écartement est de 4 m entre deux demi-

lunes sur la ligne et entre deux lignes successives ; la densité moyenne à l'hectare est évaluée à 315 demi-lunes. Elles permettent de collecter les eaux de ruissellement et sont ainsi bien adaptées aux zones semi-arides et arides. Les demi-lunes permettent une amélioration des réserves hydriques du sol ainsi qu'une augmentation de la profondeur d'humectation de 20 à 40 cm. Elles accroissent la production agricole et cela d'autant qu'on y ajoute un complément minéral ou organique. Au Burkina Faso, cette technique est répandue dans la région du Sahel.

La demi-lune est aussi utilisée pour la récupération des sols dégradés au Burkina Faso. Tout comme le zaï, l'expansion de l'application des demi-lunes est freinée par la disponibilité limitée du fumier ou du compost, la rudesse du travail d'ouverture des cuvettes de demi-lune et souvent par le manque de main-d'œuvre et de sécurité foncière.

- Les diguettes anti-érosives

Il s'agit de mesures physiques de conservation des eaux et des sols tels que les cordons pierreux et les diguettes en terre.

- Les diguettes en terre sont des ouvrages imperméables, qui retiennent toute l'eau et favorisent son infiltration maximale. Compte tenu de leur moindre efficacité, les diguettes en terre ne sont utilisées que lorsque les conditions ne permettent pas de réaliser les ouvrages en pierres. L'installation consiste à confectionner un bourrelet de terre dont la base mesure 80 cm à 1 m et dont la hauteur moyenne est de 30 à 50 cm ; et à aménager des passages d'eau (2 m de large) avec des pierres ou des herbacées pour évacuer le trop plein et éviter les brèches et les inondations en amont. Pour des raisons d'entretien permanent, les diguettes en terre sont progressivement abandonnées par les projets de développement rural.

- Les cordons pierreux, à la différence des diguettes en terre qui bloquent la lame d'eau ruisselée, sont des obstacles filtrants qui ralentissent la vitesse de ruissellement. Ils permettent la sédimentation des particules (sables, mais aussi terre fine, matière organique) à l'amont de la diguette, une augmentation de l'infiltration des eaux ruisselantes dans les conditions soudano-sahéliennes. Cette pratique est répandue dans les régions du plateau central et du Nord du Burkina Faso. On distingue trois types de diguettes en pierres : le système de pierres alignées, le système FEER ou système trois pierres et le système PDS (Pierres Dressées associées au Sous-solage).

Sur la production agricole, la plupart des études menées ont indiqué une augmentation des rendements consécutive à la mise en place des cordons pierreux.

- Les digues filtrantes

Elles constituent une composante des programmes de sites anti-érosifs. Ce sont des ouvrages de tailles importantes qui permettent la sédimentation des boues fertiles pour assurer l'enrichissement des bas-fonds, au lieu qu'elles ne se perdent dans les rivières. Ils n'empêchent pas systématiquement l'écoulement des eaux de pluie. Le ruissellement et donc l'érosion subsistent toujours lorsque les pluies sont importantes (fortes intensités). Les paysans expriment un intérêt pour cette opération mais, elle est très coûteuse. De plus, on note souvent des désaccords entre les paysans et les techniciens en charge de l'aménagement ou parfois le non-respect de la méthode d'implantation des barrières. Les paysans préfèrent faire les barrières près de chez eux d'abord (en aval), plutôt que de commencer en amont comme il se doit.

- Le sous-solage

L'objectif est de casser la couche superficielle d'un sol colmaté afin d'améliorer sa capacité d'infiltration à l'eau. Le sous-solage est exécuté à l'aide d'un tracteur ou d'un bulldozer jusqu'à une profondeur de 30 cm et même plus. Toutefois, la profondeur dépend de la puissance de la traction et des caractéristiques du sol. Il s'avère cependant que le sous-solage est suivi par une préparation du lit de semences avec une houe ou un outil à dents à traction animale.

En raison des difficultés de mise en œuvre du travail du sol en sec en traction motorisée (investissement et coût élevés), et de la disponibilité limitée des tracteurs, le sous-solage comme moyen de travail est rarement appliqué. Des recherches ont été entreprises, en vue de réduire les investissements par l'utilisation de la traction animale, par la technique du scarifiage à sec.

- Le scarifiage

Le scarifiage ou grattage est une façon de travailler le sol par grattage de la couche superficielle avec un instrument à dents, manuellement ou avec une traction animale, en vue d'ameublir les 10 premiers cm du sol. Il est effectué, soit à « sec » ou en condition « humide ». Par la technique à sec, on obtient un travail très superficiel et très irrégulier. L'effet positif sur l'infiltration est de courte durée car une croûte sera très vite reformée si le travail n'est pas suivi de labour. En milieu humide, le travail est plus profond, donc on obtient

une plus grande infiltrabilité du sol. Un sarclage régulier pendant la période de croissance pour éviter le développement des adventices aura pour conséquence favorable que les croûtes formées pendant les pluies seront rompues, ce qui augmentera la capacité d'infiltration.

- Le labour

Le labour est une technique d'économie de l'eau par excellence. Le labour donne une surface ondulée couverte de mottes ou agrégats dont la taille dépend du type de sol et des conditions pendant le travail : un sol sec et dur donnera une surface avec de grosses mottes ; un sol léger et mouillé donnera peu d'agrégats. Le labour permet de briser la croûte du sol, ce qui améliore l'infiltration et diminue le ruissellement. Ainsi, l'amélioration de la structure du sol à cause de la porosité augmentée par l'action du labour permet un enracinement meilleur et profond. Cela garantit une meilleure croissance végétale et donc une couverture améliorée du sol.

Cependant, certains chercheurs nuancent les résultats positifs du labour. En évaluant la charge solide du ruissellement, Roose (1977) a montré qu'après une pluie, l'érosion reprend plus vite dans le cas d'un labour que sur un sol témoin. De même, Collinet *et al.* (1980) ont obtenu, sur parcelles labourées, des gains d'infiltration dus au labour très modeste (0,6 à 4,7 mm) ; ceci traduit une stabilité structurale très médiocre des mottes de labour qui se désagrègent rapidement et dont les éléments colmatent rapidement les porosités ouvertes artificiellement. Nicou *et al.* (1987) à Saria ont obtenu un effet net sur le rendement provoqué par une meilleure utilisation de l'eau à travers une infiltration améliorée et un ruissellement diminué de 20%. Ils ont également constaté une élévation légère du niveau de l'érosion (6%) et, en considérant les différences entre les conditions sur les stations expérimentales et le milieu paysan, on pourrait supposer une aggravation de l'érosion en utilisant le labour à plat. Il apparaît donc nécessaire, selon Guillobez et Zougmore (1991), de sarcler une ou deux fois pendant l'hivernage afin de casser les croûtes formées pendant les pluies et éliminer aussi les adventices.

- Le buttage et le billonnage

Le buttage est un travail du sol en buttes. Le buttage et le billonnage peuvent être réalisés à la main ou à la charrue ou par un billonneur (Nicou *et al.*, 1987). L'eau se concentre dans les sillons, s'y infiltre au profit des plantes. Pour optimiser la rétention d'eau dans la parcelle, on réalise le cloisonnement des billons.

- La mise en défens

La mise en défens est la protection d'un terroir ou d'une parcelle contre l'homme et/ou les animaux domestiques. C'est donc une jachère protégée contre les formes de pressions liées aux activités humaines (pâturage, feu de brousse, coupe de bois). Les études ont montré que la protection intégrale d'une zone dégradée entraîne une régénération du couvert végétal avec une amélioration de la production primaire et une modification de la structure de la végétation. Ainsi on assiste le plus souvent à une régénération spectaculaire de jeunes pousses d'arbustes et d'arbres.

Il faut cependant noter que la mise en défens, parce qu'elle s'appuie exclusivement sur la résilience du système et surtout sur la présence d'un minimum de couvert végétal, n'est pas une mesure appropriée pour des surfaces nues et encroûtées. Dans de tels cas, des mesures d'accompagnement sont indispensables pour accélérer le processus de réhabilitation. La régénération peut être accélérée par un travail préparatoire du sol. Par ailleurs, l'installation d'une mise en défens requiert un processus plus ou moins long de négociation entre les communautés riveraines, communautés qui, le plus souvent, sont en compétition pour l'utilisation de l'espace. La mise en défens n'est envisageable que dans le cadre d'un aménagement régional ou d'un aménagement de bassins versants.

- Le Paillage

La technique du paillage est très ancienne et très répandue dans la zone sub-sahélienne. Le paillage consiste à recouvrir le sol d'une couche de 2 cm d'herbes équivalant à 3 à 6 t/ha ou de branchages ou encore de résidus culturels (tiges de mil ou de sorgho) de façon à stimuler l'activité des termites. Ces derniers vont casser la croûte superficielle du sol en creusant des galeries sous les paillis. Il en résulte un ameublissement du sol et une augmentation de sa porosité qui permettent une meilleure infiltration de l'eau.

L'application du paillis dans les zones semi-arides du Sahel, où l'érosion éolienne est présente, entraîne une accumulation de particules sous forme de sédiments sous les paillis. Le paillage entraîne également la réhabilitation de la végétation dès la première année d'application. Le paillis peut permettre un développement de végétation couvrant complètement un sol nu dans un délai de deux ans. Cette performance de la végétation sous paillis est la réponse de celle-ci à l'effet du paillage sur l'amélioration de la structure du sol et sur la disponibilité de l'eau et des nutriments dans le sol.

Certes, le couvert assuré par les résidus de récolte limite les risques d'encroûtement et favorise considérablement l'infiltration, mais l'efficacité de cette technique diminue lorsque le taux d'argile augmente.

- Le reboisement

Il s'agit des plantations dans les champs, le long des diguettes, le reboisement sous forme de bois de village et les haies vives autour des périmètres maraîchers. Les plantations sous forme de bois de village se font collectivement. Dans les champs, le reboisement se fait par collectivité (champs collectifs) ou individuellement (champs individuels). Les espèces utilisées sont issues des pépinières villageoises mises en place par les différents projets de développement.

-Le tapis herbacé

Le tapis herbacé est une activité très récente, qui consiste à récupérer des clairières dénudées par un sous-solage et un semis de graines d'herbacées. Le sous-solage est réalisé soit par la charrue à traction bovine avec une main d'œuvre d'une vingtaine de personnes équipées de pioches et barres à mines, soit par un tracteur. La première méthode permet de sous-soler 1 ha par jour. Tandis que le tracteur permet de traiter une vingtaine d'hectares dans le même temps. La pratique permet de reconstituer plus rapidement les superficies importantes qui pourront, les années suivantes, être cultivées en zaï notamment. Il conviendrait cependant de faire une évaluation de toutes les expériences en tapis herbacés en termes de récupération des sols (pédologie) d'une part et économique d'autre part. Cette évaluation pourrait être le départ de formations plus pointues afin d'accroître l'efficacité de la technique.

- Les bandes enherbées

Ce sont des bandes constituées d'herbacées, installées suivant les courbes de niveau dans les champs, seules ou en amont d'ouvrages anti-érosifs comme les cordons pierreux ou les diguettes en terre. La couverture directe des structures anti-érosives par des espèces herbacées est une méthode efficace et durable pour leur stabilisation (Vlaar, 1992). Les herbes pérennes sont préférées parce que leurs systèmes racinaires peuvent rester au sol toute l'année. L'espèce *Andropogon gayanus* est la plus répandue, du fait que sa paille est très recherchée, notamment pour faire des nattes, des toitures et pour servir d'aliment de bétail.

Toutes les techniques ci-dessus recensées présentent des atouts et des faiblesses, quel que soit le type de techniques : mécaniques, biologiques, agroforestières ou culturales.

II.1.2 Les zones Ouest et Sud-Ouest

La spécificité de la région Ouest réside dans le fait que les solutions ou innovations endogènes en matière de gestion des ressources naturelles sont généralement développées par les communautés et non par des paysans individuels ou isolés. En général, il s'agit de solutions ancestrales améliorées au fil des générations pour assurer une gestion soutenue de l'eau, des sols et des ressources végétales. C'est le cas de la technique du billonnage et des autres technologies apparentées qui permettent aux agriculteurs de l'Ouest :

- d'enfouir sous forme d'engrais vert, les mauvaises herbes ou la biomasse intentionnellement produite dans des jachères courtes, en vue d'améliorer ou conserver la fertilité des sols et de réduire la pression des adventices;
- de contrôler les eaux de pluie, <<emprisonnées>> entre les ouvrages et d'en permettre une utilisation différentielle par des cultures aux besoins différents tout en réduisant l'érosion ;
- d'accroître l'humidité résiduelle à partir de la fin des pluies, ce qui permet d'allonger et de tirer profit de la période productive.

Dans ce contexte, le système à base de coton est restreint par rapport au système à base d'igname qui prend les proportions assez inquiétantes. En effet le système à base d'igname est un système très dévastateur de ressources en sol. Chaque année le producteur doit procéder à des nouvelles défriches pour la production de l'igname. Selon les producteurs lorsque l'on plante des ignames sur un même espace deux années de suite on note deux phénomènes: un enherbement excessif de la parcelle et un développement harmonieux des plants d'igname jusqu'au 4ème mois et ensuite un jaunissement et enfin un manque de tubérisation. Le travail de l'année devient alors inutile et le producteur perd toute sa production. Il faut donc trouver des solutions.

C'est pourquoi la monoculture de l'igname est rarement pratiquée. Elle est chaque fois associée à d'autres cultures.

II.1.3 La zone Est

On y observe un système de culture associé mil hâtif/sorgho. D'ailleurs l'association des cultures est une pratique agricole traditionnelle généralisée au Burkina Faso. Les types d'associations couramment rencontrés comprennent les céréales – légumineuses (mil/niébé ou sorgho/niébé) et ou le sorgho et le mil semés dans le même poquet. Cependant l'Association mil/sorgho dans l'Est du Burkina revêt une attention particulière. Technique ancestrale, elle

est pratiquée par tous les agriculteurs dans les champs de case. Elle consiste à exploiter simultanément le mil hâtif et le sorgho tardif sur la même parcelle et /ou sur le même champ. Les deux cultures sont soit semées le même jour où soit avec un intervalle d'une semaine entre le mil et le sorgho en lignes intercalaires (une ligne de mil, une ligne de sorgho). Le mil hâtif de 70 jours semé dès les premières pluies utiles dans la troisième décade du mois de Mai, est récolté en Juillet. Les tiges du mil coupées, sont disposées le long des plants de sorgho et enfouies par buttage.

Selon les paysans, cette technique jadis utilisée, palliait aux périodes de soudure et permettaient de maximiser la production ; mais de nos jours, elle permet aussi de faire face au problème de manque de terres. En outre le buttage réalisé conserve l'humidité du sol et favorise la minéralisation des tiges de mil enfouies au bout de quelques semaines avec l'enrichissement du statut organique du sol. Cela entraîne un bon développement des plants de sorgho pour de meilleure récolte de cette culture.

II.1.4. Autres Techniques Traditionnelles

Dans cette rubrique entrent les techniques de protection des plantes, de stockage et de conservation des produits agricoles. Il y a aussi celles de leur transformation. Dans le domaine de la lutte contre les adventices des cultures, on retiendra l'existence de deux méthodes, la lutte, par les techniques culturales tels que le binage, le sarclage, le sarclo- binage. La lutte traditionnelle à travers l'utilisation des plantes, le neem, l'ail, l'oignon comme moyen de lutte biologique, et enfin les produits chimiques qui eux coûtent plus chères pour les producteurs, pour la présente étude on se propose de mettre l'accent sur les méthodes traditionnelles de lutte contre les adventices, de manière traditionnelle, cette lutte se fait à travers les techniques, d'arrachage des mauvaises herbes soit à la main soit à la daba.

Ces substances qui sont utilisées par les Gourmanchés, contre trois types de *Striga* qu'ils ont identifiés et dénommés Oyambo pour le *Striga hermonthica*, Otoumagou, le *striga gourmaensis*, et Omatabo pour le *Buchnera hispida* qu'ils considèrent comme faisant parti de la famille des *Striga*. Les trois espèces parasitent respectivement, le sorgho à grains blanc, le niébé, et le troisième préférentiellement le mil et le riz, le sorgho étant un hôte secondaire. De la connaissance des paysans, les sols les plus souvent infestés par le *striga hermonthica* sont les sols sableux, suivi des sols gravillonnaires. Le *B. hispida* se rencontrent dans les cultures de mil, *S. hermonthica* et *S.gesnerioides* dans les cultures de céréales et de légumineuses. *B.hispida* est localisé dans les sols sableux avec une forte infestation des légumineuses.

La lutte contre les insectes des plantes, le plus développés par les paysans est surtout celui contre les parasites du niébé, car cette plante est très sensible aux attaques des parasites de toute nature et pour se faire des méthodes de lutttes de types traditionnelle ont été mis au point de manière local.

Les paysans Burkinabé pratiquent deux modes de conservations des produits agricoles : en bottes ou en graines selon les cas. Les céréales sont le plus souvent conservées en bottes, dans des greniers, quant aux oléo-protéagineux comme le niébé c'est soit en cosses ou en graines, et leur conservation se fait dans, les greniers en paille tressée type de grenier qu'on trouve dans les zones peu humide du Burkina. Les graines s'entreposent, malaxées à la cendre, dans de grenier fait d'argile pétrie.

CONCLUSIONS ET SUGGESTIONS

De nombreuses techniques ont été mises en œuvre par les paysans dans les zones Centre, Nord, du Sud, Sud-Ouest et Ouest du Burkina Faso en collaboration avec les projets et les structures étatiques pour lutter contre la dégradation des sols.

Les résultats de l'étude des impacts agro-écologiques entrepris ont permis encore une fois de confirmer la pertinence des techniques utilisées dans la réhabilitation des terres dégradées et l'amélioration de la productivité. Les techniques étudiées ont un impact positif sur l'évolution de la végétation et la productivité de terres touchées par la désertification.

Toutefois, ces techniques ont montré un certain nombre de contraintes qui limitent leur utilisation à grande échelle. Il s'agit ainsi du manque de matière organique disponible pour le zaï et le paillage ; le manque d'espace et les conflits d'intérêts dans l'utilisation de l'espace pour la mise en défens ; la lourdeur du travail au regard des outils utilisés, le manque de crédits et d'une législation sécurisant les exploitants des terres pour toutes les techniques.

En réaction à ces différentes contraintes, des mesures complémentaires ont été entreprises par les différents acteurs de développement rural. Ce sont entre autres, la végétalisation des ouvrages physiques de conservation des eaux et des sols, la création de fosses fumières et compostières pour la production de fumure organique, la mise en œuvre de la technique du tapis herbacé et le reboisement sous forme de bois de village ou dans les champs. Des combinaisons de différentes techniques sont également envisagées dans certains cas en vue de pérenniser les ouvrages (zaï/cordons pierreux, cordons pierreux/paillage...). Là aussi, des difficultés subsistent, notamment le problème de transport de matière organique et

de l'eau pour la fabrication de la matière organique, le problème de distribution et de qualité des plants produits par les pépinières villageoises, etc.

Mais les techniques telles que le zaï et la demi-lune peuvent être améliorées en associant des fertilisants minéraux à la matière organique généralement utilisée. Cette pratique permet de corriger les déficiences en certains éléments de la matière organique et d'obtenir ainsi des rendements considérables. La technique du zaï ne permettant pas un transfert de fertilité entre le poquet et l'entre-poquet, le creusage régulier de nouveaux poquets de zaï entre les anciens poquets pourraient tendre à homogénéiser la fertilité dans toute la parcelle. Pour minimiser la durée et le temps des travaux, la mécanisation du creusage paraît une perspective intéressante à envisager. Cette technique est déjà expérimentée dans la région et utilise une charrue à traction animale et deux type de dents (IR12 et RS 8).

Ces techniques, qui couvrent de nos jours plusieurs milliers d'hectares dans toutes la zone sahélienne du Burkina Faso, ont un impact réel sur la récupération des terres dégradées, les productions agricoles, le système foncier et l'évolution des rapports sociaux dans les villages d'intervention des différentes structures.

La généralisation d'une technique, surtout lorsque l'on veut l'appliquer à la réhabilitation des terres sur une vaste étendue, ne peut se faire à l'échelle du seul paysan. Cette généralisation ne peut aller de pair qu'avec une synergie des capacités villageoises dans leur ensemble.

Ces mesures techniques de réhabilitation des sols doivent être aussi accompagnées par des mesures politiques qui rendront plus effectives les actions de réhabilitation.

II.2 LES SAVOIRS LOCAUX EN ETHNOZOOLOGIE ET EN SANTE ANIMALE

Introduction

Le but principal visé par la présente étude est de faire un état des lieux des savoirs locaux (avec un accent sur les “bonnes pratiques”) en matière d’ethnozooologie et de santé animale au Burkina Faso, en ce qu’ils constituent des facteurs d’impulsion du développement.

C’est un travail de recherche-développement sur les savoirs locaux des populations rurales du Burkina Faso en matière de pratiques traditionnelles d’élevage et de santé animale. En tant qu’étape de base qui est fondamentale pour l’orientation des actions futures, il s’agit à ce stade initial d’un État des lieux devant permettre de bien s’imprégner des acquis disponibles à l’heure actuelle sur la question.

Toutes les espèces animales domestiques rencontrées sur le territoire du Burkina Faso ont été concernées.

II.2.1 L’introduction des différentes races et espèces animales domestiques

Depuis les temps très anciens, l’élevage a toujours occupé une place très importante dans la vie des habitants de l’Ouest Africain. C’est une des caractéristiques qui fondent les pratiques quotidiennes de vie de certaines communautés comme les Maures, les Touareg, les Peul. En général, les troupeaux leur appartiennent, mais il faut souligner qu’en de nombreuses régions de la zone soudanienne, ce sont les populations sédentaires elles-mêmes qui sont propriétaires et s’en occupent directement. Dans les lignes qui suivent, nous allons passer en revue de manière succincte chacune des espèces animales domestiques rencontrées dans la région Ouest-Africaine.

- Les bovins

Les races bovines ouest-africaines en général et celles rencontrées au Burkina Faso en particulier, appartiennent toutes au genre *Bos*. On distingue principalement deux races : la race taurine et la race zébu. Elles sont le résultat de croisements entre divers types génétiques les uns d’origine africaine, les autres introduites à partir de l’Asie.

Le type génétique natif d’Afrique est un taurin appelé *Bos taurus* (sans bosse) qui descendrait du *Bos primigenius* aujourd’hui disparu. Cet *Urus* africain aurait évolué vers le

Bos africanus de taille élevée et avec de longues cornes en lyre (« longhorn » de Stewart) qui se rencontrait en Égypte. Sa descendance actuelle connue dans la région Ouest-Africaine est la race *Ndama* que l'on retrouve entre le Fouta Djallon, le Sud mali, le Nord de la Côte d'Ivoire et l'Ouest du Burkina Faso. L'autre taurin présent dans la région est la race Somba du golfe du Bénin qui est un descendant du *Bos brachyceros* à courtes cornes (« Shorthorn » de Stewart). Plusieurs rameaux de cette race existent dans les différents microclimats de la zone subhumide de l'Afrique de l'Ouest. Au Burkina Faso, il en existe un type génétique appelé taurin « lobi » dans le Sud-Ouest frontalier avec le Ghana et la Côte d'Ivoire. Selon Doutressoule (1947), *Bos brachyceros* et *Bos africanus* dériveraient tous deux du *Bos primigenius*.

La race Zébu quant à elle est d'origine asiatique (*Bos indicus*), en tant que descendant de l'urus asiatique *Bos namadicus*. Bien que sa date d'introduction en Afrique ne soit pas connue avec précision, il semble néanmoins établi qu'elle est assez récente, en provenance d'Inde par le biais du commerce entre ce pays et l'Égypte. Cependant, la rareté des représentations de cette race de bœufs à grandes cornes et à bosse bien marquée sur les peintures et gravures rupestres sahariennes prouve qu'il a fallu attendre une date relativement tardive pour voir leur nombre atteindre un seuil significatif dans la vie quotidienne des populations africaines. Mauny (1961) pour sa part situe celle-ci vers le début de notre ère, avec l'intensification des relations directes indo-africaines via la Mer Rouge ou la côte de Zanzibar. Ces zébus déjà tropicalisés dans leur berceau sont ainsi implantés avec relativement peu de difficultés, notamment en Égypte, à Zanzibar et en Éthiopie, d'où elles se sont répandues vers la Nubie et progressé lentement vers les savanes nilo-tchadiennes et l'Ouest de l'Afrique. Bien que la datation de cette introduction soit toujours sujet à controverse, il est cependant vraisemblable qu'elle ait été le fait des Hamites et les Négro-Hamites (Zagawa, Bideyat, Toubou), qui eux, à travers commerce, razzias, cycles de nomadisations, ont fait passer progressivement le zébu vers le Sahel à l'Ouest

Outre les caractéristiques physiques (présence ou absence de bosse, longueur des cornes), il y a l'adaptation aux conditions écologiques et climatiques qui permet de différencier les taurins et les zébus, et par conséquent d'expliquer leur répartition dans l'espace. En effet, les taurins ont une excellente résistance naturelle aux trypanosomes, parasites du sang transmis par les glossines (tsé tsé) qu'on ne rencontre que dans les endroits très humides alors que les zébus sont naturellement très sensibles à cette maladie et en meurent très vite ; par contre, les zébus présentent une très bonne adaptation à la péjoration climatique et à la sécheresse, situation que les taurins assimilent mal. En conséquence, on

observe depuis la nuit des temps, une répartition naturelle spécifique de ces races dans les régions concernées : les taurins (Ndama et Lobi) localisés au Sud de la latitude 14° Nord et les Zébus entre 14° et 18° Nord.

- Les ovins

Les moutons que l'on rencontre dans la région font partie de la catégorie des moutons à poils ou *Ovis longipes* très anciennement connu en Afrique. Ce sont ses descendants qui ont accompagné les Hommes de la région Sud du Sahara et du Sahel à travers leurs pérégrinations depuis le Sénégal jusqu'au Tchad.

Comme chez les bovins, deux principales souches peuplent notre espace géographique: les ovins Sahéliens (en général plus hauts sur pattes, filiformes, à longues cornes et adaptées à la marche et à la sécheresse, sensibles aux trypanosomes) et les ovins du Sud des régions humides (naines, cornes courtes voire absentes, gabarit ramassé, à poils ras et résistantes aux trypanosomes). Bien sûr, des métis de divers degrés existent entre les différentes souches du fait de la volonté des populations elles mêmes.

- Les caprins

Les races de chèvres de l'Afrique de l'Ouest relèvent toutes de *Capra hircus*, venues d'orient comme le signalent de nombreux auteurs. Pour l'essentiel, elles sont membres de lignées issues des trois ancêtres suivants: *Hircus mambrinus*, *Hircus thebaïcus* et *Hircus reversus*.

Les races de chèvres sahéennes (maure, touarèg et peul) sont apparentées à *H. mambrinus* tandis que les races naines du Sud et du Sud-Ouest (djallonké, mossi) relèveraient de *H. thebaïcus* et *H. reversus*.

Les chèvres ont occupé et continuent de le faire, une place assez importante dans le pays, que l'on se situe dans la zone du Sahel ou plus au Sud dans les zones humides. Car outre sa rusticité et sa meilleure résistance globale à la pénurie en eau, elle est très prolifique et constitue en général la caisse de menues dépenses qui soutien les ménages pauvres dans bien de situations. De plus, sur le plan coutumier, il est très utilisé dans les traditions africaines pour les sacrifices ou les échanges intercommunautaires.

- Les asins

Bien que n'ayant jamais été considéré comme un animal « noble » et par conséquent totalement éclipsé dans les textes anciens et les peintures rupestres par le cheval, l'âne avait au cours des siècles passés une très grande importance en tant qu'animal de

service essentiellement pour le transport. L'âne gris est le plus répandu dans la région et est connu depuis fort longtemps comme originaire d'Afrique, mais surtout en Haute Égypte et au Sahara. Il est relativement très peu cité par les différents auteurs de cette époque en Afrique de l'Ouest. Cependant, Mauny (1961) nous renseigne que des auteurs comme El-Bekri et Al-Omari en relatent la présence dans l'Empire du Ghana (transport du sel) et du Mali, tandis que des Portugais ont trouvé que cet animal était déjà couramment utilisé en Gambie et dans les îles de la côte Mauritanienne pour le transport des tortues et des poissons.

Au Burkina Faso, une seule race asine est connue et élevée depuis toujours ; c'est l'âne local. Il a une robe grise, est très rustique, endurant et bien adapté au climat de presque toutes les régions sauf le Sud humide où malheureusement, il résiste mal aux trypanosomoses.

C'est le compagnon privilégié de toutes les expéditions commerciales des colporteurs de l'Afrique de l'Ouest qui font la traite du sel, de la cola, des cotonnades et de nombreuses autres denrées.

- Les équins

Le cheval africain est un animal relativement récent sur le continent, comparativement à l'âne. Sa phylogénèse ne semble pas aisée à retracer entre l'*Equus mauritanicus* très vite disparu et l'*Equus caballus*. La présence du cheval en Afrique date du II^e millénaire avant notre ère et a eu comme principaux vecteurs les envahisseurs Hyksos venus d'Asie à partir de 1680 av JC. De là, l'espèce se serait répandue vers l'Ouest au cours des siècles suivants, toujours comme animal attelé au char. C'est de cette époque (fin du II^e millénaire) et du début de notre ère que date la pénétration du cheval en Afrique du Nord et occidentale, notamment avec le cheval d'origine mongolique ou cheval barbe. On a également signalé dans la même région et l'Aïr, l'Adrar et le Hodh, des traces du cheval arabe. Un peu plus à l'Est du méridien de Tombouctou, c'est le domaine du cheval de type Dongolow, qui aurait été introduit vers la fin du XIII^{ème} siècle par les orientaux (arabes de la Haute Égypte). Ce dongolow, métissé avec le cheval barbe a ainsi été l'ancêtre du cheval local du Moogho et du Liptako. Le cheval était considéré un peu partout comme un animal noble, représentant la puissance du guerrier. Aussi, l'espèce était-elle objet d'attention spéciale de la part de certaines communautés de la sous région Ouest-Africaine comme les Peul, les Touareg, les Songhai, les Haoussa, les Mossi, les Wolof, etc. Au moyen âge, son importance était encore plus grande, vue son utilisation comme animal de selle, réservé aux Rois et à leurs guerriers.

- Les camélidés

En Afrique sub-saharienne, la seule race qu'on retrouve est le *Camelus dromedarius*, introduite à partir du début de notre ère. Mais l'espèce en elle-même a été très présente notamment dans la partie Nord et Égyptienne du continent au cours des cinq derniers siècles avant JC. Bien avant l'invasion arabe du VII^{ème} siècle après JC, le chameau était donc parfaitement connu de tous les peuples sahariens et lybico-berbères.

Incomparablement mieux doué pour la vie désertique que le cheval, il va progressivement remplacer celui-ci. Il est cependant assez susceptible aux trypanosomes dans les régions humides, ce qui limite sa présence aux seules régions de l'extrême Nord sahélien du Burkina Faso. Cet espace écologique est habité par une variante de cette espèce, connue sous le nom de dromadaire et caractérisé par une bosse unique (contrairement au vrai chameau qui en a deux). Notre dromadaire s'est quant à lui très bien adapté aux conditions locales du sahel et constitue de nos jours l'un des meilleurs auxiliaires pour le transport, le bât et la production laitière.

- Les volailles

Les deux principaux oiseaux de basse cour qui ont été signalés depuis le début de notre ère en Afrique occidentale sont les poules et les pintades. La poule, encore appelée « poule africaine » est étroitement apparentée à celle d'Afrique du Nord. Elle est de gabarit relativement faible, mais présente une grande rusticité car elle s'élève pratiquement sans soins. C'est l'animal par excellence pour les rites et sacrifices coutumiers.

Les pintades ont quant à elles connu un essor moins rapide que les poules, cela étant certainement à mettre au compte du retard de domestication dont elle a été l'objet jusque là.

- Les canidés

Le groupe des chiens d'Afrique de l'Ouest présents au Burkina Faso comprenait deux souches essentielles : les lévriers ou sloughi que l'on pouvait rencontrer à l'extrême nord en pays Touareg et les chiens locaux des régions de l'intérieur (zones sud sahéliennes).

Le chien était utilisé principalement à trois fins : la chasse, la garde et l'alimentation (cynophagie). Quant au chat, il n'est pratiquement jamais mentionné dans les documents et gravures rupestres retrouvées dans la région.

Cette revue des origines et de la place qu'a occupé le règne animal dans la sous région Ouest Africaine en général et au Burkina Faso en particulier a permis d'en mesurer toute l'importance dans la vie des communautés d'alors. Bien que les données soient éparpillées, parfois approximatives ou incomplètes, celles dont nous avons pu disposer rapportent

clairement la place de premier plan qui fut dévolue à l'Élevage. On peut ainsi affirmer qu'à l'époque (et pourquoi pas maintenant encore ?), sans l'élevage des bovins, ovins et caprins, les ressources du sahel seraient réduites à bien peu de choses, tandis que sans l'âne, le cours de la vie de certaines communautés aurait certainement évolué de manière nettement différente. Est-il seulement imaginable comment auraient évolué les rites et coutumes de nombre de nos communautés nationales sans les petits ruminants ou les volailles, notamment les poules ?

II. 2.2 Les espèces et races animales locales du Burkina Faso

Le Burkina Faso est riche d'un patrimoine animalier particulièrement important dont les individus s'adaptent étroitement aux conditions écologiques des différentes régions du pays selon le gradient pluviométrique. Les populations locales ont très judicieusement exploité chacune des races en présence, en fonction des potentialités intrinsèques spécifiques à chacune. Bien plus, ces généticiens locaux ont su conduire de véritables programmes de sélection et créer de nouveaux types génétiques animaux pour répondre au mieux à leur demande sociétale contemporaine tout en sacrifiant aux impératifs environnementaux.

Dans la grande variété des espèces et races locales du Burkina Faso, on distingue globalement les races des régions sèches et celles des régions humides

- **L'espèce bovine**. On distingue au sein de cette espèce deux (02) principaux groupes raciaux : le zébu (bovins à bosse, de grande taille et avec de grandes cornes) et le taurin (de petite taille, sans bosse et à cornes réduites).

Dans le groupe racial du Zébu, les races locales du Burkina Faso sont :

- le zébu Peul : il est le plus répandu et numériquement le plus dominant ;
- Le zébu Azaouak : actuellement, il est classé comme localement adapté, car en réalité, il a pour berceau la république proche du Niger ;
- Le zébu Goudali : il a le même statut que l'Azaouak, à savoir localement adapté avec pour origine le nord Nigeria et le nord Cameroun ;
- Les autres zébus : quelques spécimens de souches Maure sont parfois rencontrés au niveau de la zone frontalière avec le Mali.

Les zébus ont comme principale caractéristique identitaire, la bosse bien en relief, le grand gabarit et une force de travail assez importante (culture attelée, portage). Ils sont hauts

sur pattes et ont des cornes en général très développées avec des conformations variées (demi-lunes, spiralées, en lyre, etc.).

Le zébu résiste très peu aux maladies sanguines comme les trypanosomiasés animales africaines (TAA), ce qui limite fortement son expansion dans les régions humides du pays où pullulent les tsé-tsé vecteurs de ces parasites.

Dans le groupe racial Taurin , on distingue :

- Le Lobi qui a pour terroir le sud-ouest (Gaoua, Diébougou, Banfora, frontière Ghana et Côte d'Ivoire, où il s'appelle « taurin baoulé » ou shorthorn) ;
- Le Ndama, élevé dans l'ouest et le sud-ouest du pays.

Les taurins, de format petit, ont la réputation d'être résistants aux maladies parasitaires sanguines que sont la trypanosomose animale transmise par les glossines (mouches tsé-tsé), très fréquentes dans leur environnement de l'ouest et du sud-ouest bien arrosé du pays. Ils ont en fait développé une immunité naturelle au fil du temps, avec l'action de l'homme qui a conduit cette sélection. A l'opposé, les zébus bien que plus robustes avec un gabarit supérieur aux taurins, résistent mal à ces maladies et sont par conséquent plutôt confinés dans la zone plus sèche du pays (sahel, nord et une grande partie du centre). A l'interface de ces deux grandes régions écologiques (sud et ouest humide et sahel sec), les populations locales ont conçu et réalisé depuis de très longues années des croisements de métissage entre ces deux groupes raciaux, ce qui a résulté en un type génétique intermédiaire de bovins. Ces derniers sont certes moins imposants que les zébus purs, mais ils ont une stature suffisante pour une utilisation agricole dans les zones humides ou sa capacité de résistance à la TAA lui permet de survivre sans difficultés majeures.

- L'espèce ovine

Les races sahéliennes élevées dans les régions sèches du pays sont relativement de gabarit plus grand, hautes sur pattes et endurants à la sécheresse. Il s'agit du mouton Peul et du Bali-Bali.

Les races naines des zones humides sont : le mouton Djallonké et le mouton Mossi. Ce dernier étant en réalité le produit du métissage entre les races sahéliennes et les Djallonké du sud-ouest, stabilisé au niveau du plateau mossi.

- L'espèce caprine

Le panel des races caprines recoupe sensiblement celui des ovins. En effet, il y a :

- la race du sahel appelée « chèvre du sahel burkinabé »

- la race de chèvre Djallonké du sud-ouest
- la race de chèvre Mossi du plateau central et du sud-est du pays.
- On compte de plus en plus des chèvres rousses (excellentes laitières) dans les élevages du nord et du sahel, cette race étant localement adaptée et provenant de son berceau qui est Maradi au Niger .

- L'espèce porcine

Il n'existe au Burkina Faso qu'une seule race locale de porcs, encore appelée « porc coureur ». Il est relativement peu prolifique et présente un rythme de croissance bien moindre comparativement à la race locale « Korhogo » provenant à l'origine de la zone contiguë à notre pays avec la Côte d'Ivoire.

Cependant, il semble plus endurant et mieux adapté aux conditions climatiques et surtout à la rigueur alimentaire qui lui sont imposées par les porciculteurs autochtones.

- L'espèce cameline

Le Burkina Faso à travers son étroite corne frontalière avec le Niger et le Mali (provinces de l'Oudalan, Séno, Soum), compte des effectifs non négligeables de dromadaires de races locales. Ces animaux sont essentiellement élevés par les Touareg dont il constitue le principal compagnon et animal utilitaire.

- L'espèce équine

L'unique race de chevaux présente au Burkina Faso est le cheval local burkinabé.

- L'espèce asine

Les ânes du Burkina Faso font partie de l'unique famille raciale appelée « âne local du Burkina ». On en distingue cependant une grande variété dans les robes.

- L'espèce canine

Les principales races locales de chiens sont : le lévrier du sahel qui est un très fidèle compagnon des bergers Touareg et le chien local que l'on rencontre un peu partout sur le territoire national.

- Les races de volailles

En ce qui concerne les poules, on distingue essentiellement : les poules locales du sahel, les poules locales du plateau central et la race Condé (sud-est, Sissili).

Quant aux pintades, on reconnaît deux principaux types : le local de Dori et celui du plateau central.

La physionomie des élevages d'animaux domestiques peut être analysée sous l'angle du groupe ethnique ou du sexe du propriétaire.

II.2.3 Les élevages d'espèces domestiques et le groupe ethnique des propriétaires

Le groupe ethnique peul est celui qui élève le plus les bovins (44,5% des éleveurs de bovins du pays). Cela confirme la tradition pastoral « gros bétail » de ce groupe qui est reconnu même au delà des frontières du Burkina Faso. Sur le plan traditionnel, leur suprématie en matière de sciences et techniques d'élevage de cette espèce est incontestée. Viennent ensuite les Moosé (26,1%) puis les Gourmantché (8,5%), les Bobo (2,7%), les Gurunsi (1,9%) et les Bissa (1%).

Au delà de la valeur économique que représente un bovin, il y a surtout le prestige qui y est traditionnellement associé au niveau de ces ethnies et la forme d'épargne vivante qu'ils représentent encore de nos jours pour une importante partie de burkinabè.

Les ovins et les caprins sont l'apanage des Moosé (resp. 49,4% et 47,3%), puis viennent les Peul (18,8% et 18,4%), puis les Gourmantché (8,1% et 9%), les Gurunsi (3,7% et 4,7%), les Bissa (2,4% et 2,1%) et les Bobos (1,8% et 1,8%). Cela tient certainement aux multiples usages auxquels sont destinés les animaux de cette espèce : surtout coutumiers et religieux, économiques (ventes) et abattage pour la consommation courante de viande.

L'espèce porcine est traditionnellement aux mains des Moosé, des Gurunsi, des Bobo et des Dagari (par ordre d'importance décroissante). On ne les trouve pratiquement pas chez les Peul, cela étant certainement une conséquence de la très forte islamisation de ce groupe ethnique avec l'interdit de consommation de viande porcine qui, dans ce cas-ci, semble s'étendre même à l'élevage de cette espèce.

Les Moosé sont les plus grands éleveurs de volailles du pays. Plus de 54% des poules et 51% des pintades sont élevées par ce groupe ethnique. Les Gurunsi détiennent 12,2% des pintades et 6,3% des poules, tandis que les Peul viennent en 3^{ème} position avec respectivement 8,3% et 7,1%. Les Gourmantché ont 4,3% des pintades et 5,9% des poules, juste avant les Bissa, les Bobo et les Sana.

Plus de 60% des ânes sont la propriété des Moosé. Ils sont suivis par ordre des Gourmantché, puis des Gurunsi, des Peul, des Bissa, des Sana et des Bobo. Chez les Moosé,

ce sont principalement les Yarcé qui en sont les grands propriétaires, colporteurs-commerçants traditionnels qu'ils sont, allant de marché en marché avec comme principale monture l'âne.

Les équins sont essentiellement détenus par les Moosé (près de 46%), les Peul (27,5%) et les Gourmantché (12,3%). Cela pourrait être lié à la persistance de certains vestiges féodalo-coutumières dans ces ethnies où la chefferie et le leadership religieux sont encore assez puissants et toujours demandeurs de ces montures de prestige et symboles traditionnels de puissance. En effet, le cheval est utilisé comme monture de l'empereur, du chef traditionnel qui a suffisamment de moyens (mil notamment, palefreniers pour l'entretien, etc.) et de l'Imam ou du guide spirituel.

II.2.4 Élevage, genre et implantation géographique des exploitations

Globalement, sur l'ensemble du territoire, les hommes détiennent la majorité des animaux domestiques quelque soit l'espèce considérée, en comparaison avec les femmes. On peut cependant distinguer la situation des exploitations implantées en milieu urbain de celles des zones rurales.

- **En milieu urbain**, plus de 90% des bovins et 84% des ovins relèvent des hommes, tandis que les femmes auraient pour elles près de 16% des ovins, 20,20% des caprins, 43% des porcins et 20% des poules. Aucune femme dans cette zone ne possède de camelin et seulement 4,20% ont des pintades.
- La situation en **milieu rural** est légèrement différente, mais les bovins, ovins, caprins, pintades, poules et asins sont très largement détenus par les hommes. Les femmes ont des effectifs significatifs d'ovins, de caprins, de porcins (46,5%), de poules (20,7%) et relativement peu de bovins (7,70%).

Les effectifs de ruminants (bovins, ovins, caprin) sont globalement tous situés en milieu rural avec plus de 95% du cheptel, contre moins de 5% en milieu urbain et péri-urbain. Malgré l'engouement très nettement perceptible de nos jours pour l'élevage porcin en ville, l'arrière pays reste encore le plus important vivier pour cette espèce.

Quant aux ânes, bien que très utilisés en ville pour divers transports (bois de chauffe, sable, matériaux, déménagements, etc.), ils sont encore plus nombreux dans les villages où ils remplissent leurs rôles traditionnels de compagnons fidèles du paysan, avec en plus actuellement la culture attelée (coton, céréales).

II.2.5 Les techniques locales d'amélioration génétique

Que ce soit pour la sélection ou le croisement, les éleveurs ont développé localement au fil du temps, des méthodes et des techniques très performantes. C'est la castration et le croisement génétique orienté.

- La castration

La castration est une technique utilisée en reproduction pour mettre « hors circuit » les mâles indésirables ou ceux dont on ne souhaite pas voir diffuser les caractères jugés héréditaires. A cet effet, deux variantes techniques ont été développées localement par les éleveurs du Burkina: la technique sanglante, dite « ouverte » et celle « non sanglante ».

● **La castration sanglante** se fait par section cordon testiculaire après ouverture des pans cutanés et des différents feuillets membraneux qui protègent les voies d'excrétion de la semence mâle. Cette chirurgie se fait à l'aide d'une lame de couteau très tranchante ou d'un rasoir traditionnel.

● **La castration non sanglante** procède par un écrasement direct du cordon testiculaire. Celui-ci est tenu entre deux bâtons sur lesquels une forte pression est appliquée. Ensuite, le cordon tendu dans cette sorte d'étau, subit un écrasement jusqu'à rupture totale en utilisant un caillou ou tout autre objet solide approprié. Ces deux techniques sont toutes zootechniquement très efficaces et les résultats sont excellents si l'on possède un minimum d'expertise.

- Une 3^{ème} variante existe, encore appelée **castration biologique temporaire**. Elle consiste à faire remonter par pression du bas vers le haut le testicule contre la paroi abdominale et l'y maintenir pendant la durée voulue. Cette position du testicule plaqué contre la paroi abdominale induit une stérilisation temporaire du mâle. Dès que le testicule réintègre sa position normale, il redevient fertile.

- Les croisements

En ce qui concerne les croisements orientés, les éleveurs procèdent par accouplement en monte naturelle de leurs femelles par le géniteur améliorateur. Ce géniteur est soit acheté et placé parmi les femelles au sein du troupeau, soit emprunté à une tierce personne. Une variante de cette dernière option est que, lorsque le propriétaire ne souhaite pas que son taureau quitte son troupeau, alors les demandeurs convoient les femelles dans le parc du

taureau et l'y laissent jusqu'à la fécondation. Ces pratiques ne sont en général pas payantes en milieu traditionnel.

II.2.6. Les systèmes d'élevage

La plupart du temps, les interactions entre les humains, les animaux et leur environnement se situent aux limites d'un système de production. Les systèmes de production peuvent être considérés comme des réponses évolutives à la pression démographique, aux disponibilités des ressources et aux opportunités socio-économiques. Les éleveurs traditionnels de bétail du Burkina Faso toutes espèces confondues, ont au cours du temps imaginé diverses stratégies et pratiques pour survivre aux différents aléas soit climatiques, soit anthropiques survenant dans leur terroirs proches ou lointains et pouvant affecter leurs modes de vie.

C'est ainsi que l'on rencontre plusieurs types d'élevages à travers le pays, dépendant surtout du gradient climatique et de l'abondance des ressources naturelles mais également des conditions économiques lesquelles autorisent ou non une utilisation d'intrants zoo-sanitaires. Il s'agit du nomadisme, de la transhumance et du sédentarisme. Par ailleurs, on peut distinguer en plus de ces types d'élevage, des modes d'exploitation à divers degrés d'intensification.

Ces pratiques d'élevage se définissent comme suit :

- **Nomadisme** : il s'agit de types d'élevages en mouvements impliquant en général tout le troupeau, dans des directions et itinéraires non établis au préalable. Ce sont des troupeaux se déplaçant au gré des informations sur la disponibilité des ressources (eau, pâturage) pour les animaux.
- **Transhumance** : dans ce cas, le déplacement implique une partie du troupeau, le reste des animaux demeurant sur place jusqu'au retour des autres de la transhumance. Ces mouvements sont cycliques avec un circuit bien établi, selon un calendrier rigoureux dans l'année.
- **Sédentarisme** : c'est le type d'élevage où le troupeau se déplace soit très peu dans les limites du terroir villageois (mode sédentaire extensif), soit pas du tout (modes sédentaires semi-intensif ou intensif). Dans ces derniers modes d'élevage, il est impératif d'injecter des quantités plus ou moins importantes d'intrants alimentaires et sanitaires pour couvrir les besoins des animaux qui doivent tout trouver sur place.
- **Attache au piquet** : c'est un mode d'élevage qui concerne l'élevage de faible effectifs d'animaux, principalement en hivernage pour éviter les dégâts envers les cultures. Les animaux (en général bovins et ovins) sont attachés à un piquet ou au pied d'un arbre, au

moyen d'une corde de longueur variable. On le déplace plusieurs fois dans la journée afin qu'il accède au maximum d'herbe de pâturage.

- **Les cures salées** : Il existe des endroits du terroir où le sol présente une très grande richesse en éléments minéraux dont la valeur nutritive est bien connue des vrais éleveurs traditionnels. Ils savent que ces micronutriments sont indispensables au bon développement des animaux et à l'expression optimale de leurs productions zootechniques. Pendant la période de la cure salée, les animaux sont conduits à une période bien déterminée de l'année en ces endroits où ils ingurgitent les quantités qui leurs sont nécessaires.

II.2.7 Les différentes utilisations traditionnelles des animaux

Les usages qui sont faits des animaux domestiques par l'Homme au Burkina Faso sont très nombreux et cela depuis les temps anciens. On peut ainsi en énumérer les principaux :

- **En alimentation humaine**. Chaque viande a ses spécificités diététiques bien connues des initiés (viandes de pintades, viandes de bœufs,...). Mieux, sur un même animal, les parties anatomiques du corps auraient des propriétés particulières à chacune (exemple pour la volaille : la tête, les cuisses, les ailes, etc). De même, certains membres d'une famille ne sont pas autorisés à consommer tel ou tel organe ou produit (exemple : les femmes et les œufs de volailles, ..) .

- En **thérapies de maladies spécifiques**: certains organes ou produits biologiques d'animaux sont utilisés pour des traitements particuliers : les urines de vaches comme antiseptique, la poudre d'os, le pancréas de bovins ou d'âne,

- Dans les rites et coutumes: c'est là l'un des objets les plus connus de l'utilisation traditionnelle ou commune des animaux par les Burkinabè : sacrifices animistes de poulets de toutes couleurs, de taureaux noirs ou rouges, de boucs noirs, parfois d'ânes ou de cheval. Le sacrifice du bélier ou du taureau de Tabaski musulman est bien connu depuis longtemps. Les mariages dans la plupart des groupes ethniques se sur la bse de dot comprenant obligatoirement des animaux (Peul, Dagari, Gurunsi, Bobo, ...). Les naissances sont célébrées **avec des animaux abattus, de même** que les funérailles coutumières.

- Les animaux comme **symboles de prestige social**. Dans les sociétés traditionnelles de la plupart des régions du Burkina, la possession d'un grand nombre d'animaux (surtout les bovins, les chevaux et les dromadaires) est le signe du haut rang qu'occupe le propriétaire au sein de la communauté. Bien que la tendance soit au changement

de mentalités, c'est encore une philosophie qui continue de faire de nombreux adeptes tant en campagne qu'en milieu urbain et péri-urbain actuellement.

- Les animaux comme épargnes vivantes ou investissements économiques. Cette fonction est celle qui paraît la plus évidente de nos jours. Il faut dire que l'élevage des animaux domestiques est à l'heure actuelle l'une des alternatives crédibles de la lutte contre la pauvreté des populations. Bien mené, il peut être source de richesses importantes, quelque soit l'espèce considérée. De plus, ne perdons pas de vue que depuis toujours, la fonction d'épargne vivante a été une des principales forme d'accumulation des biens économiques en milieu rural ou la bancarisation n'était pas encore d'actualité. Enfin, il semble important de rapporter cette assertion qu'un éleveur d'Essakane (Oudalan) nous a confié : « on commence par la poule et la chèvre. Si ça marche bien, tu verras que ça pousse pour donner le mouton et enfin le bœuf. Tous ces animaux que tu vois-là, proviennent des poules, pintades et chèvres. Sans eux, nous n'allions jamais nous relever de toutes ces famines successives au sahel, a plus forte raison prospérer comme tu peux le constater ». C'est dire si l'élevage permet de lutter efficacement contre la sécheresse, la famine et la pauvreté. Pourvu que les stratégies soient adaptées aux ressources disponibles et permettent leur renouvellement pour l'avenir de générations futures.

II. 2. 8 La santé animale

L'ethnomédecine vétérinaire est un élément du patrimoine traditionnel propre à une communauté socio-culturelle donnée et qui comprend l'ensemble des connaissances, croyances, techniques et méthodes ainsi que les pratiques endogènes relatives à l'art et à la science du traitement des maladies animales. En termes de secteur formel d'étude et de recherches, elle a une histoire relativement brève, car ne datant véritablement que du milieu des années 70. Avant cette période, la description des pratiques traditionnelles de médecine vétérinaire n'était abordée qu'en terme de sous produit des études ethnographiques ou anthropologiques des sociétés africaines.

Au Burkina Faso, même si les services techniques de l'élevage ne se sont pas encore pleinement investis dans sa mise en valeur, les éleveurs eux, utilisent couramment la pharmacopée traditionnelle pour les soins de leurs animaux. A titre d'exemple, 1,7%, 4,3% et 4,3% respectivement du troupeau national de bovins, d'ovins et de caprins sont soignés avec des remèdes traditionnels. Concernant la volaille, 11 à 18% des éleveurs du pays (selon les régions) utilisent la pharmacopée pour traiter les oiseaux de leur basse cour tandis que ce taux atteint 23% et 17,3% des éleveurs d'ânes respectivement à la Comoé et au Centre nord

(Kaya). Pour les camelins des régions du Nord et du Sahel, ce sont 12,1% des éleveurs qui pratiquent la tradithérapie.

On peut résumer, ainsi qu'il suit, quelques techniques et pratiques en ethnomédecine vétérinaire.

- **L'ethnopharmacopée traditionnelle.** Il s'agit de la reconnaissance et de l'utilisation judicieuse de plantes pour fabriquer des remèdes soit pour traiter des maladies, soit pour améliorer des performances zootechniques ou reproductives mâles ou femelles (lait, ponte, vigueur, ...);

- **La vaccination des animaux:** la pratique traditionnelle de la vaccination procède en général par une mise en contact de l'animal sain avec un morceau d'organe du sujet atteint de la maladie contre laquelle on vaccine (ex : péripneumonie contagieuse).

Cela, à travers une ouverture de scarification effectuée sur une partie corporelle inaccessible au léchage (chanfrein, museau). En général, le morceau d'organe-vaccinant est préparé de manière particulière (dans du lait, ou d'autres décoctions), certainement dans le but de renforcer son pouvoir immunogène.

- **L'asepsie et la chirurgie.** Plusieurs jus de plantes sont utilisées pour la désinfection ou le pansement des plaies ouvertes. De même, les urines de vache, les cendres de bouses, la salive, etc. La suture des tissus mous utilise entre autres des tendons, les crins de girafes ou de cheval, les fils de tresses. La cautérisation au couteau ainsi que la saignée sont assez courants comme actes de petite chirurgie, surtout par les éleveurs Peul. La castration dans ses différentes variantes (ouverte sanglante, écrasement, temporaire) est classique et est exécutée avec une efficacité indéniable. D'autres techniques chirurgicales existent dans la panoplie des méthodes traditionnelles. Sont de celles-là, la trocardisation gastrique lors des météorismes chez les ruminants, la synthèse osseuse lors des fractures ouvertes ou non, la saignée des dromadaires, l'écornage des bovins, la coupe des sabots excédentaires. Dans le cas de certaines maladies comme la fièvre aphteuse par exemple, il y a la technique de saignement des vaisseaux sublinguaux avec une aiguille à coudre ou le trocard (utilisé pour re-souder les Calebasses); apparemment le procédé semble efficace pour stopper l'évolution de la pathologie sur l'animal.

- **La gynéco-obstétrique vétérinaire.** Parmi les techniques traditionnelles utilisées chez les animaux au Burkina Faso, il y a entre autres la régularisation des chaleurs ou du cycle oestral au moyen de plantes spécialement préparées, la délivrance du placenta après la mise bas (*Adansonia digitata* en poudre humectée puis administrée en boisson), le prolapsus vaginal suite à une parturition laborieuse (remise en place puis réalisation de points de sutures à

l'entrée génitale avec du fil de tresse). Lorsque le veau meurt à l'intérieur de l'utérus et suite à un traitement médicinal infructueux (solution de poudre de feuilles d'*Adansonia digitata*), alors le praticien intervient par une embryotomie du cadavre (à l'aide d'un petit couteau bien aiguisé et tenu dans la paume) puis à une traction de chaque morceau en s'aidant de licols locaux.

- **Le contrôle des tiques et autres ectoparasites.** Ces ectoparasites sont bien connus des éleveurs et ce, depuis très longtemps. Ils sont nuisibles en eux-mêmes (irritations cutanées de l'animal, anémie du fait de l'hémophagie des insectes,...), mais aussi du fait des nombreuses maladies sanguicoles graves qu'elles transmettent. Les populations ont de ce fait pris conscience de leur degré de nuisance et développé des stratégies de lutte adéquates comme : les fumigations, les déplacements saisonniers vers les régions plus sèches pour éviter les zones fortement infestées à ces périodes, des bains avec des extraits de plantes et les détiquages manuels suivis de brûlure des parasites au feu.

- **Les soins aux jeunes et la conduite du sevrage.** Des recettes ont été mises au point, surtout par les bergers et les femmes, pour aider le jeune veau nouveau-né dont la mère est morte, à se faire adopter par une autre femelle. Inversement, la mère peut être traitée de manière adéquate en sorte qu'elle accepte facilement l'adoption d'un veau orphelin. Des techniques de sevrage ont par ailleurs été développées par les éleveurs traditionnels pour bien réussir le sevrage du jeune.

Par exemple, le fait de badigeonner les mamelles avec la bouse de vache ou l'immobilisation de la langue du jeune ou encore la pose d'une muselière bardée d'épines de *Balanitès sp* pour empêcher la tétée. L'objectif final visé étant de protéger la femelle qui est entrain de redémarrer une nouvelle gestation ou alors de la préparer à cet effet.

- **La diététique et la supplémentation alimentaire:** Les animaux reçoivent des suppléments minéraux lors des séjours sur les sites de cures salées (moondè), des argiles facilitant la digestion, des toniques organiques, etc. dans leur alimentation. Ces régimes spéciaux sont destinés soit à aider l'organisme à lutter plus efficacement contre certaines maladies, soit à améliorer la fertilité ou la production laitière.

- **Les pratiques magico-religieuses.** Tout comme en médecine humaine, le rituel, la magie et la religion occupent une place très importante non seulement dans le diagnostic, mais surtout dans la prise en charge traditionnelle des maladies animales au Burkina Faso. On conçoit aisément que si le diagnostic met en cause une origine supranaturelle dans la survenue d'une pathologie donnée, le traitement se fonde également dans un rituel qui soit à même de faire cesser la cause initiale. Les pratiques magico-religieuses en ethnomédecine vétérinaire

constituent un champ très large et complexe, allant des rites sensés apporter la fertilité, une protection contre les mauvais yeux et les mauvaises « bouches » (langues), une préservation durable de la santé, etc, jusqu'aux récitations et incantations de versets (surtout coraniques) sacrés, aux amulettes accrochées au cou ou aux pattes, aux clochettes sacrées, etc. parfois, c'est une eau sacrée qui est aspergée sur l'animal ou qui lui est administrée oralement, en même temps que le praticien récite ses incantations.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Dompter, adapter puis élever des animaux dans des environnements nouveaux, différents, parfois même hostiles, a été depuis la nuit des temps la préoccupation centrale des peuples dans leurs rapports aux animaux, que ce soit au Burkina Faso ou plus généralement dans les contrées rurales du monde. De plus, les populations locales ont dû façonner de manière consciente les différentes espèces et races selon leurs buts et les types d'usages qu'ils visent. Les stratégies locales ont inclus notamment toutes sortes de mécanismes zootechniques, sociaux et économiques ayant permis aux communautés de réaliser au fil du temps, des équilibres socio-environnementaux plus ou moins stables.

De nos jours, les données ont certes évolué, notamment dans le sens d'une accentuation de la pression de la demande en produits animaux dans un contexte d'agression anthropique soutenue vis à vis des ressources naturelles. Par ailleurs, la pauvreté généralisée dans pratiquement toutes les régions du pays appelle l'urgence de trouver des voies alternatives de sortie de crise pour tous bien sûr, mais spécialement pour les groupes vulnérables (femmes et jeunes).

C'est donc dans un tel contexte que les ressources zoogénétiques locales ainsi que les savoirs endogènes du terroir en matière d'élevage et de soins de santé animale constituent véritablement une alternative non seulement crédible, mais en plus largement disponible.

En matière de ressources zoogénétiques, le pool de gènes locaux de toutes les espèces et races animales constitue pour le pays une richesse inestimable. Cela, en terme non seulement de préservation de la biodiversité animale mais surtout en ce qui concerne leur bonne adaptation à l'environnement qui est le notre, comme résultat de plusieurs générations de travail de sélection. Ce sont des animaux qui produisent certainement moins bien, quantitativement parlant, que les races exotiques importées, mais ils ont l'avantage d'être parfaitement adaptés aux conditions locales, d'être moins exigeants et de produire à un niveau

acceptable sur les plans quantitatifs et qualitatifs. Comme perspectives à ce niveau, nous suggérons d'envisager :

- un travail de typage bio-moléculaire de toutes les races locales pour bien identifier chacune et les inter-relations phylogénétiques entre elles
- la création de banques des espèces et races locales (vivants et semences) la mise en place de dispositifs de conservation chaque race.
- l'étude des fondements scientifiques des différents critères de sélection et de croisement effectués localement afin d'en exploiter judicieusement les aspects positifs.
- la réflexion autour de la question des droits de propriété des populations locales sur les produits de sélection des races animales qu'elles ont mis tant de temps à produire.

En ce qui concerne les **savoirs locaux en matière de techniques d'élevage et de soins de santé animale**, le constat est clairement établi quant à la pertinence et à l'efficacité d'un très grand nombre de produits et pratiques. Une partie importante de ces savoirs est constitué de connaissances générales, lesquelles sont largement partagées au sein des populations d'éleveurs. A l'opposé, les spécialités et les connaissances techniques plus compliquées sont détenues par des personnes plus âgées et des sages. Quand bien même certaines notions ou outils (microbiologie, injections, etc) sont encore inconnues des tradipraticiens vétérinaires, on ne peut contester l'efficacité de larges gammes de remèdes pour plusieurs affections sévissant sur le bétail et au niveau des basse cour. Cependant, il faut être serein et reconnaître que toutes les recettes ne sont pas efficaces.

Si l'on prend en compte ces aspects, auxquels il faut nécessairement associer les facteurs d'oralité de ces savoirs et l'âge avancé de leurs détenteurs, on perçoit d'emblée toute l'urgence des actions à entreprendre. Il faut en effet :

- parvenir à compiler le maximum d'informations sur les outils, techniques, pratiques et recettes (ethnomédecine, ethnobotanique, ethnopharmacologie, socio-anthropologie, archéologie, etc.) sous une forme appropriée et à conserver pendant longtemps
- étudier et valider par des méthodes scientifiques l'efficacité des remèdes préconisés
- mettre les remèdes locaux sous des formes hygiéniquement adéquates et biologiquement efficaces pour contribuer à la lutte contre les maladies indiquées
- envisager une très large et profonde sensibilisation des agents vétérinaires modernes pour une reconversion radicale des mentalités favorisant la collaboration entre les savants locaux et les « modernes ».
- commencer à réfléchir sur l'élaboration d'un cadre juridique formel de collaboration entre ces deux partenaires institutionnels

- intégrer les remèdes améliorés et validés issus de la pharmacopée traditionnelle vétérinaire dans les schémas formels de soins de santé animale.

TROISIEME PARTIE

**ETAT DES LIEUX DES SAVOIRS LOCAUX DANS LES
DOMAINES DE L'HABITAT, DES MATERIAUX
LOCAUX ET DE L'ENERGIE**

INTRODUCTION

L'architecture, quelque soit son âge, interpelle toujours le visiteur. Le tourisme national ou international se nourrit de lui. La maîtrise de matériaux, les formes architecturales, par leurs diversités et leurs fonctions sont tout d'abord à l'usage des hommes mais aussi au service des divinités ou même des animaux. Au Burkina Faso, les conditions climatiques imposent ici comme ailleurs leurs déterminismes.

III.1 L'HABITAT TRADITIONNEL AU BURKINA FASO

L'habitat, d'une manière générale, est l'une des premières inventions de l'homme. Quand il s'est agit de se protéger des intempéries, l'homme s'est plus ou moins constitué un abri qui a évolué avec l'homme. Et à travers sa culture, sa civilisation, l'abri a progressivement évolué pour devenir des demeures.

Le génie de l'homme a fait que par la suite, celui-ci a donné à sa demeure une certaine empreinte qui permet de le distinguer de son voisin, d'une société à une autre. A l'origine était donc l'habitat traditionnel. Ainsi, lorsque l'on regarde les grandes lignes directrices qui régissent l'habitat traditionnel, le trait marquant qui s'en dégage est la parfaite adaptation des constructions à leur environnement. L'harmonie existant entre les populations (principalement rurales) et leur cadre de vie fait que ce dernier fut longtemps préservé de la dégradation ou des mouvements de transformations brutales.

L'habitat de certaines ethnies se rapproche, dans leurs caractères généraux, de celles d'autres groupes de peuplement. En excluant quelques détails de peu d'importance, on peut aujourd'hui classer l'habitat traditionnel en trois grands types bien différenciés :

- L'habitat temporaire (nomade)
- Habitat à plan circulaire et toiture conique en paille
- Habitat à plan orthogonal et toiture plate en argamasse

III.1.1 Habitat temporaire (Nomade)

L'habitat temporaire se rencontre chez les Bellas, Peulhs et Touaregs habitant la zone sahélienne (Provinces de l' Oudalan, du Séno et du Soum).

Cet habitat entièrement construit avec des branches et de la paille ou des fibres végétales reflète le caractère temporaire de sa fonction. Plus les populations se sédentarisent,

plus cette habitation temporaire se mue en une demeure semi- temporaire ou en une habitation définitive.

« Le peulh de brousse » fait sa case avec des branchages de brousse qu'il trouve sur place. Celui qui se sédentarise un peu plus, utilise des nattes, des branches et des pailles. Par la suite, on voit naître d'autres types de matériaux comme le banco, mais liés aux pailles, nattes, et seccos, qui reflètent la tradition du nomadisme.

- Le mode d'habité

La concession bella, peulh, touareg se compose de plusieurs cases rondes de 3 à 6 m de diamètre, groupées autour d'un espace commun qui n'est généralement pas clôturé. Les enclos pour les animaux sont situés à l'écart des habitations.

- Typologie de l'habitat

L'habitation bella, peulh, touareg consiste en une case de dimension variable, construite entièrement avec des branches ou des nattes ou des seccos qui servent de murs, et des feuilles d'arbres ou de la paille pour la couverture.

- ✓ Tous les matériaux utilisés pour la construction de la case se trouvent dans la nature. Certains matériaux nécessitent une préparation avant leur mise en œuvre (le bois sec, les nattes de seccos, les cordelettes ...)

Les murs en branchages ou en pailles tissées avec des raidisseurs en bois sont élevés sans aucune fouille ni fondation, ils sont bâtis à même le sol. Certains murs de pailles sont enduits de terre. Les murs et le toit se confondent parfois en un seul ensemble. Les toitures sont en feuilles ou en pailles ou en chaume sur des branchages ou bois de brousse attachés avec des cordelettes de fibres végétales. Le sol est damné (terre). L'intérieur est parfois décoré de secco, nattes tissées et /ou ornées.

III.1.2 Habitat à plan circulaire et toiture conique en paille

C'est le genre d'habitat que l'on retrouve chez les Moosé, les Bissa, les Gourmantché et autres groupes ethniques de la région Sud (Senoufo, Goins et Turkas). Cet habitat comporte nécessairement des nuances, des différences, compte tenu d'une part de la diversité ethnique et d'autre part de la maîtrise de l'art de construire des différents groupes.

Chez les Bissa, la maison est un peu différente de celle des Moosé. Chez les Gourmantché, c'est souvent au niveau de la toiture que la différence est perceptible parce que faite avec beaucoup plus d'art de même que chez les Senoufos, les Goins et les Turkas où la toiture en chaume à plusieurs pentes fait son apparition à cause de la grande pluviométrie.

Généralement construite à même le sol, la toiture est finalement déposée sur le bâtiment. Il s'agit donc des maisons circulaires, mais avec de plus en plus une particularité liée à l'influence de l'architecture soudanienne (le Mali actuel). L'influence, faut-il encore le rappeler, que les uns et les autres ont au niveau de la société, se reflète aussi sur l'habitat. Ainsi, de par l'influence de la culture soudanienne, on voit de plus en plus que la maison du chef de la concession n'est plus circulaire mais généralement rectangulaire avec une toiture-terrasse ou de tôles, selon que l'urbanisation est plus ou moins poussée. Ce phénomène s'explique donc par l'influence que les sociétés et les cultures exercent les unes sur les autres.

La concession moaga se compose de plusieurs cases rondes groupées autour d'un espace central de forme plus ou moins ovale. Les cases sont réunies entre elles par un mur en arc de cercle servant de clôture et présentant une seule porte d'entrée. Chaque femme a sa propre case et parfois même sa courette particulière. La case du chef se distingue, presque toujours, par sa forme rectangulaire.

Dans l'espace central on trouve les greniers, les bergeries, les poulaillers et les cuisines. Certains greniers sont placés à l'extérieur. L'habitat moaga est un habitat dispersé, les concessions sont séparées les unes des autres d'environ 5 m à 1 km.

La concession d'une grande famille n'a pas été construite en une fois : des agrandissements successifs donnent à la concession l'aspect d'un petit village avec comme caractéristiques les éléments suivants :

- Le chef a sa propre chambre, elle est souvent rectangulaire ; chaque épouse a sa chambre et parfois sa cuisine (pièces fermées) ; on cuisine également à l'air libre pendant la saison sèche (environ 9 mois).
- Il y a des espaces communs, comme la cour.
- Le grenier est un élément qui fait partie de l'habitation. Son plan varie selon le type de grain à emmagasiner et il peut être placé complètement à l'intérieur de l'habitation, ou à l'extérieur.
- On trouve toujours un coin entouré d'un mur bas pour se doucher ; il n'existe pas de latrines.
- Les abris pour la volaille et les autres animaux se trouvent fréquemment dans la cour de l'habitation.
- Dans l'espace extérieur de la maison, on trouve souvent un hangar où les hommes se reposent pendant les heures les plus chaudes.

- Le puits est situé aux alentours de l'habitation ou du village et sert à plusieurs familles.

L'habitation moaga est une case ronde de 2,5 m de diamètre sur 3,5 m de hauteur avec une toiture conique en paille. La porte est ogivale et fait 50 cm de largeur et 1,50 m de hauteur. Il n'existe pas de fenêtre.

Tous les matériaux utilisés pour la construction de la case moaga se trouvent dans la nature. Certains matériaux nécessitent une certaine préparation avant leur mise en œuvre. Ainsi les briques sont fabriquées à l'avance, de même que le bois sec. Il faut aussi tisser les nattes de secco et de monkam et tresser les cordelettes de da.

Il existe une incontestable diversité de techniques de construction en terre crue, mais on distingue deux procédés principaux de mise en œuvre de ce matériau.

Le colombinage : c'est la technique la plus ancienne qui consiste à entasser des mottes de terre humide en spirale jusqu'à la hauteur désirée. La case est construite à la manière d'une poterie.

La construction en adobe : qui désigne des briques de terre crue séchées au soleil après leur mise en forme dans des moules puis utilisées de façon classique pour édifier un mur. La technique de construction en briques est la forme la plus répandue.

Les aménagements complémentaires comprennent le crépi des murs, le traitement des sols et de la toiture.

III.3 HABITAT A PLAN ORTHOGONAL ET TOITURE PLATE EN ARGAMASSE

Au sud et à l'ouest, apparaît la zone soudanienne. Cette zone est caractérisée par un habitat diversifié. Mais le type par lequel on reconnaît ces variantes, est le plan orthogonal avec une toiture plate en argamasse (mélange de bois, branches, branchages, terre eau et de bouse de vache).

Cet habitat se retrouve chez les Gurunssi, les Bobo, les Lobi-dagara. A chaque groupe ethnique correspondent certaines particularités. Dans cette région, compte tenu peut être des conditions climatiques (pluviométrie élevée), les habitations sont confectionnées avec un savoir faire technique appréciable. La maîtrise technique a produit une autre notion, celle de l'esthétique. Ainsi, ces habitations en dehors de leur fonction première de demeure, présentent un aspect extérieur élaboré et agréable. Le développement économique de ces régions aidant, et avec la création des richesses on s'attèle beaucoup plus à traduire son niveau d'évolution à travers son habitat.

Quand on prend par exemple l'habitat de type Gurunssi, on se rend compte qu'il est très riche avec des formes orthogonales représentant le plus souvent deux huit incrustés l'un dans l'autre. Cet habitat a donc une certaine particularité. Outre le fait que les formes sont agréables, on remarque que la décoration occupe une place très importante dans cet habitat.

Quand on va chez les Bobo, on se rend compte qu'au-delà de l'aspect de l'habitation, il y a d'autres fonctions qui apparaissent. Les constructions se font en hauteur, résultat peut-être du mode de vie, des précautions que ces populations devaient prendre contre les ennemis éventuels. Cela dénote de toute façon une certaine maîtrise technique.

Chez les Lobi-dagara, on a une autre sensibilité en ce sens que d'autres notions techniques apparaissent. En effet, ces peuples construisent à partir des mottes de terre qu'ils empilent les unes sur les autres avec un art technique très développé qui confère à l'habitation une certaine compactibilité avec un esthétique agréable.

La technique liée à l'évolution de la société, aux valeurs culturelles, donne des résultats forts intéressants. En dehors de cet aspect, les habitations sont généralement groupées autour d'une cour commune. Tout le monde vit ensemble. L'organisation de l'espace est faite en fonction des différents besoins du groupe social : dormir, manger, procréer, prier, se soulager, se défendre et même mourir. Ainsi se forme, la tribu, le village. L'influence du voisin a beaucoup joué sur la maîtrise de l'art de construire. Il y a comme un transfert de technologie et chaque groupe ethnique essaie de revaloriser beaucoup plus un aspect qu'un autre. Prenons des exemples chez les Gurunsi, les Bobo et les Lobi-Dagara.

III.1.3 Actualités et perspectives

L'habitat traditionnel offre de nombreux avantages en matière de confort, de diversité des formes et de décorations. Comment le rendre d'actualité ?

Comment peut-on sauvegarder cette authenticité ? Comment peut-on, avec l'apport du modernisme, refléter ces formes traditionnelles qui représentaient une aisance et traduisaient une réelle empreinte du milieu ?

Comment d'autre part, la vie urbaine peut-elle intégrer cette architecture traditionnelle aux immeubles et édifices moderne, afin que nos villes s'inspirent des réalités nationales et africaines ?

S'il est vrai qu'il est aisé et passionnant de parler de l'architecture traditionnelle, car celle-ci reflète l'identité culturelle et le patrimoine d'un groupe d'hommes, il est délicat de parler

d'une architecture moderne qui s'inspirerait de ce patrimoine traditionnel car c'est le résultat d'une réflexion individuelle de l'architecte, et des états d'âme que cela suppose.

L'architecture est un jeu savant de formes et de lumière. La création d'un style nouveau est souvent l'aboutissement de recherches destinées à intégrer les trésors de la tradition aux critères des constructions modernes (coût, sécurité, environnement, hygiène, confort, etc.). Il ne s'agit pas de créer des formes pour créer, mais d'atteindre à un équilibre qui fait du bâtiment un tout agréable, fonctionnel et intégré au milieu.

C'est le mélange de styles qui généralement aboutit à une œuvre finie. Dans ce mélange on retrouve également certains aspects d'autres contrées... Comme par exemple le Maghreb avec les formes arabesques et mauresques (arcades, voûtes, etc.)

La recherche de l'économie et du confort thermique a pris le pas sur « l'esthétique vernaculaire » lors de l'élaboration des premières études des cités. Néanmoins, les cités provinciales ont pu faire l'objet de recherche, en s'appuyant sur deux sources d'inspiration, à savoir l'habitat gurunsi et l'habitat soudanais.

Les programmes de restructuration de la zone commerciale et ZACA ont permis aux architectes de se surpasser car ils ont été motivés par une demande forte et exigeante des « décideurs » et « maître d'ouvrages ». Une grande émulation anima toute une génération de jeunes architectes burkinabé et l'on vit sortir du sol les édifices qui font aujourd'hui la fierté de Ouagadougou. Des sources d'inspiration multiples se révélèrent, variant d'un architecte à l'autre. Elles s'appuient sur les formes, les couleurs, des éléments culturels comme le masque, etc.

Certains nouveaux bâtiments s'inspirent de ces réalités. Mais ce sont généralement de grandes réalisations qui font appel à la tradition, alors qu'il aurait fallu l'amener à la dimension d'une habitation de secteur. Il y a donc beaucoup à faire. Il faut créer un musée des demeures qui reflète l'architecture et la tradition du milieu et qui permette aux gens de la ville qui sont souvent les décideurs d'en prendre conscience.

III.2 ETUDE DES SAVOIRS LOCAUX DANS LES DOMAINES DES MATERIAUX ET DE L'ENERGIE AU BURKIINA FASO

Introduction

En passant d'un continent à un autre, d'un pays à un autre, d'une région à une autre dans un même pays, en somme en passant d'une zone culturelle à une autre les empreintes des savoirs acquis sont visibles surtout à travers l'habitat.

Ces savoirs locaux ou culturels ont concerné entre autre les matériaux et l'énergie.

Même si l'utilisation des matériaux touche quasiment tous les domaines de la vie, il est courant d'entendre à travers la notion de *matériaux*, celle restrictive de « *matériaux de construction* ». Nous avons opté pour cette compréhension.

Il ne faut pas considérer par exemple la terre comme le réel matériau de construction, car ce n'est qu'après un traitement que la terre devient matériau, possédant dès lors des propriétés physiques et des formes recherchées. Cette préparation subie par la terre et qui en fait un matériau de construction est si variable, que l'on pourrait compter aujourd'hui, douze modes d'utilisation de la terre crue en construction, dont les sept les plus couramment utilisés sont : l'adobe, le pisé, la technique terre-paille, le torchis, le façonnage, les blocs comprimés, le procédé de bauge), avec une infinité de variantes qui traduisent l'identité des lieux et des cultures.

Au Burkina Faso, qu'il s'agisse d'habitat temporaire comme celui des nomades ou d'habitat de sédentaires, que l'habitat soit à plan circulaire et toiture conique ou à plan orthogonal et toiture en argamasse selon les typologies de l'habitat dans le pays, les matériaux utilisés pour la construction proviennent généralement de l'environnement proche.

Il s'agit pêle-mêle de terre, de bois, de paille, d'eau etc. Toutes ces matières premières sont choisies, prélevées et préparées à partir de savoirs particuliers conduisant à ce qu'il est convenu d'appeler *matériaux* de construction. Chaque type de matériau intervient, qui dans l'élévation des murs, qui dans la conception de la toiture ou encore dans l'enduit des murs, l'embellissement, la fabrication de la porte, la construction du grenier....

III.2.1 Les matériaux

Dans leur diversité nous retiendrons :

La terre crue

La terre crue constitue quasiment pour toutes les populations sédentaires du Burkina Faso même encore aujourd'hui, la matière première de base pour élever les murs de leurs maisons d'habitation et bien d'autres éléments de leur cadre de vie. Elle est utilisée selon les procédés suivants :

- La terre façonnée

La terre choisie suffisamment plastique est façonnée à la main pour dresser des murs minces. C'est une technique ancestrale dont l'usage est aujourd'hui peu courante. Elle sert dans certaines localités à élever les murs de cases rituelles (conservation de fétiches), construction de greniers et de four pour potières comme à Poa dans le Boulkiemdé.

- La terre empilée

Des boules de terre sont empilées les unes sur les autres puis tassées à l'aide des mains ou des pieds pour constituer des murs épais.

- La terre moulée ou adobe

La terre est moulée manuellement à l'aide de moules dont les formes sont diverses et cela donne autant de formes à la brique ainsi confectionnée. Cette brique séchée au soleil est plus communément connue sous le nom d'adobe. Ces briques sont moulées à partir d'une terre choisie malléable souvent additionnée de paille coupée, de balles de céréales, etc. Formées à l'origine à la main, elles sont de nos jours fabriquées encore à la main mais en utilisant des moules à formes prismatiques en bois. Ce procédé apparu plus récemment semble prendre le pas sur les plus anciens. Il est largement utilisé sur l'ensemble du territoire national.

- La terre découpée

Certains sols présentent une cohérence et une dureté telles que l'on peut découper directement dans la masse du sol des blocs de terre utilisables pour la construction. Ce sont des sols présentant une forte teneur en éléments carbonatés ou résultant d'une induration latéritique. C'est ainsi que la plinthite est utilisée au Burkina Faso. Taillée et exposée au soleil et à l'air, elle durcit et devient résistante à l'eau.

La simple terre arable raclée, mouillée, pétrie mélangée à de la paille découpée, est étalée sur un endroit plat. La pâte ainsi étalée est divisée en morceaux réguliers, qui, séchés au soleil donnent des briques qui servent à élever des murs.

- Les blocs de terre comprimés

Cette technique consistait initialement à comprimer la terre choisie de bonne compressibilité dans un moule à l'aide d'un pilon.

Ce procédé est semble-t-il intervenu au Burkina sous sa forme mécanisée qui utilise des presses de toutes sortes. Cette technique est en voie de normalisation au Burkina Faso. Elle a été utilisée dans la construction de nombreuses cités dans les années 1984-1985 sous la révolution.

Le choix de la terre se fait donc par empirisme et grâce à une connaissance approfondie de l'environnement proche de la concession. En effet certaines particularités de la terre, tel son état hydrique suivant sa situation topographique, ou tout simplement sa texture si elle fait partie d'un champ de case, sont prises en compte.

N'excluons pas les critères occultes car on n'installait pas un site d'extraction de terre à un endroit sacré ou à un endroit jugé inapproprié par des consultations.

Les sites de prélèvement sont généralement choisis à proximité du chantier de construction. Ceux qui ont fait leur preuve sont fortement sollicités à telle enseigne que la tranchée ouverte est appelée la mare à banco (*tend loongo* en mooré).

La pierre

Les produits de la pierre taillée ou à peine équarrie représentent une alternative économique très intéressante mais qui reste mal exploitée. Il existe plusieurs types de pierres et les productions courantes sont :

- les produits de la latérite (moellons, brique dure et tendre) ;
- les produits de grès (moellons, briques, pavés) ;
- les produits de granite (moellons, granulats, pavé).

Tous ces produits ont leurs avantages soit techniques, soit économiques ou sociaux.

Les matériaux autres que la terre crue et la pierre

Outre la terre crue, de multiples essences végétales (arbres et arbustes) sont également utilisées sous diverses formes comme matériaux intervenant dans la construction des habitations (bois sec et/ou humide sous formes de poutres, de perches,

branchages, écorce, etc.). De nombreuses herbes et pailles sont aussi utilisées à différents niveaux de la construction (mur pour les huttes, toits pour certains types d'habitat, portes etc.).

Comme la terre crue, ces autres matériaux sont sélectionnés et subissent une préparation avant leur utilisation. C'est justement à ce niveau qu'intervient la diversité des savoirs et savoir-faire ancestraux et leur répartition dans l'espace.

III.2.2 L'énergie

L'examen de l'évolution du Burkina révèle que dans les sociétés traditionnelles, en dehors des besoins domestiques, l'on peut considérer qu'il y avait peu ou quasiment pas d'unités industrielles. Les besoins en énergie étaient relativement limités. Les quelques unités grandes consommatrices d'énergie étaient par exemple :

- le fourneau (production des métaux),
- la forge (fabrication d'outils tels la daba, la hache, la pioche...),
- la bijouterie (bracelets, ...),
- la poterie (canari, jarre, marmite ...),
- foyer de bière de céréales (dolo), production de beurre de karité.

Les besoins énergétiques ont touché également le transport, le séchage, l'éclairage, les besoins domestiques (cuisson des aliments, la création du froid...).

De l'éclairage

Le clair de lune a longtemps constitué le moyen d'éclairage public le plus répandu. Les populations suivaient la lune et le font encore aujourd'hui ; elles savent avec précision dire à quel moment le clair de lune rallie la lumière solaire sans interruption.

kipela et *kiligdou* (en mooré) sont des termes utilisés pour caractériser ces périodes bien distinctes. La connaissance approfondie de ces périodes, permet de programmer les activités selon des besoins spécifiques (visibilité par exemple).

La mèche imbibée de beurre de karité contenu dans un récipient a joué le rôle de lampe, jusqu'à ce que la lampe tempête prenne le relais. La combustion impliquant le beurre de karité (matière organique), produit beaucoup de fumées avec des gaz toxiques comme le mono oxyde et le dioxyde de carbone (CO et CO₂). Les utilisateurs de cette lampe en évitaient l'usage prolongé et ses conséquences.

L'énergie solaire

Il s'agit en général d'une utilisation directe, sans transformation.

Cette énergie est utilisée pour le séchage et pour se réchauffer pendant les périodes fraîches. Un savoir faire lié à la nature de ce que l'on sèche sous tend le séchage, qui est le résultat d'une évaporation lente à l'air par un processus de convection naturelle.

Les objets, denrées, récoltes à sécher sont directement exposés aux rayons solaires, lorsque cela ne comporte aucun inconvénient.

La création du froid

Même dans les sociétés traditionnelles, l'homme a senti par moment la nécessité de créer le froid, pour divers besoins.

- Le rafraîchissement de l'eau de boisson (autre, utilisation de l'évaporation à travers les parois de poterie, utilisation de poterie mal cuite),

- la conservation de tubercules se faisaient dans des fosses, dans de la paille tissée et recouverts de glume (balle) de petit mil ou fruit de *Pemiseterum pedicelatum* (kimbgo). C'était la « chambre froide ».

La conservation des tubercules était rendue nécessaire soit pour disposer de semis soit pour les périodes de soudure.

La pratique consistait en une fosse creusée dans le sol, dans laquelle on versait du sable que l'on arrosait légèrement. Les tubercules y étaient placées et une couche de sable, de balles de mil ou de paille était versée dessus.

Dans certaines localités de la province du Bulkiemdé (Séguedin, Kalwaka), les tubercules de faburama sont conservées, placées dans de la paille tréssées, recouvertes de glume (balle) de petit mil (isolant thermique) de façon à limiter l'évaporation, conservant ainsi aux tubercules un taux d'humidité suffisant jusqu'au moment des semis..

Il faut noter que la conservation des denrées se faisait également en les maintenant chaudes (à température supérieure à l'ambiante). Cette technique consiste en l'utilisation de certaines poteries particulièrement épaisses pourvues de couvercles étanches que l'on disposait à proximité des foyers.

De nos jours, le *bitatoré* (qui signifie autocuiseur), cette vannerie conçue pour conserver chaud les aliments est en pleine expansion surtout en ville face au problème de l'énergie.

Hormis l'énergie calorifique due au solaire, l'autre source connue dans le contexte burkinabè a été pendant longtemps le feu.

Le feu

Avant la connaissance et la généralisation de l'allumette (*matches* d'où viendrait *mankingsa*), les sociétés traditionnelles utilisaient déjà le feu obtenu par plusieurs moyens :

-Il y avait le briquet traditionnel (*Kebré* en langue nationale mooré) ; Il est constitué d'un morceau de silex et d'un petit morceau de fer forgé.

Son utilisation exige de la laine ou du coton de kapok imbibé de beurre de karité. La quantité de beurre reste du domaine de la pratique. Le morceau de fer enrobé de la laine de kapok est frotté énergiquement contre le silex. Cela produit une étincelle qui enflamme la laine de kapok.

- A partir de la tige de petit mil on obtenait aussi du feu. Pour cela il faut un morceau de tige de petit mil, constitué de un ou deux entre-nœuds, un morceau de bois spécial *Dichrostachys cinerea (susutri)* et les fruits de *Pemiseterum pedicelatum (kimbgo)*.

Le morceau de tige de petit mil est partiellement évidé au niveau d'un des nœuds ; des fruits de *Pemiseterum pedicelatum (kimbgo)* sont introduits dans l'orifice creusé. Le morceau de bois est coupé d'un côté de façon à obtenir une surface plane. Ce côté est introduit dans l'orifice. Le bois tenu entre les deux paumes, on procède à un frottement en faisant tourner dans un sens puis dans l'autre vigoureusement. Cette action provoque un échauffement suffisant pour que les fruits de *kimbgo* prennent feu. Un apport supplémentaire des fruits de *kimbgo* et d'herbes sèches est fait, puis on souffle sur le feu produisant ainsi la flamme.

Le transport du feu se faisait :

- en utilisant une tresse (mèche) confectionnée avec de la cotonnade qu'on enflammait. La mèche enflammée, on éteignait la flamme et l'on pouvait transporter le feu aussi loin que l'on souhaitait, notamment au champ avec la mèche qui ne consommait que lentement.

- Par l'intermédiaire de la bouse de vache qui se consume très lentement et de ce fait peut servir également comme la mèche au transport du feu.
- Quand la distance parcourue est réduite, une souche encore allumée suffit pour effectuer le transport.
- D'une concession à une autre, quelques braises prélevées dans un vieux tesson de poterie permettent le transfert du feu.

L'énergie domestique (culinaire)

En matière de cuisson des aliments, l'énergie utilisée pour l'essentiel d'origine végétale. Une fois le feu produit les combustibles utilisés sont : le bois, les résidus agricoles (tiges de mil, sorgho, de coton ...), la bouse de vache dans les zones d'élevage.

Par le passé, les foyers utilisés (foyer trois pierres) entraînaient de fortes pertes énergétiques. De quoi s'agissait – il ? Trois pierres latéritiques taillées sont disposées aux sommets d'un triangle, dont la longueur des côtés permet de définir la taille de la marmite utilisable sur le foyer ainsi conçu.

Le combustible est en général introduit entre deux pierres. La taille des pierres est telle qu'il y ait un espace entre le combustible enflammé et la marmite, ce qui de toute évidence permet une bonne circulation d'air favorisant ainsi une bonne combustion.

Pour la préparation de la bière de céréales (sorgho, maïs ...), plusieurs pierres sont disposées de manière à constituer une sorte de cercle. Elles sont de plus grande taille que pour le foyer précédent ; cela permet d'utiliser des marmites de plus grandes capacités dites marmites de dolo. Celles-ci sont placées de façon à se toucher toutes.

Les espaces laissés à la partie supérieure entre les marmites sont bouchés avec du banco, cela évite les pertes d'énergie engendrée à travers ces cavités.

Les combustibles (bois ou tiges) sont introduits par le dessous dans les espaces entre les pierres.

Ce foyer constitue en quelque sorte une unité de production de bière locale (le dolo) si on lui adjoint, les calebasses les jarres et les canaris.

L'énergie dans la production céramique

La poterie demande un savoir faire, non seulement en matière de matière première, mais également en besoin d'énergie.

Sur cette question, une équipe de l'Université de Ouagadougou, dans le souci de valoriser l'argile, s'est intéressée notamment à la question de l'énergie.

L'équipe a pu noter essentiellement quatre types de cadres de cuisson dont trois sont vraiment traditionnels.

Type I : Une aire de cuisson

Sur l'aire sont disposés : une couche du combustible, une couche de tessons, les objets à cuire, le combustible tout au tour, des tessons, de vieilles tôles.

Type II : Un trou est creusé dans le sol d'environ 1,50 m de profondeur, on dispose dans l'ordre: le combustible, les objets à cuire, le combustible, les tessons qui recouvrent le tout.

Type III : Une construction cylindrique à hauteur de poitrine avec à la base des tuyères (arrivée d'air). Les objets à cuire sont rangés puis recouverts de tessons. Le combustible est introduit à la base par les tuyères ; il faut activer et faciliter la montée d'air chaud.

Type IV : Four de type semi industriel.

Construit en terre, il est en forme de voûte, il comprend :

Deux compartiments reliés par des tuyères. L'un des compartiments où est disposé le combustible, communique par des tuyères à la base avec le deuxième dont le plancher comporte des sillons qui permettent la circulation d'air et qui communique avec une cheminée par d'autres tuyères. Dans le compartiment à sillons sont disposés les objets à cuire puis l'on referme l'entrée de ce compartiment par des vieux canaris et de la terre pour éviter les pertes de chaleur. Ce type de four a été introduit après l'exécution d'un projet (1980) qui a formé des constructeurs résidant aujourd'hui (à PALA et à ZINIARE). Ceci en lieu et place de l'aire de cuisson. Des innovations ont été observées dans les villages de Pala, Ziniaré, Nafona et Koupéla.

Fonderie, forge et fourneau

L'activité du fondeur nécessite obligatoirement du bois et du charbon de bois.

« Si aujourd'hui n'importe quel bois et charbon est utilisé du fait de l'accessibilité de plus en plus difficile, il faut savoir que nos grands parents savaient faire un tri parmi les espèces ligneuses et ils le faisaient ».

Quels étaient leurs critères ?

Il fallait du bois dur, qui donne beaucoup de braises en brûlant et peu de fumée. Quand au charbon il ne devait pas trop crépiter (fournir beaucoup d'étincelles) surtout que nous utilisons des soufflets pour apporter l'air nécessaire pour activer la combustion et dégager beaucoup de chaleur. La recherche du bois à braises écartait de fait certaines espèces.

Le tamarinier (pusga), réputé abriter beaucoup de génies était écarté pour cela. Quand le fondeur allait chercher le bois, il évitait les lieux sacrés.

Le charbon sous l'action de l'air dégage beaucoup de chaleur pour atteindre le point de fusion de l'alliage. L'apparition d'étincelles et d'une flamme bleu-vert est le signe indiquant que le métal est en fusion.

Le bois sert à chauffer le creuset dans lequel le métal en fusion sera coulé et prendra la forme désirée (statuette en bronze ou autre objet en bronze).

Le fourneau, équipement utilisé dans la métallurgie traditionnelle au Burkina Faso, est un grand four dans le style de celui que nous avons classé de type III en poterie.

Le fourneau a constitué une des grandes consommatrices d'énergie au Burkina Faso.

Les combustibles utilisés en sidérurgie sont de deux catégories.

Une première catégorie constituée « d'herbes sèches, de paille, de balles de céréales etc. », avait pour rôle de permettre au feu de prendre et d'embraser le bois ou le charbon de bois. Là s'arrêtait leur rôle de combustible, mais les cendres qu'engendrait leur combustion, tapissaient la base du fourneau conçue creuse à l'instar des creusets utilisés dans les hauts fourneaux modernes. Cette précaution empêche le fer liquide produit d'adhérer à la terre.

La deuxième catégorie composée de bois ou de charbon de bois est de loin la plus importante.

CONCLUSION : QUELLES PERSPECTIVES D'AVENIR ?

En matière d'énergie, les savoirs locaux ne nous ont révélé que l'utilisation de la biomasse, comme ressource traditionnellement exploitée surtout dans les domaines culinaires, artisanal et cela dans les zone culturelles.

L'utilisation du charbon de bois plus récemment introduite, concerne plus, les régions de l'ouest et les grands centres. Le bois de chauffe étant encore la vedette en matière de combustibles, ce qui constitue une situation préoccupante dans un pays sahélien où le taux de régénération des combustibles ligneux n'étaient estimé qu'à 2 ou 3%.

L'utilisation des combustibles relevant de déchets agricoles et autres pailles gagnerait à être étudiée. Le projet en cours sur la valorisation de ce combustible devrait continuer.

Quand à l'énergie solaire seule l'utilisation directe des rayons était connue et utilisée. Le gisement est estimé en moyenne à 5,5kWh/m²/jour. Le problème ne se pose plus en terme de disponibilité mais en terme de conversion et de moyens financiers pour accéder à la technologie.

QUATRIEME PARTIE

**ETAT DES LIEUX DES SAVOIRS LOCAUX DANS LES
DOMAINES DE L'ARTISANAT, DES ARTS DU FEU ET
DES PRATIQUES FUNERAIRES**

INTRODUCTION

Toutes les sociétés, mêmes celles traitées d' « archaïques » possèdent des techniques et des technologies. La technologie qui est la science de la technique, peut aussi se définir comme l'ensemble des outils, des machines et des techniques utilisées dans l'industrie. Cette dernière prise dans son sens le plus large comme l'ensemble des occupations auxquelles se livrent les habitants d'une localité donnée et des contrées environnantes pour subvenir à leurs besoins.

La technique peut être perçue comme un *art, non pas dans le sens des « beaux – arts », mais dans celui de « métiers»*. Ce qui suppose une certaine habileté, qualification, *apprentissage* . A travers la notion de technologie, il faut y entrevoir l'ensemble des savoirs et des pratiques, fondées sur des principes scientifiques dans un domaine technique. C'est la théorie générale des techniques.

Au Burkina Faso, l'état des lieux des savoirs locaux en matière de technologies fait intervenir le vaste domaine de l'artisanat, les techniques d'exploitation minières, le travail céramique, etc. Il est joint à cette étude les pratiques funéraires.

IV.1 L'ARTISANAT AU BURKINA FASO : ETAT DES LIEUX DES SAVOIRS LOCAUX

L'artisanat est un vieux système économique dont l'histoire se confondrait avec les premiers balbutiements de la métallurgie. Le niveau de technicité étant potentiellement équivalent chez tous les hommes, il ne peut y avoir de nomenclature que sur la base de considérations socioéconomiques , contrairement à la nomenclature classique qui a tendance à procéder à la hiérarchisation des sociétés du monde en tenant compte du critère des techniques tout simplement.

En 1990, l'Office national du commerce extérieure a fait l'effort d'apporter une définition contextuelle de l'artisanat qu'il qualifie de « *mode spécifique, une combinaison particulière des facteurs de production caractérisée par une faible intensité du capital et une forte intensité de la main d'œuvre. En outre l'artisanat regroupe toutes les petites unités de production qui interviennent dans toutes les branches de l'activité économique pour des activités de production, de transformation des prestations ou de services à l'exclusion des entreprises des bureaux d'affaires et celles qui se limitent à la vente ou à la*

location de choses achetées à l'Etat ou dont les prestations ont un caractère spécifiquement intellectuel ».

L'artisanat constitue ainsi un secteur d'activité potentielle qui joue un rôle important dans les échanges commerciaux. Il emploie plus de la moitié des effectifs du secteur secondaire. Cette vitalité des activités artisanales aux multiples facettes n'a pas échappé aux pouvoirs publics, qui ont pris ces dernières années plusieurs mesures pour mieux les organiser et les encadrer. Les domaines les plus en vue sont les suivants :

IV.1.1 Le tissage

Le tissage est une technologie ancienne, dont les origines remonteraient au début de l'ère historique à l'instar du travail des métaux. Cette chronologie varie d'une région à une autre.

Si la diversité des matières premières commande la répartition fondamentale des techniques, il reste pourtant acquis que le milieu intérieur de chaque groupe, c'est-à-dire son capital intellectuel à chaque moment du temps, possède son impulsion propre. Comme la plupart des activités artisanales, le tissage a généralement lieu pendant la saison sèche ou saison morte qui s'étale de la mi-novembre à la mi-juin. Toutefois, l'existence des étoffes tissées reste étroitement liée à celle des matières premières et à celle de l'outil de travail : le métier à tisser.

IV.1.1.1 Les matières premières

Les matières premières utilisées dans le domaine du tissage sont d'abord les fibres du kapokier qui ont été progressivement abandonnées au profit du *Gossypium*, une espèce du cotonnier moderne introduite à partir de la période coloniale. Le kapokier est considéré comme une espèce de coton local par les populations. A partir de la période coloniale, l'espèce *Gossypium*, c'est-à-dire le type actuel du coton produit par les populations qui l'appellent le « coton du Blanc » pour parler du coton moderne, constitue la matière première principalement employée dans la fabrication artisanale des tissus, pagnes et autres vêtements locaux.

En dépit des polémiques liées à l'origine du cotonnier en Afrique de l'Ouest, des écrits attestent de l'existence d'un coton local exploité par les populations dans le cadre de leurs activités de filage, tissage et des rituels dans lequel intervient le coton comme un élément ou

comme un support. Dans le langage usuel des populations burkinabé, celles-ci distinguent le coton ancien du coton qu'elles qualifient de nouveau ou du type moderne.

Avant la période coloniale, les espèces de coton cultivées au Burkina Faso étaient le *Gossypium punctatum*, le *Gossypium hirsutum*, le *Gossypium piruviannum* et le *Gossypium bardadense*. Le *Gossypium punctatum* est un cotonnier qui donne des fibres courtes de 20 à 24 mm, avec un rendement très faible de 20 à 25% à l'égrenage. Le *Gossypium hirsutum* qui est un type ordinaire avec un cycle annuel se rencontre aussi dans la zone centrale de la République du Bénin. Quant au *Gossypium piruviannum* et le *Gossypium bardadense*, ce sont des cotonniers pérennes cultivés dans le Sud du Burkina Faso. Il existe également au Nord du Burkina Faso. En Côte d'Ivoire, l'une des espèces les plus convenables à l'exploitation locale est le *Gossypium bardadense*.

Sur les sols burkinabé, ces cotonniers étaient cultivés en association avec les cultures vivrières. Dans le système traditionnel, la culture pure du cotonnier était rarement pratiquée. Les techniques traditionnelles de la culture du coton étaient variées, mais le coton était toujours associé à une plante hâtive qui libérait rapidement le terrain, permettant ainsi au cotonnier de se développer normalement. Cette pratique permettait au paysan – artisan d'obtenir sur un bon terrain, de bons rendements de céréales et de coton.

Dans la gamme des matières premières du tissage, il existe également un type de soie qui apparaît comme une matière soyeuse obtenue à partir des cocons d'insectes traités. Initialement produit à l'état sauvage surtout dans la province du Mouhoun où on l'appelle « tuntun », ces cocons sont cultivés de nos jours avec des techniques modernes.

Sous l'influence de la culture du groupe peul, la laine aussi a été employées comme une des matières premières pour le tissage au Burkina Faso. La plupart des étoffes tissées en laine sont ainsi l'œuvre des tisserands qui ont une très ancienne de cette pratique textile. La laine est un poil doux, épais et frisé.

Il provient de la toison des moutons et d'autres animaux ; ce qui explique aisément l'ancienneté et la pertinence de l'expertise des peuls qui sont avant tout un groupe d'éleveurs – nomades dont les origines se trouveraient en Afrique du Nord. Le terme laine est un synonyme des mots fourrure, toison et tonte. La notion de laine peut être employée pour parler de l'exploitation industrielle de la toison du mouton. Toutefois, faut-il le signaler, les Peul tissent aussi bien la laine que le coton.

IV.1.1.2 Les techniques du tissage

Les techniques du tissage rencontrées au Burkina Faso sont : l'égrenage, le cardage, le filage, l'art d'actionner le métier à tisser.

L'égrenage

C'est la première opération de traitement du coton sur le plan traditionnel. Il consiste à extraire les graines du coton pour obtenir des fibres. C'est une tâche qui incombe aux femmes qui se font le devoir culturel d'initier les filles. Le matériel de travail se compose d'un bloc en pierre, d'une tige en fer d'environ 30cm. Ainsi, la femme assise, la pierre devant elle, y dépose une touffe de coton qu'elle presse avec la tige contre la pierre pour extraire les graines.

Le cardage

A la suite de l'égrenage, le problème technique à résoudre concerne la disposition des fibres de coton dans le même sens. Selon divers endroits, les différentes méthodes et instruments employés varient du démêlage à la main à l'usage de l'arc à carder et de cardes appelés aussi peignes. Tout comme l'égrenage, le cardage est une activité féminine. En ce qui concerne la technique du cardage à l'arc, on fait vibrer la corde dans la masse coton égrenée.

La vibration écarte les brins et les transforme en une masse légère prête pour le filage. Etape intermédiaire et indispensable ou non selon les régions du Burkina Faso, le cardage n'est pas pratiqué par toutes les femmes pour des raisons d'ordre financier. Contrairement à l'arc, il existe une autre technique qui consiste à utiliser une paire de cardes.

D'introduction récente, les cardes sont des produits manufacturés importés de la république du Ghana que les femmes ne peuvent acheter que dans des centres urbains ou semi-urbain. Le cardage ou encore le peignage vise à démêler les fibres et à les disposer dans le même sens tout en les débarrassant de leurs impuretés. Pour cela, la technique consiste pour les femmes d'utiliser des cardes qui sont constitués de deux cardes en bois garnies de pointes et chacune munie d'un manche entre lesquelles les fibres égrenées sont étirées mèche par mèche. Les mèches ainsi démêlées sont amoncelées dans un panier ou montées sur être filées.

Le filage

Le filage est la transformation des fibres en fil. En effet, de la masse de fibres peignées ou cardées, la fileuse saisit quelques brins qui entraînent une certaine quantité d'autres fibres.

C'est une opération qui consiste à tordre les fibres pour en faire un fil. Pour filer le coton cardé, les femmes emploient une quenouille qui est un instrument de travail composé d'une boule en terre cuite dénommée fusaïole et d'un bâtonnet en bambou. Par ailleurs, les fileuses se servent d'un morceau de peau, d'une écuelle, d'un tesson de céramique ou d'un morceau de chambre à air d'automobile (d'usage récent) dans le but de servir de surface lisse à la rotation de la quenouille. La productrice de fils traditionnel peut également utiliser du kaolin ou de la cendre (issue d'os animal calciné) pour saupoudrer ses doigts afin de faciliter l'action de tordage.

Après la phase de production du fil, c'est au tisserand qu'il revient de préparer la chaîne et la trame. Par définition, la chaîne renvoie à l'ensemble de fils longitudinaux d'un tissu. Ce sont les fils tendus dans le sens de la longueur du métier à tisser et qui sont passés dans les organes chargés de les actionner, à savoir les lisses et les peignes.

Quant à la trame, elle constitue l'ensemble des fils passant transversalement entre la chaîne tendue sur le métier à tisser. Dans le cadre de l'évolution des modes de consommation marqués par une certaine modernité, le filage ne semble plus une activité vivace. Les fils de production industrielle remplacent progressivement le fil de production manuelle et traditionnelle.

L'art d'actionner le métier à tisser

Il existe deux types de métiers à tisser dans toute l'Afrique de l'ouest : le métier horizontal qui est qualifié de « type soudanais » et le métier vertical.

Au Burkina Faso, les deux types s'entrecroisent. D'introduction récente, le métier à tisser vertical est le fait des missionnaires catholiques et sa promotion serait liée à la création des centres de formation technique et professionnelle de jeunes filles.

Dans ces centres, outre les textiles à larges bandes, ce type de métier sert aussi à tisser des tapis. Quant au métier horizontal, il est le plus répandu par rapport au métier vertical. Son origine controversée se situerait en Afrique du Nord. Autrefois, l'actionnement du métier à tisser horizontal était un savoir – faire réservé aux hommes.

De nos jours et sous l'influence des missionnaires et l'impulsion des centres d'éducation pour jeunes filles, un type de métier à tisser horizontal féminin a vu le jour dans la perspective de contribuer à la promotion économique de la femme burkinabé traditionnellement confinée dans son statut de ménagère.

Le métier horizontal féminin est métallique, de plus, si avec le métier traditionnel l'homme s'assied à même le sol, la femme dispose d'un tabouret qui la met plus à l'aise pour

travailler. Dans le contexte traditionnel, avant d'entamer son travail à proprement parler, le tisserand touche chaque composante du métier à tisser (le bâti, les lisses, la poulie, les pédales, le peigne, la navette, l'ensouple d'enroulement) en prononçant des invocations. Ensuite le tisserand procède au montage des fils (chaîne et trame) sur le métier. Puis il s'installe pour le travail. Avec les pieds, et par des gestes rapides et précis, il appuie tour à tour sur chaque pédale pour actionner les lisses de haut en bas et de bas en haut.

Ce qui déclenche l'ouverture en deux nappes de fils pairs d'une part et de fils impairs d'autre part. Avec la main, il lance sa navette entre les deux nappes, une fois dans un sens avec la main droite et une fois dans l'autre avec la main gauche. La main libre tassant chaque fois la trame contre l'ensouple d'enroulement.

Le produit fini correspond à une bande d'étoffe dont les dimensions varient entre 2m50 de longueur et 10 à 15 cm de largeur.

Sur un métier vertical, la largeur peut varier de 30 à 40cm. Les bandes d'étoffe ou encore les lés sont assemblées par couture dans le sens de la largeur pour donner un vêtement qui peut être un drapé, un pagne.

Le drapé ou le pagne peuvent aussi subir des coupes pour donner lieu à des types de blouses et pantalons propres au style soudanien. Dans la société traditionnelle, un artisan du textile partage généralement sa vie entre un statut socioprofessionnelle de tisserand et de tailleur.

Aujourd'hui, sous l'influence de la modernité en terme de spécialisation socioprofessionnelle, le tisserand se distingue du tailleur et du couturier. A l'aide de l'ingéniosité de cette nouvelle catégorie d'artisans du secteur textile, la société assiste émerveillée à des initiatives de transformation des tissus anciens, produits selon des procédés techniques traditionnelles de fabrication à des fins de créativité en complémentarité à l'œuvre non moins accomplis des tisserand.

La typologie des vêtements traditionnels et autres produits textiles au Burkina Faso

Objet d'échange, de régulation des comportements individuels, les produits de l'art textile jouent un rôle fondamental de civilisation par la protection de la nudité de l'être humain en complétant son processus de socialisation. La production textile contemporaine s'opère dans un contexte socioculturel où l'héritage occupe une place importante sans pour autant freiner l'innovation et la créativité.

Les drapés sont de grandes pièces généralement quadrangulaires qui s'enroulent autour du corps, prenant appui sur une épaule ou sur les deux et tiennent sans couture, mais par drapage essentiellement. Le drapé peut bien être qualifié de naturel. Toutefois, son infériorité par rapport au vêtement cousu est très relative et les peuples drapés tiennent fortement à ce mode d'habillement. Le pagne est une pièce d'étoffe qui s'attache autour des hanches et tombe comme une jupe vers le sol. Quant au vêtement droit, il est composé de pièces quadrangulaires d'étoffes unies par des coutures. Sa plus simple expression serait un sac au fond percé de trois ouvertures, à savoir deux pour les bras et une pour la tête. Ce dernier type correspond à ce que les Mossé désignent dans leur langage vestimentaire par le terme *baza lob m' sînfo* et qui se retrouve pratiquement chez la plupart des groupes ethniques du Burkina Faso. Il peut bien faire l'objet d'une mode nationale de type mixte que homme, femme et enfant peuvent porter sans aucun complexe. Le *bangué vido*, qui est un autre type de vêtement droit fermé, se présente comme une forme très évoluée du *baza lob m' sînfo*. Car ce style évolué a une poche et comporte des effets relevant de l'esthétique vestimentaire.

Dans tous les cas, faire un vêtement mobilise deux champs techniques indépendants. Il s'agit d'abord d'opérer sur une matière, fibreuse dans la plupart des cas, des transformations multiples pour réaliser un tissu. Ce tissu sera utilisé comme une matière première dans une seconde série d'activités.

La construction du vêtement se fait à partir de la largeur du tissu. La réalisation des matériaux, les modalités de leur découpe et celle d'une mise en volume sont les différentes articulations techniques d'un processus qui vise à habiller à partir d'un matériau plat. La mise en forme du vêtement va de paire avec le matériau utilisé et le volume du corps. Certains groupes pratiquent ou ne pratiquent pas la coupe, c'est-à-dire utilisent par morceaux droits leurs pièces d'étoffe ou taillent au contraire des pièces qui viennent épouser les contours du corps.

IV.1. 2. La teinture

La teinture est un métier universel qui se répand de plus en plus à travers toutes les cultures. Les procédés sont identiques partout où l'on se trouve, mais les résultats varient selon le degré d'inspiration, la créativité, l'ancienneté et l'assiduité de la personne qui pratique ce métier. Car la teinture consiste à mettre en valeur le tissu blanc auquel il est possible de donner toutes les couleurs souhaitées. L'essentiel pour l'artisan est de disposer des couleurs de base indispensables. A l'image de toutes les activités traditionnelles, la teinture a

évolué. Autrefois réservée essentiellement aux hommes et en l'occurrence au groupe des *Maranse*, la teinture de nos jours ne semble plus l'apanage d'une catégorie ni d'un genre donné.

Etape plus ou moins facultative, la teinture intervient généralement après le filage pour la coloration des fils ou après le tissage pour la coloration des bandes et des vêtements. Les principales teintures sont de deux types à savoir les modes de coloration d'origine végétale et animale. Les teintures végétales se composent de l'indigo et des autres types de substances issues des tiges de mil, des écorces d'arbres tels que l'*Acacia nilotica*. Quant aux teintures minérales, elles se composent de la boue et de l'oxyde de fer. Autrefois, la teinture à l'indigo était la plus répandue.

L'indigo, d'origine végétale ou industrielle, est toujours utilisé en solution pour la teinture. Il s'obtient à partir de deux plantes distinctes à savoir l'indigotier sous sa forme herbacée et l'indigotier sous son aspect ligneux. L'indigotier pousse à l'état sauvage dans la brousse aux alentours de presque tous les villages. Quant à l'indigotier ligneux, il pousse partout en brousse. Dans tous les cas, le mode de préparation de la teinture est le même.

La solution bleue indigo s'obtient à partir des feuilles coupées et pilées dans un mortier. Le tout est pétrit en forme de petites boules à sécher. Les boules séchées sont concassées soit dans un récipient en terre cuite, soit dans une espèce de puits contenant de l'eau et de la potasse en solution aujourd'hui remplacée par le bicarbonate de soude.

Le mélange donne lieu à un bain de teinture d'indigo qui est maintenu en permanence et réactivé au dernier moment. Un impact du modernisme serait l'emploi de plus en plus généralisé de la poudre d'indigo, c'est – à – dire de l'indigo chimique.

Il n'est pas exclu de voir dans les usages, de l'indigo végétal associé à de l'indigo en poudre de fabrication industrielle. Selon les teinturiers, cette approche hybride semble plus résistante à l'usure.

La teinture traditionnelle ou semi- traditionnelle à l'indigo est une activité exercée par une catégorie socio – professionnelle reconnue comme telle et qui ne sont pas des tisserands. Cependant, il existe une relation de complémentarité entre le travail du tisserand et celui du teinturier.

Les puits d'indigo, sont généralement réalisés après la disparition d'une personne. La mort et le deuil représentent des choses noires qui créent une situation sombre au sein de la communauté.

C'est la raison essentielle pour laquelle, dans la tradition des teinturiers, il est formellement recommandé l'opportunité d'un décès pour creuser un puits ou des puits de teinture. Les puits creusés sont ensuite crépis.

Ce qui permet de rendre le fond et les parois imperméables. Les premières teintures d'essai proviennent des anciens déchets des puits brûlés. La cendre ainsi obtenue est mélangée à des feuilles de l'indigotier écrasées pour avoir de la teinture noire.

L'ensemble du mélange est versé en plus de l'eau dans un des puits creusés et crépis. Le liquide préparé reste dans le puits pendant une semaine au moins, après quoi la teinture peut être utilisée.

Les étoffes ou les vêtements sont trempés dans le liquide contenu dans les puits pour prendre une couleur qui varie entre le bleu et le noir indigo. Les produits obtenus sont séchés au soleil.

C'est l'étape finale de la chaîne de travail à faire pour teindre du fil, des étoffes et des vêtements. La teinture consiste à mettre en valeur le tissu blanc auquel il est possible de donner toutes les couleurs.

Outre la technique qui consiste à plonger directement l'étoffe dans la teinture, il existe un autre procédé de décoration qui permet de transformer le support initial en opérant dans certains cas selon l'offre ou la demande une sélection des emplacements où la teinture doit intervenir.

Pour cela, on applique sur le matériau qui peut être le fil, l'étoffe ou le vêtement des réserves nouées dont l'objectif est de protéger de la teinture certains espaces blancs. Dans le cas de la technique de la réserve nouée, les couleurs obtenues à partir de l'indigo sont essentiellement le bleu ou le noir selon le degré d'imprégnation du produit et le temps de trempage, auxquelles peut s'ajouter le blanc du fond.

Avec la technique d'immersion dans un bain de teinture d'indigo en solution, le bleu apparaît presque toujours sur le fond. La technique utilisée pour obtenir le blanc consiste à protéger les espaces réservés à l'aide de nœud afin d'éviter leur contact avec le ou les bains de teinture.

IV.1.3 La vannerie

La vannerie est un art qui fournit une grande partie du mobilier traditionnel : lits, fauteuils, nattes, paniers, corbeilles, chapeaux, etc. Selon les régions et suivant la nature des objets réalisés, la vannerie est une activité technique et socioéconomique qui occupe autant les deux sexes. Ainsi, la fabrication des corbeilles et de certains types de paniers est la spécialité des femmes, tandis que la confection des nattes, des lits, des fauteuils et autres types de paniers sont réservés aux hommes.

Les matières premières

Les vanniers utilisent de la matière première tirées directement de la nature. Il s'agit des tiges de roseaux, de bambous, de sorgho, de joncs sauvages ou des feuilles de rônier.

Ces matières premières sont influencées sensiblement par la végétation des pays limitrophes du Burkina Faso caractérisée par une forêt dense et la savane abritant des espèces végétales absent du couvert végétal national.

L'ensemble de ces matériaux débités sont travaillés et séchés au soleil avant le tressage. Il existe deux méthodes traditionnelles de tressage d'une manière générale : le tressage par croisement et le tressage par enroulement.

Le croisement est généralement employé dans la technique de fabrication des nattes et des superficies planes. Le tressage par croisement est simple lorsqu'il y a alternance entre les fils longitudinaux et les fils transversaux un à un. Le tressage par croisement se dit composé quand le nombre de fils alternés varie de façon à former des dessins géométriques.

Le tressage par enroulement procède par spirales. En effet, à partir d'un point central, des spires enroulées de fils sont cousues les unes aux autres en développant, par le jeu des fils de différentes couleurs, une gamme de motifs décoratifs.

Les différents produits de la vannerie

La plupart pour ne pas dire l'essentiel des produits de la vannerie ont la particularité d'intervenir dans beaucoup d'espaces utilitaires du quotidien tels que la conservation, le rangement, la décoration intérieure, l'architecture (le plafonnage, les clôtures, les cloisonnements, en l'occurrence), l'enterrement, le couchage.

En dépit de l'influence de la modernité, les ménages et les consommateurs burkinabé restent attachés à leurs habitudes traditionnelles dans le domaine de la vannerie. D'où la nécessité de travailler à développer des filières en tant qu'un mode d'organisation de l'artisanat.

La prise en compte du marché intérieur semble d'un enjeu à ne pas sous-estimer dans les projets nationaux de développement artisanal.

IV.1.4 La maroquinerie

La maroquinerie est un terme qui renvoie à la fabrication du maroquin, c'est-à-dire une peau de chèvre tanner au moyen de produits végétaux. La maroquinerie, c'est aussi l'industrie, la fabrication et le commerce de petits objets en cuir. Les objets en cuir d'une manière générale sont également qualifiés de maroquinerie.

IV.1.4.1 Les principales étapes du travail du cuir

La préparation de la peau est partout faite de raclage alternant avec des applications de substances tannantes et des manipulations assouplissantes. Une telle technique n'est pas le signe d'une vieille origine commune à tous les tanneurs, mais se doit à trois tendances qu'inspire le besoin d'utiliser la peau des animaux.

Ces tendances sont l'écharnage, la conservation et le resserrement. En effet, il faut écharner et le cas échéant épiler. Ce qui ne peut se faire qu'en raclant. La conservation et le resserrement ne peuvent se faire qu'en tannant en vue d'un assouplissement qui ne peut s'obtenir qu'en oignant et en soumettant la peau à des battages et à des froissements.

Ces trois séries d'opérations se reflètent au premier degré universellement à travers l'usage de :

- racloirs à peau qui sont des types précis d'outils selon qu'ils doivent servir à racler ou à assouplir ;
- solutions tannantes ;
- manipulations assouplissantes.

Toutefois, des distinctions relatives aux matériaux, au milieu zoologique ou social apparaissent.

C'est ainsi qu'il peut arriver pour certains groupes de faire un très faible usage de la peau, tandis que d'autres n'en ont qu'une préparation très sommaire. La peau écharnée, couverte de poils ou grossièrement rasée, est simplement séchée sur une carcasse de bouclier, sur un carquois ou un fourreau de sabre.

Après l'écharnage, la peau est enduite de divers produits, puis raclée à plusieurs reprises jusqu'au moment où la peau reste souple. La peau est étirée et enduite de matières onctueuses pour l'assouplir.

Elle est en outre raclée pour être amincie et brisée, de sorte qu'au moment de la coudre, l'artisan-marroquinier lui redonne sa souplesse d'origine en l'humectant ou en la mâchant. Cette préparation terminée, les peaux sont taillées et cousues en fonction des objets à fabriquer.

IV.1.4.2 Les foyers de la maroquinerie

Le nord du Burkina Faso qui faisait partie de l'empire songhaï aurait abrité un des premiers foyers du travail du cuir. Ce sont les groupes peulh et touareg qui sont réputés pour les harnachements des chevaux, la fabrication des amulettes, des fourreaux de sabres et de coutelas, des pochettes pour livres de prières, des boîtes en cuir, des sandales, des sacs à main, des porte-documents, des portes-clés, des ceintures, des trousseaux et autres objets relevant du degré d'inspiration de l'artisan-marroquinier. La maroquinerie est un métier qui se transmet de père en fils.

Le commerce transsaharien a joué un rôle fondamental dans l'introduction des techniques du cuir en Afrique de l'Ouest sous l'influence des groupes peulh et touareg. En effet, l'esclavage pratiqué par les Arabes aurait contribué à la divulgation de certaines techniques comme le travail du cuir, la fabrication des tapis. Ces deux groupes auraient conservé les techniques de travail qu'ils auraient appris dans les camps.

Les objets qu'ils confectionnent seraient les mêmes que ceux connus chez les Haoussa et les Peulh qui l'auraient acquis des camps Touareg et des Arabes. Après l'effondrement de l'empire songhaï par la conquête marocaine en 1591, les Arma qui étaient les descendants des Marocains, s'emparèrent du pays à la fin du XVI^{ème} siècle et s'y fixèrent définitivement en exerçant le travail du cuir.

L'empire songhaï de Gao (XV – XVI^{ème} siècle) qui était centré sur la boucle du Niger s'étendait jusqu'au Nord du Burkina Faso. C'est pratiquement à la même période, c'est-à-dire au XVI^{ème} siècle et plus précisément pendant la renaissance européenne que le mot *maroquin*, un dérivé du terme Maroc, apparut dans le langage des meubles, de la décoration, garniture de siège. La plupart des maroquins de l'époque furent préparés au Maroc. D'où le terme maroquin duquel découle le mot maroquinerie.

C'est ainsi qu'au XVIIIème siècle le terme maroquin était employé pour désigner les coussins en peau sur lesquels les hommes s'agenouillaient, les cartons couverts de peaux dans lesquels les papiers étaient serrés et plus récemment le nom est passé aux porte – feuilles. De nos jours, l'industrie de maroquinerie s'est spécialisée dans la production de beaucoup d'autres objets qui dénote d'une certaine dynamique dans le temps et dans l'espace.

IV.1.4.3 Le catalogue des produits de la maroquinerie

La maroquinerie a connu son âge d'or avec le développement de l'élevage des bovins et des chèvres par les peuples nomades du nord. Ceux-ci effectuaient eux-mêmes le tannage des peaux ou les confiaient à des centres spécialisés qui se sont constitués dans le centre, à Ouagadougou et au Centre - nord à Kaya.

Avec cette matière brute, les artisans peulh et touareg confectionnent, après avoir passé les peaux à la teinture, des sandales et une large gamme de sacs, sacoches, sabretaches, pochettes, portefeuilles, poufs et coussins de toutes tailles. Nombre de ces articles sont peints à la main de décors géométriques réalisés à partir de petites lanières de cuir, de différentes couleurs et tressées.

IV.1.5 LA SCULPTURE : pierre, bois, bronze

La sculpture peut se définir comme l'art de *sculpter*. Quant au terme sculpter, il veut dire *tailler la pierre, le bois, les métaux avec divers outils en vue de dégager des formes, des volumes d'un effet artistique*. Sculpter, c'est aussi *créer une œuvre d'art à trois dimensions, y compris le modelage*. La notion de sculpter renvoie aussi au *fait de pratiquer la sculpture*.

Le Burkina Faso est un pays de forte tradition sculpturale. De nombreux artistes contemporains inscrivent donc leur démarche dans une tradition familiale, même s'ils s'en écartent par leur choix thématiques et techniques. Travaillant pour la religion et/ou les nécessités de la vie quotidienne, les artistes ont su maîtriser tous les matériaux à leur portée, qu'il s'agisse des roches, du bois ou des alliages de métaux durs comme le bronze.

La sculpture apparaît ainsi comme une pratique très ancienne au Burkina Faso. Pour travailler le bois et la pierre, ce sont généralement les techniques de la taille et du polissage qui sont employées.

Sur pierre

La sculpture sur pierre est plus délicate. La compacité ainsi que la résistance qu'elle présente à la taille représente un important enjeu pour la détermination de l'artiste. Les pierres dures telles que le silex, le grès et le quartz nécessitent des précautions tout à fait particulières et une habileté de l'artiste au moment de la taille. Les schistes sont plus faciles à travailler.

La roche schisteuse extraite du sol est débitée en plaquettes grossièrement rectangulaires. La plaque rectangulaire est divisée en deux morceaux, puis arrondis chacun à coup d'herminette et creusé sur les deux faces d'un sillon circulaire. Avec le détachement de la partie centrale de la pierre qui s'opère sous l'effet des percussions, un anneau en pierre brut peut se dégager.

Coupé en deux à l'aide d'une scie dans le sens du plan circulaire, l'anneau brut, peut ainsi donner lieu à deux anneaux. L'opération de finissage consiste d'abord à polir les anneaux à l'aide d'une lime douce. Puis, ils sont ensuite enduits de matières grasses (du beurre ou de l'huile) et sont exposés à la fumée et à la flamme d'un feu de paille pendant quelques minutes. Ensuite, frottés avec un morceau d'étoffe, ils apparaissent recouvert d'un beau poli rehaussé d'un noir naturel. Enfin, sous l'effet de la sueur, de l'usure et l'action de l'indigo des vêtements portés, les anneaux vont conquérir définitivement un aspect patin recherché en fin de compte.

Les roches, qu'elles soient tendres ou dures, ont été transformées en parures, en stèles funéraires, en statuettes commémoratives et de fécondité ou encore en autels. La pierre fut également utilisée comme la matière première de certains mobiliers.

Sur bois

Le bois est une matière cellulosique et dure qui forme la masse principale de arbres, des arbustes et des arbrisseaux et plus généralement des végétaux ligneux. Il fut le matériau principal pour la sculpture des masques considérés les signes les plus puissants de l'art africain.

Au Burkina Faso, comme dans la plupart des pays d'Afrique noire, il y a des masques qui répondent à des fonctions sociales précises, à savoir pour les initiations, les danses, les guerres, la religion, les funérailles, pour guérir ou jeter un sort.

Les fonctions des masques s'étendaient même à des domaines de la vie économique où, une catégorie de masques qui se rencontre dans la région du nord, avaient pour rôle de protéger les arbres fruitiers.

D'un point de vue artisanal, il y a une différence entre les bois utilisés pour l'architecture et les bois destinés à la sculpture, à la menuiserie, à la fabrication des ustensiles. Dans le bois sont également sculptés les portes fermant l'entrée des cases de forme ronde du centre ou quadrangulaire de l'Ouest et divers mobiliers : lits, sièges, poulies du métier à tisser, dossiers de meubles, etc.

D'autre part, le bois a fourni une gamme variée d'instruments de musique, de jouets et d'objets de culte.

Afin d'assurer une finition digne de la forme esthétique attendue au produit fini, le sculpteur utilise, soit les feuilles rugueuses ou les limes pour éliminer les aspérités. Les objets réalisés sont très variables entre des formes zoomorphes et des formes anthropomorphes.

Chez le groupe lobi du Sud-Ouest du Burkina Faso, les anciens fabriquent pour les jeunes initiés, des tabourets sculptés en forme de trépieds, qui sont prolongés par une tête anthropomorphe.

Sur bronze

Le bronze se définit comme un alliage de cuivre et de l'étain à forte proportion de cuivre. Au Burkina Faso, on travaille surtout avec le laiton fait de cuivre et de zinc. Le cuivre est un métal importé à des fins d'usage précis auprès des cours royaux. A l'origine, le travail des fondeurs consistait à produire des parures pour les épouses des chefs, à couler les statues mortuaires.

La sculpture du bronze était autrefois réservée à certaines familles : les Touré, les Dermé, les Sanfo.

Les Touré sont au Burkina Faso depuis une période qui se situe aux alentours du XV^e siècle. Ils sont dispersés dans toute l'Afrique de l'Ouest. Originaires du Hombori au Mali, les Dermé sont installés au Burkina Faso depuis le XVIII^{ème} siècle. Les Sanfo viennent de Ségou au Mali comme les Dermé. Aujourd'hui, le travail du cuivre est devenu un art populaire dont les caractères particuliers ont conféré à l'artisanat local et national un renom qui dépasse les frontières du Burkina Faso.

Le bronze offre la particularité d'être plus dur que le cuivre. Le travail du bronze d'art implique l'acquisition de matières premières qui forment l'alliage, à savoir le cuivre, le zinc et l'étain. De nos jours, les alliages entrant dans la sculpture du bronze sont en grande partie des produits de la récupération. Il s'agit de certains moteurs, les vieux robinets, les fils de cuivre hors d'usage de la société nationale d'électricité. L'alliage le plus utilisé est le laiton. Le

bronze était aussi utilisé par les Européens comme moyen de troc contre l'or et les esclaves. Ce sont ces manilles qui vont alimenter dès le XV^e siècle les grands centres artistiques de l'Ouest africain.

Les procédés techniques sont essentiellement le martelage, le moulage à vif et le moulage à la cire perdue.

- Le martelage

C'est une technique qui consiste à marteler le métal afin de lui donner la forme désirée. Ce procédé s'applique aussi au travail du fer, du cuivre tout comme celui du bronze d'art. Ce dernier qui semble très malléable, peut être martelé à froid ou à chaud. C'est à l'aide de ce procédé que les bracelets en bronze simples et torsadés sont fabriqués.

- Le moulage à vif

Il s'agit d'une méthode techniquement employée pour la reproduction des petites pièces. Cette méthode s'applique surtout à des exemplaires calcinables à une température avoisinant 1030 degré. La pratique de cette technique nécessite la récupération de certains petits animaux morts tels que les lézards, les oiseaux, les insectes ou les branchages et les feuilles. Il n'est possible de reproduire qu'un seul modèle. Les différentes étapes du procédé en question peuvent se récapituler ainsi qu'il suit :

- d'abord, l'artisan prend la pièce à reproduire qui peut être un lézard par exemple. Il l'immobilise dans la position de reproduction désirée fixée grâce à des aiguilles ou des pointes ;
- puis, la pièce est recouverte d'une couche d'argile et le canal servant à conduire l'alliage liquide pendant la coulée, encore appelé « jet » est façonné et déposé au soleil. L'argile est remise jusqu'à l'obtention d'une couche épaisse qu'il faut laisser sécher complètement ;
- ensuite, le moule et son modèle seront mis au feu pendant quelques heures à une température en deçà de 200° C. Ce qui va permettre d'éliminer l'eau que contient le modèle préfabriqué, évitant ainsi les fissures. Un chauffage plus énergique sera effectué afin de carboniser complètement le prototype réalisé sous la forme d'un moule ;
- enfin, intervient le refroidissement, après, il faut évacuer la cendre, couler l'alliage et débarrasser l'argile. Ce n'est qu'en ce moment que s'obtient le modèle en bronze.

Ladite technique concernée s'apparente au moulage à la cire perdue, mais avec l'unique différence qui se situe au niveau du modèle de source naturelle.

- Le moulage à la cire perdue

La cire était autrefois acquise auprès des fabricants d'hydromiel. De nos jours, elle provient des régions à forte production de miel comme les provinces du Kéné Dougou dans les Cascades et du Gourma à l'Est. La cire peut être utilisée plusieurs fois, mais sa quantité diminue par évaporation au cours du chauffage du modèle pour le décirage. Le charbon de bois est acheté auprès de détaillants de la place.

La technique de fonte à la cire perdue serait d'introduction récente en Afrique de l'ouest d'une manière générale et serait d'origine maghrébine. Elle consiste à réaliser le modèle en cire, puis le recouvrir de couches successives d'argile et le laisser sécher.

L'étape d'après consiste à chauffer le modèle ainsi recouvert et faire couler la cire dans un récipient contenant de l'eau. Il faut procéder alors au coulage du bronze d'art qui remplacera la cire et laisser refroidir. L'opération de décrochage par la suite vise à casser le moule d'argile avec beaucoup de précaution pour extraire l'œuvre coulée.

À la suite du décrochage, l'artisan procède à des réparations, afin d'améliorer l'aspect de l'œuvre coulée en bouchant les trous ou en effectuant des soudures. L'étape de la ciselure renvoie à un ensemble d'opérations visant à parfaire la peau de l'œuvre ainsi réalisée et à dissimuler les parties soudées. La patine concerne la mise en couleur de l'œuvre. Avec le bronze à la cire perdue, d'innombrables bracelets, bagues, colliers et statuettes longtemps commandés par la cour des empereurs, sortent des ateliers familiaux.

IV.1.6 La bijouterie

La bijouterie serait un terme d'origine bretonne. Polysémique, la notion de bijouterie renvoie de prime abord à la fabrication et au commerce des bijoux dont le singulier serait un dérivé de *bizou* qui signifie anneau. La bijouterie désigne en outre, le magasin, la boutique où se vendent des bijoux. L'ensemble des articles fabriqués et/ou vendus par le bijoutier s'appelle aussi de la bijouterie. Ainsi, dès la préhistoire, l'homme a travaillé à orner soit directement, soit indirectement son corps. Le répertoire des cultures matérielles révélé par les traditions des treize régions du Burkina Faso atteste d'une culture très ancienne du travail du fer, du cuivre et des alliages de cuivre. Si la bijouterie en fer d'une accessibilité plus facile pour le commun des groupes composant les communautés de la période historique, le travail du cuivre et de ses alliages représentait un art de cour lié à la parure, aux symboles d'apparat ou encore à la statuaire particulière de la noblesse.

La bijouterie d'autrefois se composaient essentiellement de parures pour les épouses et les pages des chefs. Ces parures renfermaient des bracelets, des chevillières et des jambières. Ces parures jouaient un rôle de distinction sociale en ce qu'elles représentaient le symbole de la noblesse formée par la classe des gens du pouvoir. Le commun des autres entités humaines composant la société portaient d'autres parures, mais celles-ci étaient en bois, en pierre, en fer ou en cuir. Les parures en cuivre jouaient un important dans l'esthétique. Les sculpteurs fabriquent d'autres parures telles que les boucles d'oreilles, les bagues et autres objets comme les harnachements de chevaux, les poignards, les cannes.

Il est difficile de dissocier le travail de la bijouterie de celui de la forge. Au Burkina Faso, la plupart des bijoutiers sont issus des familles de forgerons. Les deux métiers partagent des similitudes sur le plan matériel et technique. La tendance d'ensemble révèle que les bijoutiers ont d'abord travaillé le fer ou le bronze avant de s'adonner à ce métier.

Et si le travail du fer est très ancien, celui de l'or est très récent. Mais ils sont passés du travail du fer à celui de l'or, mais surtout de l'argent. Les bijoutiers peul et touareg utilisent surtout l'argent pour fabriquer de lourds bracelets et chevillières ainsi que de nombreux pendentifs gravés. Dans la tradition de la bijouterie au Burkina Faso, d'énormes boucles d'oreilles en or sont réalisées pour les femmes.

A partir du travail de la sculpture, ce sont des gammes variées d'objets utilitaires qui sont créés par les artisans évoluant dans le domaine. Ces acquis majeurs des traditions du Burkina Faso rendent aisément compte du potentiel disponible dans la plupart des domaines de l'artisanat local dont la sculpture en terme de savoirs - faire.

IV.1.7. L'art culinaire

La cuisine peut se définir comme l'action de préparer les aliments en vue de leur consommation. La maîtrise du feu en vue de sa domestication par le genre humain a joué sans doute un grand rôle dans les modes d'alimentation de part le monde. La cuisson modifiant sensiblement la composition, la valeur alimentaire, les propriétés gustatives et la digestibilité des viandes. Il n'est pas toujours facile de distinguer la cuisine *stricto sensu* des opérations techniques qui la précèdent, à savoir la conservation, le stockage et les activités de préparation des denrées qui entrent dans la fabrication des plats proprement dits.

Ces opérations pourraient être regroupées sous le terme de la technologie alimentaire. Elles correspondent à des actions physiques telles que l'égrenage, le séchage, le débitage, le grillage, etc., ou chimiques comme le fumage, le rouissage, la fermentation, etc. Elles

modifient souvent la composition biochimique des aliments et en particulier font disparaître leurs toxicités. D'autre part, il est difficile de séparer la cuisine de la consommation qui en est le prétexte et l'aboutissement.

Chaque société élit d'une manière générale, parmi ses aliments de base ce que l'on pourrait appeler un « pain quotidien » qui polarise les valeurs symboliques et émotionnelles attachées aux aliments. Cela fait de la cuisine non seulement un art, c'est-à-dire de la technique, mais aussi une science en terme de savoir et savoir – faire.

Elle fait partie de la culture et constitue le lien de base avec la culture d'origine qui restera toujours. La cuisine demeure pour ainsi dire le lien privilégié des cultures éternelles.

IV.1.7.1 La cuisine traditionnelle

La cuisine traditionnelle consiste dans un premier temps, à accommoder les aliments de base et à leur fournir un accompagnement qui en augmente la sapidité en vue de la consommation familiale. A la cuisine de famine et à la cuisine festive, le repas familial constitue un niveau moyen où il est possible de saisir les caractéristiques d'un système culinaire. C'est un lieu commun de soulager la valeur identitaire des plats les plus typiques d'une cuisine traditionnelle.

Dans beaucoup de sociétés rurales, le repas familial est quelque peu solennel. Il illustre la faveur des puissances qui gouvernent l'univers et fournissent la provende. C'est dans cette perspective que les sages évoquent les ancêtres dans une société animiste au moment des semailles ou de l'offrande des prémices. Au travers des sacrifices et des offrandes de nourriture, la société humaine nourrit ses morts, mais elle en profite aussi pour remercier les puissances surnaturelles qui pèsent sur son destin. La cuisine rituelle constitue un domaine soigné qui influence la cuisine d'apparat profane.

La cuisine peut être perçue aussi comme étant un synonyme du mot fête et le plaisir naît d'une expérience partagée et verbalement communiquée. Une place non négligeable peut être accordée aux boissons, en l'occurrence aux bières fermentées à base du sorgho.

C'est à travers les objets et les opérations techniques que l'aliment de base choisi par une société dans son environnement, devient un produit de consommation locale et un repère culturel. L'approche comparative témoigne de la permanence de formes et de gestes destinés à une finalité commune aux diverses sociétés, à savoir préparer les aliments en vue de leur consommation. La nature et la variété des aliments de base ne sont pas les mêmes selon les milieux et les sociétés.

Chaque culture, chaque terroir possède sa cuisine. Celle-ci reflète ses ressources et traduit son originalité propre à laquelle elle reste attachée, même si son style de vie est affecté par des changements socioéconomiques ou l'émigration. En dépit de la complexité du savoir culinaire, il ne serait pas vain d'insister sur la fonction socialisante que possède l'acquisition de tel savoir et savoir-faire. Sur la plan traditionnel, la cuisine relève généralement de la compétence des femmes. L'initiation culinaire s'effectue de manière informelle correspondant ainsi de bouche à oreille, de la mère à la fille, puis souvent de la belle-mère à la bru.

Dans les sociétés occidentales, le domaine du culinaire se trouve consigné dans des documents écrits, permettant ainsi aux garçons et aux hommes d'en être de potentiels acteurs. La littérature gastronomique constitue aujourd'hui un des genres les plus lucratifs qui dominant le marché du livre en occident.

IV.1.7.2 Les perspectives de développement de l'art culinaire

Le Burkina Faso pourrait bien emboîter le pas en optant d'organiser la promotion des mets locaux par le canal promotionnel de la production littéraire nationale en dépit des difficultés que connaît ce secteur spécifique de la culture nationale. Il existe dans toute société, un savoir nutritionnel plus ou moins réaliste et explicite, mis en pratique dans la cuisine. Les aliments font quelque chose à l'âme et certains sont symboliquement consubstantiels. Car, Igor DE GARINE rappelle que la monotonie parfois évoquée à propos de l'aliment de base est pour une part le fruit du sociocentrisme des Occidentaux.

Il s'agira en d'autres termes de développer des programmes d'information et de sensibilisation à grandes échelles auprès des populations locales sur la base des connaissances scientifiques obtenues des potentialités locales en la matière pour rappeler à l'attention de l'opinion combien il est toujours nécessaire de proposer au corps des aliments propres à maintenir son équilibre, à lutter contre le déséquilibre des humeurs qu'il renferme et qui varient selon sa nature, les saisons et les circonstances du moment.

En effet, le souci d'ajuster les aliments à la nature des consommateurs devrait être sous-jacent aux préparations culinaires qui accompagnent les moments cruciaux du cycle de vie des individus et qui portent sur le nourrisson, le bébé en cours de sevrage, la jeune fille entrant dans la puberté, le jeune homme en cours d'initiation, la femme enceinte ou allaitante. Ceux-ci se verront proposer ainsi ce qui apparaît pertinent au maintien de leur équilibre dans le cadre de chaque culture.

C'est l'occasion d'évoquer ici, l'immense domaine des tabous, des interdits alimentaires et celui des nourritures prescrites qui impliquent un consensus culturel où se mêlent des considérations symboliques et empiristes. Il arrive aussi que le traitement des maladies implique un usage pharmacologique des aliments.

La cuisine est normative et c'est dans cette perspective que se justifie l'existence d'académies gastronomiques ainsi que des jurys de spécialistes qui accordent des prix et distribuent des étoiles aux hôtels, restaurants et pourquoi ne viendra t-il pas le tour des espaces de restaurations populaires et les kiosques - maquis ? Toutes ces entités ont besoin d'être mieux organisées afin de bien refléter les potentialités nationales en matière d'art culinaire en renforçant les capacités des acteurs du secteur par des programmes de formation adaptés à leur besoin d'efficacité sur le terrain de la gastronomie nationale.

Pour conclure sur l'artisanat il faut convenir que l'effort de réhabilitation des savoirs locaux dans ce domaine précis vise à préserver un ensemble de savoir et de techniques utiles tant au maintien d'un patrimoine culturel national qu'au développement économique local. En d'autres termes, l'étude ambitionne ainsi de contribuer à l'affirmation et à l'enrichissement des potentialités culturelles du Burkina Faso en rapport avec le patrimoine mondial de l'humanité.

IV.2 LES ARTS DU FEU ET LES PRATIQUES FUNERAIRES

En matière de savoirs locaux, les arts du feu tiennent une place importante au Burkina Faso. Ils concernent principalement quatre matières que sont l'or, le fer, le cuivre et l'argile. Il s'agit de savoirs et de savoir-faire très anciens remontant pour certaines à des périodes d'avant notre ère. Il faut aussi souligner que la maîtrise de certaines des technologies par les ancêtres était reconnue au-delà des frontières actuelles du Burkina Faso. Dans la synthèse qui suit, les métaux sont d'abord étudiés, le travail de l'argile ensuite, puis les pratiques funéraires.

IV.2.1 L'or

Le Burkina Faso a fait l'expérience de l'or par deux fois dans son histoire. Tout d'abord, avant la colonisation, une activité artisanale importante s'était développée dans l'Ouest et le Sud-Ouest du pays. En déclin dès le milieu du XIX^{ème}, en raison des crises politiques locales, l'exploitation traditionnelle de l'or sombre presque totalement pendant la période coloniale et les années qui suivent. Elle ne refait surface que dans les années 1980 en changeant de géographie. Désormais, c'est le Nord et l'Est du Burkina qui prennent la relève de l'Ouest et du Sud-Ouest, quant à la production artisanale. Même au niveau industriel, sans que la vieille mine de Poura ne soit délaissée, les regards sont cependant tournés et les espoirs placés dans les exploitations semi-industrielles qui se développent également dans le Nord et l'Est. Il est question dans ce texte de l'exploitation artisanale de l'or sous forme d'orpaillage ou de dépilements d'éluvions ou de filons.

Les exploitations aurifères de l'époque précoloniale concernaient le Lobi, le Gurunsi et le Bwamu. Dans la littérature, lorsqu'on parle de « l'or du Mossi », il faut, en réalité, se référer à ces trois provinces aurifères. La référence aux Moosé est liée à leur participation au commerce de l'or, tant en direction du Nord (Djenné) qu'en direction du Sud (Salaga).

Rien ne permet pour le moment de classer chronologiquement les trois zones d'exploitation.

IV.2.1.1 : L'or du Lobi

Concernant l'ensemble lobi, la partie Sud de Gaoua semble avoir été la plus riche en or. Il s'agit des placers des environs de Gaoua et des villages d'Iridiaka, Tiolo, Dioulou, Pandiao. Cependant, les villages autour de Diébougou et Nako, au Nord de Gaoua, et autour de Kampti, de Dokita au Sud de Gaoua ont produit également de l'or. Henri Labouret (1920 : 73-74) dresse une carte précise de ces orpailages. Le même auteur, dans le même ouvrage, a tenté une estimation de la production d'or annuelle du Lobi, mais il conclut en disant que « *les estimations de la récolte indigène sont difficiles, car il est impossible de calculer le rendement d'un puits et la teneur du sédiment d'après les dires des femmes* » (Labouret, 1920 : 77).

En effet, un puits est exploité par plusieurs orpailleuses successivement, lesquelles changent fréquemment de place au cours de la même séance. Les orpailleuses sont, en plus, incapables d'évaluer le volume de la terre qu'elles ont lavée.

Henri Labouret s'arrêtait cependant au chiffre de 52 kg d'or/an pour le cercle de Gaoua, en s'appuyant sur des observations de plusieurs années et sur des expériences menées en 1923.

De quand date la production du Lobi ? Cela reste un mystère au demeurant associé à celui, en voie d'éclaircissement, des fameuses ruines du Lobi.

En effet, avant l'arrivée des Lobi dans le pays vers la deuxième moitié du XVIII^e siècle, l'orpillage était déjà présent. Il était pratiqué par les Koulango et les vestiges de ces exploitations voisinent souvent avec les ruines, comme si les mystérieux bâtisseurs étaient aussi les anciens mineurs. Cela ne devrait pas surprendre, lorsque l'on sait que les ruines du Zimbabwe se trouvent également au voisinage de puits aurifères qui furent exploités par les grands bâtisseurs. L'or du Lobi était collecté par les Dioula et dirigé vers Bobo-Dioulasso puis Djenné. Aux dires de Henri Labouret (1920 : 78), le Lobi vendait sa production d'or par petite quantité (lots de 20 g) qu'il enfermait dans un chiffon noué par un fil. Cela constituait le barafiri, vieille mesure introduite sur la cote d'Afrique par les navigateurs européens. Elle tirait son nom de la tige ou barre de fer qui la représentait à l'origine. Le barafiri pesait un peu moins de 20 g = 18,95 g. Son sous-multiple était le mitekali qui équivalait au ¼ du barafiri, soit 4,75 g.

En parlant d'or du Lobi, on intègre généralement la production de la région de Guéguéré, en pays Dagara. En réalité, celle-ci a été l'œuvre de Bwaba qui ont développé l'orpillage avant l'installation des Pougouli et des Dagara dans la région. Ces mineurs bwaba

se sont repliés par la suite vers le Nord, où les villages de Bagassi et Dossi furent d'importants centres d'orpaillage. Les YERI de la Bougouriba, d'origine mandé, auraient aussi participé aux travaux aurifères.

Des sites de la région de Guéguéré en pays dagara ont été étudiés par Justin Somé. L'histoire de l'orpaillage en pays bwa (Bagassi, Dossi) est encore à écrire.

IV.2.1.2: L'or du Gurunsi

Les recherches géologiques de la période coloniale et celles plus récentes de la Soremi établissent l'existence de l'or dans la région de Poura, sur la rive gauche du Mouhoun, zone anciennement occupée par les Gurunsi.

Les sources orales, patiemment décortiquées, donnent une histoire du peuplement dont les origines semblent assez lointaines. Elles ont permis d'identifier les mineurs du passé et de faire des propositions sur les relations économiques et sociales à Poura avant la colonisation.

Quant aux données de l'archéologie, elles attestent une exploitation des gisements aurifères avant la période coloniale (Photo 77). Cette industrie était peut-être déjà active au temps des grands empires ouest-africains.

L'exploitation de l'or a sûrement obéi à des impératifs économiques circonstanciés ou à des besoins sociologiques non moins importants. Comment déterminer ces contextes ? Sur le plan démographique, deux facteurs paraissent importants et capables, par le passé, d'avoir attiré une nombreuse population vers Poura : il s'agit de la fertilité de la vallée du Mouhoun, mais aussi de la présence de l'or ; deux facteurs qui provoquent habituellement de fortes concentrations humaines. L'examen du peuplement actuel et l'histoire de sa mise en place montrent que la présence de l'or et de bonnes terres ont été effectivement à l'origine de déplacements de populations. On constate cependant que cela n'a pas ressemblé au « rush » vers l'or de Californie ou d'Afrique du Sud, au siècle dernier. L'ampleur du mouvement migratoire semble avoir été faible et très circonscrite dans l'espace. Cela explique sans doute le faible écho de Poura dans les sources écrites qui, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, ignoraient tout simplement le pays gurunsi. C'est pourquoi il a fallu tirer le maximum des sources orales et les principaux groupes de la région ont été interrogés quant à leur présence sur la rive gauche du Mouhoun et les rapports qu'ils ont pu avoir avec l'orpaillage. Ont été ainsi interrogées des familles gurunsi, dagara, dyan, bwaba, bobo-dyula et moosé. Il ressort des informations recueillies que, dans la plupart des cas, la maîtrise de la terre et celle de mines appartiennent aux Gurunsi tandis que la chefferie politique des villages est assumée, parfois,

par des migrants de la dernière heure. Les sources orales sont unanimes pour désigner les Bobo-Dyula, appelés encore Sankursi par les Gurunsi, comme les spécialistes de la production et de la commercialisation de l'or dans la région de Poura. Ces gens sont originaires de la région de Bobo-Dioulasso, et leur migration sur la rive gauche du Mouhoun ne peut être antérieure à la fin du XVII^{ème} siècle, du moment qu'ils ont été précédés par les Dagara et les Dyan dont l'implantation, dans les pays du Burkina, est fixée par divers auteurs à la fin du XVIII^{ème} siècle et au début du XIX^{ème} siècle. Cette chronologie et certaines autres données de sources orales semblent être confirmées par les sources archéologiques, lesquelles font remonter certaines exploitations aurifères au XIV^{ème} siècle.

IV.2.1.3 : Les aspects techniques de la production de l'or

Chaque maillon de la chaîne opératoire de la production de l'or est pris en considération par les orpailleurs du passé.

La prospection

Le hasard est maître dans nombre de découvertes de gîtes aurifères. En effet, des découvertes fortuites sont faites en hivernage, après les tornades qui déracinent les arbres et accélèrent l'érosion. A l'emplacement des racines on peut trouver de l'or. De même, dans les rivières, l'or peut se révéler dans des prélèvements d'alluvions.

Les anciens recherchaient également l'or en observant les plantes, dont la concentration de certaines espèces est révélatrice de la présence de l'or. La tradition désigne par exemple *Diapryos mespiliformis* et *Bauhinia reticulata*, une ébénacée et une légumineuse, comme plantes servant à détecter l'or.

On prospectait aussi en utilisant un roseau évidé qu'on maintenait au fond des rivières, l'axe parallèle au cours. L'eau qui traverse le roseau voit sa vitesse ralentir et cela permet à l'or de se déposer. On peut ensuite connaître les traces du métal précieux en ouvrant le roseau.

Les familles Sanou et Zonou de Fara nous ont rapporté que les anciens se servaient quelques fois d'un fer de prospection. Un spécimen de cette tige métallique nous a été exhibé. Si l'on peut établir un rapprochement entre le fer de prospection pour le fer et celui pour l'or, toute explication rationnelle relative à l'utilisation de cet outil demeure hasardeuse.

De même, nous ne pouvons traduire en termes cartésiens les pouvoirs magiques que détiendraient certains individus qu'on appelle les « voyants de l'or » et qui auraient une grande expérience des gîtes aurifères.

Quelle que soit la méthode employée, la saison la plus favorable à la prospection était l'hivernage. On attendait ensuite la baisse de la nappe phréatique pour démarrer l'extraction.

L'extraction

On procédait de diverses manières selon qu'il s'agissait d'alluvions prélevées dans les cours d'eau, d'éluvions ou de filons. Pour les alluvions, un simple décapage de surface suffisait parfois. Selon l'épaisseur du dépôt, un trou plus ou moins profond était creusé, de façon à atteindre la base du dépôt ou s'opérait la concentration de l'or.

Pour les éluvions et les filons, le mineur les attaquait à la tête par des puits verticaux qui pouvaient atteindre une dizaine de mètres, parfois plus. Ces puits étaient creusés par des équipes de deux personnes. Ils étaient reliés entre eux par des galeries.

L'obstacle le plus difficile à surmonter n'était pas la dureté de la roche, mais la remontée de l'eau. C'est pourquoi il fallait attendre la saison sèche pour l'extraction. Malgré cela, les mineurs étaient obligés de forer des puits très rapprochés pour éviter les éboulements. Ils n'employaient pas d'étais.

Les parties tendres des roches étaient attaquées au piochon. On procédait au débitage des quartzs très durs par la variation thermique. Pour cela, les roches étaient soumises à un feu violent puis on les refroidissait rapidement en leur jetant de l'eau. Sous l'effet du changement brusque de température les quartzs craquaient. Les blocs prélevés étaient ensuite concassés et triés. On emportait pour le broyage les parties jugées au hasard, riches en or. Le reste des cailloux était abandonné sur le carreau de mine. Aujourd'hui, on juge que cette pratique de sélection hâtive entraînait des pertes, les anciens rejetant des pierres qui pouvaient encore contenir de l'or.

Le broyage

On transportait à l'ombre, soit à la maison, soit à proximité d'un point d'eau, les prélèvements riches en or. Là, dans des mortiers et sur des meules en roche verte, on les broyait le plus finement possible. Il faut à nouveau signaler que les anciens ne parvenaient pas à broyer très finement le minerai, de façon à libérer tout l'or qu'il contenait. D'où une nouvelle perte d'or, car, au lavage, un peu de métal jaune était rejeté avec les impuretés.

Le lavage

On peut assimiler la méthode utilisée à celle du lavage à la batée. Travail surtout féminin, il mobilisait des jeux de terrines en terre cuite et des calebasses. Le minerai broyé le

plus finement possible était mouillé dans une grande terrine. La laveuse y prélevait, avec une calebasse, de petites quantités qu'elle pouvait laver par ajouts d'eau et en imprimant à la calebasse un mouvement oscillatoire permettant d'éliminer la boue en laissant l'or plus lourd au fond du récipient. Cette opération d'enrichissement permettait d'obtenir une quantité d'or mêlé de beaucoup d'impuretés. Elle pouvait encore être broyée et lavée pour obtenir un or plus fin.

La poudre d'or était alors recueillie dans un chiffon, dans des plumes de calao ou dans le creux des tiges de bambou. Dans le Lobi, elle était conditionnée en barafiri, comme évoqué plus haut.

Au cours des deux dernières décennies, de nombreuses découvertes minières ont été faites dans différentes zones du Burkina Faso. Et si l'on dresse un tableau statistique de la production d'or durant cette période, on s'aperçoit que la production artisanale y tient une place importante et grandissante.

La plupart des contrées aurifères d'aujourd'hui sont des milieux particulièrement dénudés ou sévissent, de manière remarquable, les déficits céréaliers chroniques, le manque d'eau potable, l'ignorance et la pauvreté. Face à ces problèmes, l'orpaillage apparaît comme une alternative aux problèmes économiques des populations. Comment accroître la production d'or du pays ? C'est à cela que s'attèle l'administration chargée des ressources minières, mais dont l'efficacité de l'action est subordonnée à la prise en compte des acquis du passé en termes de savoirs locaux pour promouvoir l'avenir.

IV.2.1.4 : Les perspectives d'avenir

Dans une thèse de 3^e cycle soutenue récemment à l'Université de Dakar, Désiré Boniface SOME (2004) consacre un chapitre aux goulots d'étranglement de l'orpaillage et à l'exclusion sociale des orpailleurs. Les enquêtes qu'il a conduites à travers le territoire sur les sites d'orpaillage l'amènent à plusieurs conclusions relatives aux mesures à prendre pour l'épanouissement de cette activité artisanale. Celles-ci sont pertinentes et nous y adhérons. En effet l'héritage du passé s'exprime toujours tant sur le plan humain que technique. Les mentalités sont à refaire et les techniques à rénover.

Sur le plan humain, il convient d'éduquer une nouvelle race de mineurs en les amenant à utiliser des techniques moins rudimentaires, à se départir de nombreux mythes liés à l'or et qui limitent leurs initiatives.

Il faut aussi encourager le travail d'équipe de manière à dépasser le cadre de l'exploitation familiale. L'Etat doit intervenir dans l'organisation des orpailleurs pour mieux

les intégrer dans le tissu économique et social national. Un responsable du bureau de l'association informelle des orpailleurs de Tounté dans le nord du pays a déclaré ceci à Désiré Boniface SOME : « L'orpaillage au Burkina Faso peut être organisé à l'instar de l'agriculture et de l'élevage. Les autorités de ce pays mettent le paquet dans ces deux secteurs, le coton et le bétail. Elles oublient les bras valides qui exploitent l'or et qui grâce à cela, ne s'expatrient plus comme avant vers les pays côtiers. Si le ministère en charge de notre secteur d'activité pouvait faire autant que celui de l'agriculture et de l'élevage dans leurs secteurs respectifs, lui, il serait le plus prospère et nous, plus respectés ». Les professionnels du secteur minier semblent approuver ces propos selon les enquêtes de l'auteur sus-cité. L'intervention de l'Etat s'avère donc nécessaire.

Le faible niveau des équipements réduit également les capacités de travail et les revenus des orpailleurs. Dans « l'or de la Volta Noire », Jean-Baptiste KIETHEGA (1983) en faisait déjà le constat et suggérait que soit mis à leur disposition un outillage peu complexe mais de bon rendement, permettant le fonçage rapide des puits, le broyage plus fin des quartz aurifères et le lavage sans grande déperdition d'or. Il faut aussi mettre à la disposition des mineurs des gisements peu profonds et faciles à alimenter en eau.

L'intervention de l'Etat est également attendue au niveau des infrastructures : voies de communications pour désenclaver les placers rendus souvent inaccessibles en saison de pluies ; écoles, infrastructures sanitaires et de loisirs car, si l'orpaillage comporte des avantages, il engendre aussi de nombreux problèmes qui ne sont pas seulement technologiques. Les concentrations humaines : plusieurs milliers de gens créant des « villes fantômes » sur les sites miniers entraînent des problèmes sanitaires, de dégradation des mœurs, d'insécurité et génèrent un besoin d'éducation pour adultes comme pour les nombreux enfants utilisés dans l'orpaillage. Ces agglomérations spontanées manquent parfois de tout jusqu'à l'eau potable, celle servant au lavage de l'or est parfois consommée par les hommes.

En tout état de cause les sciences de l'ingénieur, les sciences humaines et sociales, devaient être mobilisées par l'autorité de l'Etat pour donner une autre impulsion à la production de l'or au Burkina Faso.

IV.2.2 La production ancienne du fer au Burkina Faso

Certaines régions du Burkina Faso semblent avoir constitué, dans le passé, des centres métallurgiques importants. De nombreux témoignages écrits, archéologiques ou oraux ont pu être recueillis.

Lorsque les Français prennent en charge les pays qui forment aujourd'hui le Burkina Faso, ils sont immédiatement frappés par les potentialités que révèle une intense activité minière développée çà et là.

Pour obtenir du fer de gisement, les éléments suivants doivent être réunis :

- *Un minerai*. Celui-ci peut être un oxyde, un sulfure, un carbonate, etc. Les minerais les plus courants sont des oxydes ou des hydroxydes.

Le minerai de fer, en Afrique occidentale, provient des latérites ferrugineuses. Il se rencontre en surface mais son épaisseur n'est pas uniforme.

- *Un combustible*. Celui-ci peut être du bois ou du charbon de bois. Le combustible n'était pas prélevé à partir de n'importe quel arbre. Il y avait les arbres du forgeron dont les qualités essentielles attendues étaient de fournir du bois ou du charbon qui se consume sans s'écraser. Le combustible devait donc être porteur et avoir un pouvoir calorifique élevé.

- *Un fondant*. Cette roche devait abaisser la température de fusion et améliorer la séparation de la gangue. Le fondant n'était pas toujours présent dans les métallurgies africaines parce que les forgerons sélectionnaient le plus souvent des minerais auto-fondants, par exemple des hématites imprégnées de substances alcalines. Les matériaux servant à la construction des fourneaux pouvaient jouer aussi le rôle de fondant.

- *Un comburant*. C'est l'air, obtenu par tirage naturel, grâce à des jeux de tuyères disposés à la base du fourneau, ou soufflé artificiellement dans celui-ci par des systèmes de soufflets.

- *Une structure de réduction*. Dans la littérature, plusieurs expressions désignent la structure qui sert de laboratoire d'où sort le fer : foyer, four, fourneau, haut-fourneau, bas-fourneau, etc. Le vocabulaire est riche mais imprécis. L'Afrique offre une grande variété de structures de réduction, ce qui rend la classification malaisée. Le terme fourneau est ici employé. Décrivons à présent les procédés ancestraux de production du fer au Burkina Faso. Certes, beaucoup d'empirisme caractérise ces procédés mais on reste stupéfait devant la grande ingéniosité développée ici et là pour satisfaire les besoins en fer. La chaîne opératoire à étudier commence par la prospection, passe par l'extraction et la préparation du minerai de fer, se

poursuit par l'opération de réduction donnant la loupe de fer et s'achève par l'affinage du fer brut et la fabrication des articles recherchés.

IV.2.2.2 : La prospection

Il s'est agi d'abord pour les anciens métallurgistes, de repérer les gisements de fer. Pendant longtemps on a pensé qu'ils ne recherchaient que les minerais à haute teneur en fer (entre 40 et 70 %). L'enquête de terrain et les résultats des analyses de minerais obligent à considérer que la richesse en fer du gisement n'est pas le seul facteur que les anciens prenaient en compte dans l'exploitation d'une mine. Bien souvent même ils ont délaissé la cuirasse, plus riche en fer, pour extraire des nodules dans la carapace sous-jacente. Le minerai de la carapace est théoriquement plus pauvre en fer (autour de 30 %), mais plus aisé à réduire.

Les méthodes et techniques traditionnelles de repérage sont très empiriques. En pays moaaga et dans la partie Nord appelée Yatenga, les traditions rapportent qu'une fumée s'élève là où il y a du fer, après chaque pluie d'hivernage. Il suffit de bien repérer l'endroit pour une exploitation en saison sèche. Dans la même région, il semble qu'un prospecteur averti, lorsqu'il marche pieds nus sous le soleil, peut reconnaître à la chaleur les bons gisements.

Dans l'Ouest du Burkina Faso, les anciens ont mis au point une technique moins empirique et plus originale de repérage des gisements. Il s'agit d'un fer de prospection appelé Kann dans le langage des métallurgistes. Cet instrument est une tige pouvant atteindre six mètres de long avec 10 à 15 mm de section. On l'enfonçait dans un sol préalablement mouillé jusqu'à ce que la résistance et un certain bruit amènent le prospecteur à reconnaître la présence de minerai.

D'autres procédés existaient en matière de prospection. Les connaisseurs, en soupesant les cailloux ramassés en surface, savaient interpréter leur couleur et leur poids pour décider d'une exploitation des lieux. L'observation des plantes et les procédés occultes n'étaient pas en reste.

La plupart des mines de fer anciennement exploitées se localisent dans l'Ouest et le Nord du Burkina Faso. Dans ces deux régions on en compte par centaines. L'Est et le Sud du pays montrent moins de mines. Mais on y pratiquait aussi et souvent une exploitation par ramassage de surface, ce qui ne laisse pas de trace archéologique.

IV.2.2.3 : L'extraction et la préparation du minerai

L'exploitation par ramassage de cailloux de surface ou par excavations peu profondes (moins d'un mètre) est connue dans le GULMU. Ainsi ont été exploitées la mine de Boudangou située à 10 km au Nord de Fada N'Gourma, celle de Kouloungou également à 10 km mais au Nord-Ouest de la même ville. Cette dernière mine fut l'objet d'une exploitation collective par les artisans des villages voisins de Konadkpelgou et Diapangou. Les autres mines étudiées dans le GULMU présentent des excavations peu profondes de 0,50 à 100 cm.

Dans les provinces de la Bougouriba et du Poni, correspondant à l'aire culturelle Lobi et apparentés, les mines sont souvent à ciel ouvert, et peu profondes.

Le ramassage de surface semble avoir été pratiqué sur des sites où la cuirasse a connu une forte altération. Dans le cas du décapage, le niveau contenant le minerai n'était pas loin de la surface du sol. Il suffisait alors d'éliminer une faible épaisseur de stérile. Ce type d'exploitation peut laisser comme vestiges de grandes fosses peu profondes. L'exploitation par ramassage de surface et par excavations peu profondes n'affecte en réalité que l'Est et le Sud du pays. Partout ailleurs, le minerai de fer est extrait par puits de sections et de formes variables. Généralement ils sont de forme circulaire avec 80 à 100 cm de diamètre, peu distants les uns des autres (un à trois mètres) et communiquent entre eux par des galeries qui courent à deux ou trois mètres sous le sol actuel. Les parties entre les puits et au-dessus des galeries, de même que les piliers peuvent s'effondrer sous l'action de l'érosion.

Dans l'Ouest du Pays ont été signalées des mines de plaines et des mines de montagnes. On y observe deux types de puits. Les plus anciens ont une section circulaire et un diamètre entrant dans la norme générale. Plus tard des puits de forme rectangulaire auraient été adoptés pour des raisons de commodité. Au demeurant les puits étaient aménagés de sorte à faciliter la circulation entre la surface et le fond. Le plus souvent des encoches sont pratiquées dans la paroi. Quelques fois, des crans comme à Ralo dans le Bulkiemdé, des spirales comme à Saaba dans l'Oubritenga ou même des marches d'escalier en colimaçon comme à Tissi dans le Sourou, constituent les moyens de cette circulation. L'ingéniosité de ces aménagements a parfois fait confondre ces mines avec des habitations de troglodytes. Il demeure cependant qu'en période d'insécurité, les galeries de mines ont servi de refuges temporaires. Les minerais qui en ont cependant été extraits se répartissent en plusieurs catégories.

En effet, la science des anciens métallurgistes, pour empiriques que fussent leurs méthodes, leur permettait de distinguer le minerai qui donne de l'acier de qualité pour la

fabrication d'outils tels que les haches, les sabres, les rasoirs. Des minerais de qualité inférieure, on obtenait le fer utile pour les houes, les couteaux, les pointes de flèches, etc.

Chez les Dagara de la province de la Bougouriba, le minerai appelé *cubié* doit être de couleur rouge-ôcre ou noirâtre, parcouru de nombreuses veinules, briller comme s'il était enduit d'huile, enfin résister aux chocs. Ainsi le bon minerai se reconnaissait à sa couleur, sa structure, sa brillance et sa dureté. Au *cubié* était ajoutée une roche appelée *guora*, prélevée ailleurs que sur les collines. Elle est utile à la réduction en tant que fondant.

Chez les Birifor et les Lobi de la province du Poni, le bon minerai devait également être noir et brillant.

Les métallurgistes Sana du Sourou identifient trois types de minerai :

- le *djekī*, friable et de couleur noire ;
- le *djewassara*, de couleur rouge, moyennement résistant et se débitant en petits blocs ;
- le *djegnini*, très résistant, se présentant en blocs de couleur rouge et brillants.

Dans le Bwamu, les métallurgistes de Kosso marquaient une différence entre *Kangnaboré* extrait dans les dépressions et le *Kangnan* provenant des collines.

Les métallurgistes de l'aire culturelle moaaga utilisent plusieurs expressions pour désigner les minerais et les fondants. Le bon minerai s'appelle tantôt *koa*, tantôt *yanga*, *bag-saonré* (foie de chien) désigne un minerai plus pauvre. Certains appellent le fondant *koug-kom* (littéralement eau de la pierre) et d'autres *siidiga* ou *guedgo*. Le minerai type *yanga*, que nous avons bien étudié à naba Yéélé Tanga près de Bang-soma dans le Sanmatenga, présente les caractéristiques suivantes : sa teinte est grise, sa densité élevée avec une texture massive homogène et une structure micro-poreuse. Il s'agit vraisemblablement d'une association de magnétite et de goethite.

Le minerai de type *bag-saonré* est caractérisé par sa teinte rouge-violacée, sa texture massive homogène. Sa composition minéralogique serait dominée par des oxydes de fer : hématite et goethite. Le quartz est sporadiquement présent, de même que du manganèse. Le *bag-saonré* pourrait dériver de la ferruginisation de galets de laves basiques.

Le fondant (*koug-kom* ou *siidiga*) est un matériau de teinte noire, de faible densité. Sa surface est mamelonnée, ce qui rappelle la structure des minéraux de l'oxyde de manganèse.

Naba-YEELE TANGA est une butte cuirassée de 328 m d'altitude. Elle a une surface très indurée à prédominance ferrugineuse et organisée en paliers. Sous la cuirasse repose une carapace dominant un niveau argileux. Le minerai est extrait dans la zone de transition cuirasse/carapace. Le minerai riche (*Yanga*) se présente sous forme de filonnets épais de

plusieurs centimètres difficiles à extraire au marteau. Le minerai type *bag-saonré* apparaît sous forme de galets dans la cuirasse d'éboulis.

La mine de ZORONGO près d'ARIBINDA est la seule connue pour le moment dans une formation schisteuse. Il s'agit de schistes ferrugineux avec des zones enrichies en fer et en silice. Les faciès enrichis sont denses comparativement à la roche schisteuse encaissante. On décèle sur l'ensemble des matériaux, des inclusions superficielles manganésifères.

La mine de fer de GANI dans la Kossi était exploitée par des métallurgistes vivant de part et d'autre de la frontière BURKINA FASO/MALI. Il s'agit d'un film de fer dans du grès.

Dans toutes les provinces du Burkina, les mines étaient collectives même si leur exploitation pouvait se faire en fonction de besoins personnels. Pour le travail des mines on recourt généralement à une forme d'entraide qu'on retrouve pour d'autres types d'activités telles que le labour des champs. La prise en charge des travailleurs est alors assurée par le demandeur de l'extraction. Dans ce travail collectif, toutes les personnes (femmes, hommes, enfants) participent en fonction de leur force. Selon la capacité du demandeur à mobiliser du monde, le concassage et le tri pouvaient se faire immédiatement après l'extraction. Le minerai peut aussi être transporté sur le lieu de réduction avant d'être concassé, trié et calibré de façon à obtenir des cailloux d'une taille inférieure à un œuf. Les gros blocs ou le minerai en poudre ne peuvent servir directement. Ils étoufferaient le feu du fourneau.

IV.2.2.4 : La réduction du minerai

Le manque d'uniformité du vocabulaire technique dans le domaine de la métallurgie ancienne du fer rend difficile une restitution des techniques aisément compréhensibles par tous. Au problème de vocabulaire technique, s'ajoute celui du choix de la base des typologies. Ainsi, concernant les fourneaux de réduction du minerai de fer, les typologies peuvent se baser sur le mode de fonctionnement, la structure de l'édifice ou sur les produits obtenus.

Au Burkina Faso, si l'on prend seulement pour base le mode de fonctionnement, on distingue les fourneaux à tuyères et ceux à soufflets.

Les fourneaux à tuyères (induction directe) sont généralement répandus au Centre, au Nord et à l'Ouest du pays. Ils se traduisent par des architectures et des formes très variées. Cette catégorie de fourneaux possède les dimensions les plus grandes, pouvant atteindre six mètres de hauteur avec 1,5 mètre de diamètre à la base. Elle paraît correspondre au meilleur degré technique en matière de réduction. C'est peut-être ce qui explique la réputation sous-régionale du fer bwa, moaga et celui des ethnies de l'Ouest qui ont développé cette catégorie de fourneaux.

Les fourneaux à soufflets (soufflets à pots ou en bois avec membrane en peau) se rencontrent un peu partout, sauf dans l'Ouest du pays. De taille plus modeste, 60 à 150 cm de hauteur, les fourneaux à soufflets sont construits à peu près de la même façon, à l'exception d'une variété que nous avons du mal à baptiser. Ceux-là comportent une partie enterrée d'environ 30 à 40 cm, avec une superstructure de même hauteur. Ces fourneaux, très faiblement et uniquement représentés dans le Nord du pays, semblent être la forme la plus archaïque sous laquelle la métallurgie est apparue dans notre pays. La tradition les présente également comme servant à réduire les minerais grossièrement calcinés dans les fourneaux à induction directe. Cependant, ces fourneaux-là ont perduré, comme ceux à tuyères, jusqu'à la fin de la période coloniale.

Les fourneaux à soufflets et ceux à tuyères diffèrent par la taille, l'architecture et surtout par le système d'alimentation en air. Par contre, on peut rapprocher la façon de les charger par couches alternées de charbon et de minerai, préalablement concassé et calibré. Les quantités de charbon et de minerai varient selon la dimension du fourneau. Il arrive, comme dans la province de l'Oudalan, que du bois soit utilisé à la place du charbon de bois dans des fourneaux à soufflets.

Au niveau des combustibles, les sources orales désignent des essences végétales particulières qui fournissaient le bois ou le charbon de bois des forgerons. Des recherches anthracologiques, à partir de prélèvements de charbon provenant de fouilles, ont permis de confirmer parfois les propos des sources orales. En tout état de cause, la qualité du minerai mais aussi du combustible déterminait la qualité du métal obtenu. « Fer mou » ou « fer dur », le forgeron savait à l'avance la qualité du produit de la réduction, mais aussi sa quantité, qui variait de quelques kilogrammes pour le fourneau semi-enterré à un quintal pour un fourneau moyen à tuyères et pour une seule opération.

Au demeurant, il est pour le moment malaisé d'évaluer les quantités produites. A titre indicatif cependant, une monographie de 1904 attribuait au Yatenga la production annuelle de 539 tonnes de fer, sortant de 150 fourneaux et servant à la fabrication de 972.500 dabs, 802.500 haches, 450550 couteaux, 74.800 sabres et 217.300 briquets (NOIRE, 1904). Des extrapolations seront possibles lorsque les différents de fourneaux seront mieux connus dans leurs performances techniques et que les conditions historiques de la production seront établies.

Voici, assez rapidement présentées, quelques données qui montrent comment les anciens tiraient profit de la nature en matière de métallurgie.

Ces acquis technologiques sont un patrimoine. Ils ne sont tous inventoriés et, surtout, ils ne sont pas tous suffisamment étudiés et compris.

IV.2.2.5: Le travail à la forge

Si les derniers détenteurs des savoirs en matière de réduction du minerai de fer tendent à disparaître, les forges se sont maintenues dans les villages du Burkina Faso, très actives et à la recherche des innovations. Certes le fer de production locale a été depuis longtemps remplacé par celui de récupération, la soufflerie s'est améliorée de même que certains outillages. Cependant la structure de l'atelier reste sensiblement la même que par le passé, de même que les actes qui y sont posés.

L'atelier reste cet espace ouvert, accessible à tous, sauf aux femmes en règle et à certaines catégories de personnes susceptibles de trahir les secrets de fabrication (Photo 88). L'espace y est aménagé pour recevoir le foyer dont le feu est activé par un jeu de soufflets. La soufflerie peut être fixe (maçonnerie fixe) ou mobile (pots en peaux déplaçables). Un autre espace est réservé aux enclumes et au reste de l'outillage. C'est là que se tiennent le maître forgeron et ses aides. Une aire avec de grosses enclumes peut se trouver hors de la forge.

Les loupes de fer sont apportées à la forge implantée entre les cases ou faisant partie même de la concession, à partir des ateliers de réduction situés parfois loin du village et où on érige les fourneaux. La première des opérations que le fer brut subit est l'affinage qui le débarrasse de ses impuretés et permet de parvenir à la qualité de fer ou d'acier recherchée. Les anciens forgerons développaient pour cela beaucoup d'ingéniosité qui étonne plus d'un chercheur.

Il existe de nombreux procédés d'affinage avant que la matière première ne soit façonnée pour donner les articles souhaités dont les formes, les nomenclatures et les fonctions sont l'objet d'une riche littérature.

IV 2.2.6 Que faire demain ?

Le Burkina Faso demeure un pays agricole, pratiquant une agriculture encore arriérée et qui fait recours le plus souvent au forgeron pour obtenir les outils de production. Quelles innovations technologiques apporter pour améliorer l'outillage agricole ? Des organismes s'y sont déjà essayés comme le Centre de Perfectionnement des Artisans Ruraux. Ici, plus qu'ailleurs, il est nécessaire de créer une ou des structures qui servent réellement d'interfaces entre les acquis de la recherche sur les savoirs locaux et les utilisateurs des produits

métallurgiques. Il convient de viser la réhabilitation d'une activité économique toujours utile. Depuis quelques années, on observe que le fer de récupération se raréfie en raison de son exportation vers des pays voisins ou la demande en fer est plus forte qu'au Burkina Faso. Il y a lieu d'envisager très sérieusement la réouverture de certaines mines de fer et la reconstruction de fourneaux de réduction du minerai de fer. Si jadis, avant l'impact colonial, certaines régions du Burkina Faso comme le Yatenga et le Bwamu satisfaisaient leurs besoins en fer et même en exportaient, il n'y a pas de raison que la réhabilitation de cette activité ne permette pas de réduire notre dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Les recherches menées sur les causes de l'extinction des fourneaux de réduction montrent qu'il y a d'abord l'absence de bras valide dans les villages, beaucoup de jeunes ayant dû migrer hors du pays pour acquérir «l'argent du nez» pendant la période coloniale. Les nouveaux maîtres en ont profité pour imposer les articles de provenance étrangère. On peut très bien fixer aujourd'hui la main d'œuvre jeune dans les villages grâce à cette source de revenus. On sait que jadis, dans les villages, les concessions des forgerons étaient celles qui avaient un meilleur visage après celle du chef. La supériorité technologique et économique du forgeron sur le reste de la société a même entraîné par le passé, dans certaines régions, l'apparition du système de caste où les travailleurs du fer occupaient un haut rang. Leur dépréciation qu'on perçoit aujourd'hui est une conséquence du déclin de leurs activités métallurgiques et donc de leurs revenus, à partir de la période coloniale. Il s'agit donc de réhabiliter une activité économique mais aussi les métallurgistes et forgerons eux-mêmes là où le mépris à leur égard a remplacé la crainte et le respect qui leur étaient dûs. En 2004 et 2005 les forgerons de Saye dans le Zondoma et de Dablo dans le Sanmatenga se sont organisés pour montrer à leurs enfants et à la population les savoir-faire que seuls les plus anciens détiennent encore. Leur souci à tous est de sauver de l'oubli ces savoirs locaux. Les pouvoirs publics devraient encourager de telles initiatives à travers tout le pays, là où la métallurgie du fer s'était particulièrement développée. Le Ministre Lassané Sawadogo, originaire de Saye qui s'est déjà engagé aux côtés de ses parents et la présence à Dablo du Haut-commissaire du Sanmatenga lors de la journée de réduction et de forge le 16 mai 2005 sont des signes encourageant d'une implication future des autorités dans la revalorisation de ces savoirs locaux. Cette revalorisation peut revêtir deux aspects : culturel et économique. Sur le plan culturel, l'activité métallurgique peut participer au développement du tourisme et à l'éducation des populations. Il faut aussi penser à l'inscription sur la liste indicative du Burkina, puis sur celle du patrimoine mondial de l'UNESCO, des vestiges les plus importants. Sur le plan économique, nous avons indiqué plus haut les avantages à en tirer. Ajoutons cependant d'autres éléments :

- Le fer de prospection utilisé dans l'Ouest du pays pour détecter le minerai doit attirer l'attention des géologues du Burkina Faso qui pourraient trouver ainsi un moyen peu coûteux de repérage de mines. Il faudra préalablement expliquer rationnellement son utilisation et en faire ensuite des adaptations aux différents contextes.
- Les mines de Naba Yéélé Tanga à Bangsoma dans le Sanmatenga et celles de Toungaré dans le Sourou doivent aussi retenir l'attention de nos géologues en raison des teneurs et des qualités de leurs minerais. Mais plusieurs autres mines, déjà recensées dans nos études sont aussi à considérer. Il est surprenant que le Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BU.MI.GE.B) n'ait pas de programme de recherches sur le fer, alors même que pendant la période coloniale un intérêt était accordé à cette substance.
- En matière de métallurgie de transformation, la grande maîtrise qu'ont les forgerons des procédés d'élaboration des alliages de fer et des techniques de soudures peut profiter à l'artisanat et à l'industrie de constructions métalliques.
- Les déchets de la réduction (scories) connaissaient jadis plusieurs réemplois. Un peu partout ils encombrant des espaces qui peuvent être libérés pour les cultures. Ces matériaux intervenaient dans la pharmacopée, dans la production céramique et dans l'architecture. Ils peuvent aussi servir dans la construction des routes comme le Petit Séminaire de Pabré a eu à le faire il y a déjà plusieurs décennies.

IV.2.3. La céramique

Les chercheurs, spécialistes de l'Afrique, n'ont pas toujours accordé l'intérêt qu'il fallait aux techniques traditionnelles de la production céramique. Celles-ci étaient le plus souvent taxées de primaires et qui ne supportaient pas la comparaison avec les techniques en usage autour du bassin méditerranéen. Pourtant la production céramique est plusieurs fois millénaire en Afrique et dans le cas du Burkina Faso des vestiges ont pu être datés de 2000 ans avant notre ère dans les abris sous roche de la falaise du Gobnangou et 1800 avant notre ère sur le site de Rim au Yatenga. Déjà à cette haute époque, on fabriquait des vases de forme diverses (sphéroïde et ovoïde surtout) au décor riche obtenu par impression (au peigne et à la roulette), par incision et par nervure. Toute cette poterie avait des fonctions multiples : transport, stockage, cuisine et service. La céramique rituelle devait aussi exister. Les différents travaux sur la céramique ancienne ou contemporaine au Burkina Faso révèlent de nombreuses similitudes dans les formes et les fonctions. Cependant des particularismes

culturels se décèlent dans les techniques de façonnage, de décor et de cuisson. Le laboratoire d'archéologie a pu faire des investigations sur des ateliers à Tierkou et Poura dans le Tuy, à Garango dans le Boulgou, à Niémè dans la Bougouriba, à Koro et Pala dans le Houet, et sur de nombreux sites dans le Gobnangou, au Soum et au Yatenga . Il résulte de toutes ces recherches l'état des savoirs locaux suivant dans le domaine de la céramique. Il y a tout d'abord la connaissance des argiles, matières premières de la céramique, par les artisans et leur préparation. Les différents procédés et techniques de façonnage sont présentés de même que pour le décor et la cuisson. Les productions sont aussi analysées sous l'angle des formes et des fonctions.

IV.2.3.1 La connaissance des argiles

Les argiles des potiers et potières burkinabè proviennent des carrières constituées par les lits de marigots. Par exemple à Tierkou, la carrière ou dagôrou est distante du village d'environ trois kilomètres. C'est un bas-fond inondé en hivernage, donc exploitable seulement en saison sèche avancée. L'emplacement exploité par les potières est devenu une caverne dont la voûte menace de s'écrouler. L'argile extraite de la carrière est d'abord exposée au soleil à proximité de la carrière, puis transportée dans des paniers à l'atelier au village. Celui-ci, contrairement à la forge, est un ensemble d'espaces de travail. La cours de la concession abrite la majeure partie des activités céramiques : préparation de l'argile, séchage, façonnage. Cette dernière opération peut intervenir sous un arbre ou un hangar afin que l'artisan soit à l'abri du soleil. Un coin de la maison d'habitation constitue aussi un espace de travail où est entreposée la provision d'argile et la production céramique en attente de la cuisson. L'aire de cuisson est le troisième espace de travail. Elle se localise toujours à quelque distance de la concession. Les étapes de la préparation de l'argile passe par le séchage pendant au moins huit heures. L'argile est ensuite mouillée dans une grande jarre. Elle y passe la nuit et pourrit. Le lendemain a lieu le malaxage, le pétrissage et l'adjonction de dégraissants qui sont des constituants non plastiques dont la présence dans la pâte céramique modifie la plasticité de l'argile, évite des retraits au séchage des vases et accroît la consistance et la solidité de ceux-ci. Les dégraissants employés dans les ateliers de Tierkou sont naturels et minéraux : sable, chamotte, cassons.

Dans les ateliers de Gourcy dans le Zandoma, l'argile provient de deux carrières, l'une au Sud, la seconde à l'Est du village. Il s'agit là également de bas-fonds entourés de *Mitragyna inermis* et de *Accacia albida*. Ces fonds de marigot donnent une argile brune ou

noire, riche en débris végétaux, quartz et même graviers, L'exploitation a donné des cavernes dans lesquelles les potières travaillent avec beaucoup de précautions. Les mêmes espaces qu'à Tierkou sont utilisés par le travail de l'argile. La cour pour faire sécher les blocs d'argile, un hangar sous lequel on trouve le matériel devant servir à la préparation de la pâte céramique, au façonnage et aux décors.

L'argile est d'abord débarrassée de ses impuretés : gravier, feuilles mortes, etc. Elle est ensuite séchée, pilée grossièrement puis laissée à pourrir dans l'eau d'une jarre pendant toute une nuit. Le lendemain intervient le pétrissage et l'adjonction de dégraissants qui est ici exclusivement de la chamotte, c'est-à-dire de la vieille céramique pillée. Le pétrissage nécessite d'importants efforts physiques. Il aboutit à une pâte céramique malléable qui est déposée dans un coin du hangar en attente du façonnage.

La carrière exploitée par les potières de Pala, dans le Département de Bobo-Dioulasso se trouvent à Koro, autre village d'artisanat céramique situé à une dizaine de kilomètres à l'Est de Pala. La carrière de Koro serait intarissable. Elle est localisée entre deux reliefs granitiques. Cet espace est parsemé de blocs granitiques et d'arbustes. C'est entre ces éléments que les potières ouvrent les puits d'extraction de l'argile, disposés sans un ordre précis. La qualité de l'argile de Koro est très réputée et les analyses minéralogiques réalisées par le BU.MI.GEB montrent qu'elle provient de la décomposition du granite et est formée de quartz, de feldspath en décomposition, de fer magnésien (pyroxène et mica noir). L'atelier et la préparation de la pâte céramique à Pala n'ont pas de particularités remarquables par rapport à Tierkou ou Gourcy.

Dans la région de Garango, au pied du dôme granitique du Boulgou, on rencontre de nombreuses carrières d'argile. Chaque village de potiers a au moins une carrière d'argile ou la matière première est abondante. Situées parfois dans le village même, les carrières ont plusieurs aspects physiques : puits ou excavations à ciel ouvert. Les argiles exploitées proviennent de la décomposition des roches granitiques comme à Koro. Cependant l'argile la plus appréciée par les potières provient de l'altération de roches volcaniques. Elle peut être utilisée toute seule comme pâte céramique tandis que les autres doivent être combinée.

Une particularité remarquable dans la préparation de la pâte céramique dans la région de Garango est l'utilisation de scories de fer pilées comme dégraissant. Cette pratique est également signalée dans la vieille céramique attribuée aux Sana ayant occupé le Boulgou à une période reculée.

Les Puguli de Nyémé dans la Bougouriba, exploitent une carrière située à proximité du fleuve Mouhoun dans un bas-fond. Son argile est de couleur noire, de structure compacte

avec plusieurs faciès. La préparation de celle-ci n'offre aucune particularité par rapport aux pratiques déjà relatées. Il faut cependant signaler qu'à Nyémé, les proportions de sable, de limon et d'argile dans la matière première sont telles qu'on est en présence d'une terre franche pouvant être façonnée sans ajout de dégraissant.

IV.2.3.2 Le façonnage et les décors

Les techniques de façonnage sont essentiellement le modelage, le moulage et le colombinage. Le tournage était ignoré.

Le modelage permet l'assemblage de portions de pâtes de céramique pour en faire une vase. Cette technique s'applique surtout aux poteries de petites dimensions.

Le moulage consiste à appliquer une plaque de pâte céramique sur un moule convexe ou concave. Il sert à façonner les fonds des vases. Les moules peuvent être des trous aménagés dans le sol comme à Gourcy dans le Zondoma, des formes préfabriquées en argile, surtout celle de termitière. On emploie aussi des fonds de vieilles céramiques.

Quant au colombinage, cette technique consiste à monter successivement des boudins de pâte céramique sur un fond déjà moulé. Le colombinage s'applique au façonnage des grands récipients.

Aussitôt achevée, la poterie est lissée, ce qui constitue déjà une forme de décor. En effet, le lissage régularise les parois du vase. Les opérations de finition avant le séchage consistent à apposer des décors généralement à effet de relief : moulures, nervures, incisions, estampage, oculi, etc.

Certains vases sont polis et engobés. Les ateliers rivalisent d'ingéniosité en matière de décors. Ceux-ci leur confèrent parfois une sorte de label. Les vases sont ensuite mis à sécher, sous abris, afin d'éviter une dessiccation trop rapide qui les fendillerait. La durée du séchage varie suivant la taille du récipient et le temps qu'il faut. En général une dizaine de jours suffisent, sauf pour les très grands vases qui peuvent sécher tout un mois. On procède ensuite à la cuisson.

IV.2.3.3 La cuisson céramique

Les ateliers visités pratiquent surtout la cuisson à l'air libre. Les vases peuvent être empilés à même le sol plat ou dans un trou peu profond. Les poteries sont disposées avec art, les plus petites en bas quand elles ne sont pas cuites séparément. La cuisson à l'air libre ou en meule utilise comme combustible de l'herbe, de la paille, des écorces, des branchettes et de la

boise de vache. On évite le bois lourd dont le poids écraserait les vases et dont la combustion provoquerait des excès de température. En effet la cuisson à l'air libre se réalise à des températures voisines de 600°C. Pour obtenir à la cuisson un décor à effet de couleur (nuances entre noir et rouge), les artisans jouent avec la composition de la pâte céramique et l'atmosphère de cuisson qu'ils peuvent rendre réducteur ou oxydant.

Dans certaines localités du Burkina Faso, par exemple dans le Bwamu ou autour de Ouagadougou, on rencontre des fours destinés à la cuisson aussi bien des petits que des grands vases. Dans ces fours de taille variable, les températures peuvent dépasser les 1000°C. Selon Maurice Picon (1995) les cuissons à températures élevées permettent la réalisation de céramiques qui conservent une résistance aux chocs mécaniques élevés même avec des parois minces. On peut donc obtenir des céramiques légères mais résistantes. Notons que la cuisson de certains vases comme les moules à galettes se réalisent à même le sol et à de très basses températures : 300-400°C.

IV.2.3.4 La production

La production céramique au Burkina Faso s'articule autour des fonctions de transport, de stockage, de service et culturelles attendues des vases. L'ustensilité domestique est très diversifiée et épouse des formes variées. Il faut, comme le reconnaissait le Professeur Jean Devisse en 1981, avoir vu le trésor des céramiques d'une femme gurunsi pour comprendre à quel point ces objets constituent un capital pour la femme africaine.

La principale fonction de la production céramique est l'usage domestique. Pour le transport des liquides, des cruches de forme et de taille variées sont confectionnées. Les jarres servent essentiellement au stockage des liquides et des graines. Elles se transforment en marmite lorsqu'elles vont au feu pour la préparation de la bière de mil par exemple. Une catégorie de vases incontournables dans les ménages de nombreuses familles rurales burkinabè est la marmite de forme généralement sphéroïde de taille variable selon l'utilisation que l'on veut en faire. Associés aux marmites, on trouve la gamme des terrines et des bols destinés au service et à de nombreuses manipulations. La production céramique s'étend aux récipients pour abreuver la volaille, aux vases cultuels, aux poids de filets ou de fuseaux (fusaïoles), etc. Elle est exécutée avec une grande variété de formes selon la destination des produits. La forme la plus courante est sphéroïde. On rencontre cependant des formes ovoïdes (surtout dans l'espace dagara-lobi), des formes carénées (espace bwa et bobo surtout), des formes plates (un peu partout).

IV.2.3.5 Que faire demain de cet artisanat ?

Le savoir local qu'est l'artisanat céramique a connu quelques innovations ces dernières années. Cependant celles-ci restent très limitées et concernent principalement l'adoption de nouvelles techniques de façonnage avec l'introduction du tour, de nouveaux types de fours de cuisson à faible déperdition de chaleur, de nouvelles formes et surtout de nouvelles fonctions. Dans l'ustensilité domestique on rencontre en ville des coupes, des choppes, des cendriers, des porte-bougies, etc. L'artisanat céramique reste étouffé, surtout en milieu urbain, par la concurrence des produits manufacturés d'Europe ou d'ailleurs. Il faut réhabiliter la céramique en améliorant la qualité de la production et en la diversifiant. Cela passe par la formation professionnelle des potiers et potières tout comme les agriculteurs connaissent un encadrement pour améliorer l'agriculture et l'élevage. Des initiatives telles que le Centre National de Perfectionnement des artisans ruraux ou du Projet Céramique doivent être encouragées et multipliées. Il faut absolument une rénovation technologique qui stimulerait la productivité et améliorerait la qualité des produits. Dès lors il y aurait plus d'attrait pour la production céramique locale et sa consommation s'accroîtrait. Tout cela devant être fait au profit d'abord des artisans, on devra les aider à s'organiser en coopératives. Quelques unes existent déjà comme à Tchériba dans le Mouhoun, mais il s'agit de couvrir tout l'artisanat céramique de l'ensemble du territoire. Cette activité reste au cœur et au service des populations rurales, qui comme on le sait regroupe la majeure partie de la population burkinabè. L'artisanat céramique reste étouffé, surtout en milieu urbain, par la concurrence des produits manufacturés d'Europe ou d'ailleurs. Il faut réhabiliter la céramique en améliorant la qualité de la production et en la diversifiant. Cela passe par la formation professionnelle des potiers et potières tout comme les agriculteurs connaissent un encadrement pour améliorer l'agriculture et l'élevage. Des initiatives telles que le Centre National de Perfectionnement des artisans ruraux ou du Projet Céramique doivent être encouragées et multipliées. Il faut absolument une rénovation technologique qui stimulerait la productivité et améliorerait la qualité des produits. Dès lors il y aurait plus d'attrait pour la production céramique locale et sa consommation s'accroîtrait. Tout cela devant être fait au profit d'abord des artisans, on devra les aider à s'organiser en coopératives. Quelques unes existent déjà comme à Tchériba dans le Mouhoun, mais il s'agit de couvrir tout l'artisanat céramique de l'ensemble du territoire. Cette activité reste au cœur et au service des

populations rurales, qui comme on le sait regroupe la majeure partie de la population burkinabè.

IV.2.4. Les pratiques funéraires

Il existe des travaux récents sur les pratiques funéraires au Burkina Faso. Cependant l'ensemble du pays n'est pas couvert par ces études. De plus, certaines sont restées au stade de l'enquête ethnographique, ce qui ne permet pas de donner une profondeur historique aux savoirs locaux dans ce domaine. Les pratiques funéraires en usage sont : les hypogées, les inhumations en jarre et celles en terre pleine. Des variantes caractérisent chaque pratique.

IV.2.4.1 Les hypogées

Les hypogées constituent le mode d'inhumation le plus répandu au Burkina Faso et même en Afrique occidentale. Leur aire d'extension est comprise entre les isohyètes 600 et 1350 mm. Ils se localisent ainsi dans les savanes arbustives et arborées avec de hautes herbes, des accacia, des baobab, des kapokiers, des karités, etc. Une faune abondante habite ces régions dont des carnivores tels que les hyènes, chacals, lions. L'aire des hypogées correspond aussi aux sols cuirassés. Il n'en existe pas au nord de l'isohyète 600 mm et au sud de l'isohyète 1350 mm. Cette géographie des hypogées s'explique par la nécessité d'avoir un sol cuirassé. En effet, l'hypogée se définit comme un puits à section circulaire ou quadrangulaire, d'une profondeur variable, donnant accès à un couloir étroit s'ouvrant sur une chambre funéraire. L'hypogée peut être sans marque particulière à la surface, à l'exception d'un léger tertre de recouvrement. Cependant on a pu observer au Burkina Faso des hypogées marqués au niveau du sol par des stèles en pierre, des jarres, des terrines, etc. Dans le Lobido la tendance est même aujourd'hui de remplacer la poterie par des ustensiles métalliques d'importation. A Bourzanga dans le Bam, à Saye dans le Zondoma, à Bougué dans le Soum ce sont des stèles en pierres qui sont en usage dans les nécropoles ou sur les tombes isolées. L'utilisation de la poterie est observée au sud de cette zone dans l'aire culturelle des Yônyoosé, chez les Bissa, les Zaocés, et dans le Gulmu. Quelque soit leur dimension, les vases utilisés n'ont pas été fabriqués exprès pour cette fonction. Il s'agit de réemploi et on les perfore rituellement avant de les renverser sur les tombes.

L'entrée du puits de l'hypogée est généralement fermée par une dalle en pierre. Cette pratique s'observe encore en pays moaaga lors de l'inhumation de notables d'origine Yônyooga. Cependant la tombe de Kougribogdo dans l'Oubritenga, fouillée par le

Laboratoire d'archéologie en 1985, était fermée par une jarre qui se trouvait sous celle permettant de repérer le lieu de l'inhumation. En pays bobo, bwa et gurunsi où les hypogées sont creusés dans les cases d'habitation, l'entrée du puits est obturée par des planches et des branchages et le sol de surface est soigneusement battu.

Du puits dont la profondeur respecte celle du niveau cuirassé, part un couloir latéral qui donne accès à la chambre funéraire. Cependant ce couloir n'est pas partout présent. Par exemple dans le Gulmu ou en pays zaoga le puits peut aussi être la chambre ou on précipite les cadavres de certains chefs sans se préoccuper outre mesure de la position des corps sauf pour une interprétation en divination.

La dernière partie de l'hypogée est la chambre funéraire. Elle est généralement circulaire ou semi-circulaire. A Kougribogodo elle était circulaire. Mais Léo Frobénius a dessiné en 1912 des plans rectangulaires ou trapézoïdaux de chambres funéraires attribuées à des princes gourmantché qui auraient vécu à proximité de Ouagadougou et à des princes Bussa (Bissa ?) (Figure 31). Les dimensions des chambres sont variables. Le Père Emile MANGIN décrit de la sorte la tombe des Moose : « un trou rond de 1,50 m environ de diamètre, 0,70 m de profondeur. Au fond de ce premier trou, un second trou de 0,75 m de façon à former une chambre de 1,50 m x 2 m de long » MANGIN, 1904 :724). Cette description paraît trop sommaire. Les enquêtes menées par Barthélemy BOUDA auprès des Yônyoosé et des Nînsi autour de Pabré disent que pour la tombe Yônyooga on commence par creuser le **yaobaka** qui a 150 cm de diamètre et 50 cm de profondeur. Puis on creuse le **yaobulli** ou **yaobulga** de 50 cm de diamètre et 30 cm de profondeur. Ensuite on creuse la chambre appelée **kaobo**. Elle serait assez grande pour recevoir un corps couché. La chambre est soigneusement arrangée et lissée (BOUDA, 1986 : 85) . Les chambres funéraires peuvent être à caveaux multiples comme ceux décrits par Léo Frobénius et attribués à des princes gourmantchés et Bussa. Ces caveaux multiples indiquent une inhumation collective qui pourrait se justifier par un souci d'économie d'effort et d'argent quand on sait qu'il faut plusieurs jours pour réaliser ce genre de tombe. D'ailleurs tout le monde n'a pas droit à ce mode d'inhumation réservé aux souverains et à certains patriarches. C'est le sens du témoignage de Léo Frobénius qui étend l'utilisation des hypogées aux rois de Yako (Passoré).

L'inhumation en hypogée est une pratique qui perdure de nos jours. Il reste cependant à lui donner une profondeur historique. Au Burkina Faso, un hypogée fouillé en 1978 à Logofiéla à côté de Poura a été daté du XVIII^e siècle. Celui de Kougribogodo au voisinage de Pabré se situe entre le XVII^e et le XVIII^e siècle, selon les datations radiométriques.

IV.2.4.2 Les jarres funéraires

Les jarres funéraires sont de deux catégories. Il y a celles qui servent de couvercles pour indiquer la position d'une tombe et il y a celle dans lesquelles des corps sont placés. Ces deux catégories de jarres sont à distinguer des vases du mobilier funéraire accompagnant les morts.

Les jarres-cercueils sont celles qui reçoivent les corps. Elles sont généralement mises à jour par l'action de l'érosion et les activités champêtres. On les retrouve groupées en nécropole ou dispersées dans les interfluves. Elles sont abondantes dans le Nord du pays mais on signale des poteries semblables dans toute l'aire culturelle des Dogon présumés avoir pratiqué, seuls, ce mode d'inhumation. De nombreuses études existent déjà sur la question.

Les jarres funéraires sont de tailles variables. Pour les adultes, l'envergure des deux ou trois jarres accolées peut atteindre 1,80 m. Cette envergure est d'environ 1,20 m pour les adolescents et 60 cm pour les enfants. Dans le dernier cas, il ne s'agit pas à proprement parlé de jarres, mais de terrines réutilisées.

Si dans le Delta Intérieur du Niger (D.I.N.) au Mali la plupart des jarres funéraires sont en position verticale, l'état actuel des recherches au Burkina Faso montre la prédominance des jarres en position horizontale.

Au niveau de la chronologie, Anne-Marie SCHWEEGER-HEFEL, se basant sur des références cosmogoniques datait les jarres funéraires des régions de Mengao et Thiou aux environs du XIIe siècle (LINGANE, 1989 :10).

Zakaria LINGANE en 1995 (220-230) propose des datations nouvelles à partir des charbons de bois recueillis sur les sites de Silga, Tugu, et Toésé. Elles sont de 690 à 1460 AD et 1020 à 1460 AD.

Ces datations nouvelles nous rapprochent de ce que proposait déjà WAÏ-OGOSHU en 1973, qui en fouillant à RIM a trouvé dans les couches de RIM III des jarres funéraires qu'il date du V e siècle (LINGANE, 1989 :10).

A tout point de vue, le mode d'inhumation en jarres funéraires mérite plus de recherches, surtout au Burkina Faso. En effet, sa géographie n'est pas suffisamment cernée, sa chronologie de même. Avec l'avènement des religions révélées toutes ces pratiques funéraires antéislamiques tendent à disparaître, relayé par le mode d'inhumation en terre pleine comprenant une fosse rectangulaire à un ou deux niveaux. Ce mode d'inhumation n'est pas décrit ici, car connu de tous et de pratique quotidienne.

CONCLUSION : QUELLES PERSPECTIVES POUR CES SAVOIRS DANS LES DOMAINES DES PRATIQUES FUNERAIRES ?

Il convient de retenir que ces pratiques funéraires visaient souvent à conférer du privilège à la personne inhumée. C'est surtout le cas des hypogées qui traduisaient aussi la solidarité de la famille ou du groupe par les inhumations collectives. Le souci de l'économie des moyens transparait aussi. La pratique des jarres funéraires donnait une seconde vie à de nombreux vases de l'ustensilité domestique : jarres et terrines surtout. Cela entraînait un accroissement de la production et de la consommation céramiques, puisqu'il fallait bien prévoir le remplacement des récipients réemployés par des nouveaux. Aujourd'hui, comment réhabiliter ces modes d'inhumation qui ont démontré leur efficacité puisqu'ils ont pu conserver des corps pendant plus d'un millénaire parfois ? Face au problème d'extension des cimetières urbains, une solution pourrait être le retour aux inhumations collectives par caveaux familiaux sous forme d'hypogées. Cela libérerait très certainement des espaces.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette étude sur l'état des lieux des savoirs locaux au Burkina Faso, on peut se satisfaire de la masse et de la qualité des informations recueillies. On observe toutefois qu'aucun des sujets abordés n'a pu être traité dans les moindres détails, le temps ayant fait défaut. Il serait hautement souhaitable qu'un programme permette d'identifier au cœur même des thèmes développés dans cet ouvrage les points spécifiques qui méritent plus d'éclairage. L'idéal serait de parvenir à la rédaction d'un certain nombre de fascicules de maniement aisé à l'usage des scolaires et d'un large public, une sorte d'encyclopédie nationale sur les savoirs locaux.

La présente étude n'a pas tenu compte de domaines de savoirs locaux qui méritent une exploration. Il s'agit par exemple de la faune sauvage et des pratiques de chasse ; de la maîtrise de l'eau et de l'exploitation des ressources halieutiques ; des questions relatives aux cosmogonies, cosmologies et savoirs occultes, etc.

La sagesse africaine dit que si on enterre le mort, il ne faut pas laisser ses pieds dehors. La présente initiative ne doit pas s'arrêter en si bon chemin.